

# la terre

LE SEUL HEBDOMADAIRE AGRICOLE FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

LE SEUL HEBDOMADAIRE AGRICOLE FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

Port payé à Québec

Vol. XLII — No 23 — Montréal, 26 août 1970

## Rimouski lance la première salve! Début des congrès régionaux à Matane

page 5

**Nouvelles restrictions  
à l'importation de divers  
produits laitiers au Canada**

page 2

### Réponse du MAC

**Octrois  
aux drains  
de plastique  
fabriqués  
au Québec**

page 4

**Le plan conjoint provincial  
des producteurs de lait nature  
serait voté au début novembre**

page 5

## Assemblée générale annuelle de l'AFEAS

page 12



## Nouvelles restrictions à l'importation de divers produits laitiers au Canada

Le ministère fédéral de l'Industrie et du Commerce vient d'annoncer qu'une nouvelle série de produits laitiers s'ajoute désormais à la liste des produits contrôlés en vertu des permis d'importation et d'exportation. Cette décision, depuis longtemps réclamée par les agriculteurs canadiens, vise les fromages de toutes variétés, la poudre de lait entier, les laits évaporés et condensés et les aliments pour animaux contenant plus de 40% de solides laitiers non gras. Les autres produits laitiers dont l'importation est déjà contrôlée sont le beurre, la matière grasse sous toutes ses formes, les fromages Cheddar et Colby, les fromages refaits, la poudre de lait de beurre, la caséine et les caséinates, ainsi que les poudres de lait écrémé et de petit lait. Le Ministre Jean-Luc Pepin a d'ailleurs déclaré à ce propos: "Les importations à prix modiques étaient en train de se substituer aux produits laitiers canadiens".

La Fédération Canadienne des Producteurs de Lait et la Fédération Canadienne de l'Agriculture n'ont cessé de faire pression pour que suite soit donnée à ce projet mis de l'avant à l'occasion des assemblées générales annuelles de ces deux organismes, en janvier 1970. L'Union Catholique des Cultivateurs, pour une, est des plus heureuses de l'aboutissement de ces nouvelles normes de contrôles, surtout si on considère qu'elle fit elle-même de nombreuses représentations en ce sens auprès des organismes nationaux d'agriculteurs, ainsi que devant le comité permanent de l'Agriculture du gouvernement

fédéral. "Il reste à vérifier si la décision correspond entièrement à la demande des producteurs, a commenté M. Albert Allain, président général de l'U.C.C., même si à première vue ça semble satisfaisant". A noter également que la Fédération des Producteurs de Lait Industriel du Québec et la Fédération des Producteurs de Lait Nature du Québec ont participé aux représentations de l'U.C.C.

Dans un communiqué remis à la presse, la Fédération Canadienne des Producteurs de Lait se dit également satisfaite de la décision, bien qu'elle déplore le délai beaucoup trop long à son avis qui a retardé cette décision. Des conséquences très sérieuses auraient pu découler de l'augmentation prévisible des quantités importées.

Le ministre Jean-Luc Pepin a promis qu'une surveillance continue sera exercée. Cette déclaration, il va sans dire, a également été bien accueillie si on considère que les variétés de plus en plus nombreuses de produits laitiers et de produits contenant du lait ou ses dérivés, exigent une telle surveillance.

Toutefois, note la Fédération Canadienne des Producteurs de Lait, il demeure un problème fort épineux qui n'est pas couvert par ces nouvelles réglementations: le dumping. L'actuelle législation semble présenter de graves lacunes quant à son application dans le secteur laitier. Aussi, il faut s'attendre désormais à ce que les producteurs de lait canadiens concentrent leurs efforts au cours des prochains mois en vue d'obtenir une protection contre le préjudice du dumping des produits laitiers.

## Tous les producteurs de lait industriel seront enregistrés

Dans le cadre de la mise sur pied du système de contingentement de la mise en marché, les techniciens des Syndicats de producteurs de lait industriel visitent actuellement les producteurs de lait industriel, qui ne sont pas enregistrés à la Commission canadienne du lait.

Le but de cette visite est de permettre l'enregistrement de ces producteurs auprès de la C.C.L.. Les techniciens accueillent également, auprès des usines laitières, les informations sur leurs livraisons en 1969-70 afin de rendre possible la détermination du quota de mise en marché auquel ils ont droit selon le règlement.

La Fédération estime à 2.000 environ le nombre de producteurs devant ainsi être visités. Quant à la majorité des producteurs de lait industriel, c'est-à-dire ceux qui sont enregistrés à la C.C.L., toutes les données nécessaires à l'établissement de leur quota de mise en marché sont accumulées à la C.C.L..

Il est à souligner que la mise en opération du contingentement est grandement facilitée par la collaboration de la Commission canadienne du lait qui est en mesure de fournir la liste des producteurs enregistrés et les quantités produites par chacun d'eux.

Communiqué F.P.L.I.Q.

## Dans la Préparation H une nouvelle substance contre les hémorroïdes

Une substance cicatrisante exclusive provoque la rétraction des hémorroïdes et la cicatrisation des tissus.

Un grand institut de recherche vient de mettre au point une substance cicatrisante sans pareille pour la rétraction des hémorroïdes, le soulagement de la démangeaison et la cicatrisation des tissus.

Cette substance ne fait pas qu'apaiser les douleurs locales; dans nombre de cas, on a pu observer une rétraction notable des hémorroïdes.

Mieux: l'effet cicatrisant du médicament s'est prolongé durant plusieurs mois.

Cette substance aux effets si bienfaisants se nomme la Bio-Dyne; elle aide rapidement à la cicatrisation des cellules et stimule la croissance des tissus nouveaux.

La nouvelle Bio-Dyne est offerte soit en onguent, soit en suppositoires sous le nom de Préparation H. Elle est en vente dans toutes les bonnes pharmacies et s'accompagne d'une offre de remboursement.

Tous les méchants sont buveurs d'eau. C'est bien prouvé par le déluge.

## Voici un autre gagnant qui emploie Nutrite

Roger Lefort, l'un des gagnants du Concours provincial de maïs-grain du Québec déclare: "Si j'ai obtenu d'aussi bons rendements avec ma culture de maïs-grain l'an passé, c'est surtout grâce à la qualité des engrais chimiques que j'ai employés — naturellement, c'était des engrais NUTRITE. Avec NUTRITE, j'ai obtenu un rendement de 128 minots à l'acre, alors que la moyenne de la région a été inférieure à 100 minots".

Ce gagnant du concours de maïs exploite une ferme à St-Chrysostome, à 25 milles de Montréal. Il a fait son cours d'agriculture à l'Ecole de Ste-Martine, et en 1968, il a suivi un cours de technologie en Sols. Il s'y connaît en fertilisation! La BROCKVILLE CHEMICAL est heureuse d'être associée aux succès de cet autre gagnant.

### Comme Monsieur Lefort, Soyez gagnant avec Nutrite.

1 Parce que les engrais chimiques NUTRITE TROIS-ETOILES et CINQ-ETOILES sont MAXI-EQUILIBRES. Les éléments majeurs et mineurs qu'ils contiennent satisfont les besoins des plantes les plus exigeantes.

2 Parce que les engrais chimiques NUTRITE TROIS-ETOILES et CINQ-ETOILES sont SYNCHRONISES. Ils alimentent les plantes au rythme de leurs besoins.

Joignez la famille des GAGNANTS NUTRITE. Votre représentant NUTRITE vous renseignera et vous offrira un service d'analyses complet et suivi.

BROCKVILLE CHEMICAL INDUSTRIES LIMITED

la main de confiance... NUTRITE



## ASSURANCES U.C.C. COMPAGNIE MUTUELLE

(Ci-après appelée la Compagnie)

Siège social: Montréal

### AVIS D'ASSEMBLÉES RÉGIONALES ANNUELLES

Avis est par les présentes donné que les ASSEMBLÉES RÉGIONALES ANNUELLES 1970 des membres de la Compagnie qui ont leur domicile dans les régions mentionnées plus bas seront tenues aux lieux, dates et heures indiqués ci-après:

RÉGION	DATE	LIEU	HEURE
Rimouski	le 8 septembre 1970	Rimouski	10:00 A.M.
Trois-Rivières	le 15 septembre 1970	Trois-Rivières	11:00 A.M.
Nicolet	le 17 septembre 1970	St-Wenceslas	9:30 A.M.

#### DESCRIPTION DES RÉGIONS

Rimouski: Territoire correspondant à celui de la Fédération de l'U.C.C. de Rimouski.

Trois-Rivières: Territoire correspondant à celui de la Fédération de l'U.C.C. de Trois-Rivières (La Mauricie).

Nicolet: Territoire correspondant à celui de la Fédération de l'U.C.C. de Nicolet.

#### REMARQUE

Conformément aux statuts et règlements de la Compagnie, les membres seront appelés, lors de ces assemblées régionales annuelles, à élire des délégués et des substituts pour l'assemblée générale annuelle ou pour toute assemblée générale spéciale de la Compagnie.

Le Secrétaire,  
Pierre-Eug. PROULX

Donné à Montréal, le 24 août 1970.

## Cabano sonne le glas de la démocratie sans le peuple

M.D.L.R.: A l'occasion des manifestations qui ont eu lieu à Cabano au sujet des agissements de la compagnie d'Auteuil Lumber, M. Jean-Claude Leclerc présentait dans le Devoir du 10 août un bloc-note qui dégage d'excellente façon la signification profonde de ces événements. L'affaire de Cabano n'étant pas terminée, nous reproduisons pour le bénéfice de nos lecteurs ce texte de M. Leclerc.

La population de Cabano vient de sonner le glas des manigances entre compagnies et politiciens. On s'amusaît ferme, le 2 juillet au soir, à la commission parlementaire des terres et forêts, quand après trente minutes de discussion sur la d'Auteuil Lumber, le député libéral Coiteux vantait ses exploits de pêche et que son collègue unioniste Simard s'inquiétait de la "mouche à scie". Le gouvernement s'amuse moins, maintenant que la population, après tant d'années de tromperies et d'humiliation, est enfin passée à l'action contre ses exploités.

Tous souhaitent que le nouveau ministre Kevin Drummond, dont le seul tort est de venir après tant d'administrations décevantes, puisse trouver une solution au problème posé par le départ, vraisemblablement inévitable, de cette filiale de l'empire Irving. Mais, indépendamment de ce problème local, il faut dès maintenant souligner ce réveil populaire grandissant dont les manifestations de Cabano viennent de donner un exemple spectaculaire.

La compagnie d'Auteuil Lumber avait reçu du gouvernement Bertrand certains droits de coupe dans le Témiscouata. Contre l'octroi de coupes particulières, elle s'était engagée à bâtir une usine de panneaux à Cabano. Cette entente n'avait évidemment pas été tenue secrète durant les élections. Mais après le 29 avril, le gouvernement fut avisé que la compagnie ne voulait plus construire l'usine, les conditions de rentabilité ayant

prétendument changé. Cette affaire, qui eut le droit à trente minutes de débats à la commission parlementaire, serait peut-être morte de sa belle mort, si la population de Cabano, laissant enfin exploser sa colère, n'avait aussi radicalement rouvert le dossier.

Le problème n'est pas nouveau. Quelle région du Québec n'a pas connu de semblables mystifications? Pendant des années et des années, politiciens de toutes couleurs vous ont fait courir la population avec des promesses de ponts, d'hôpitaux, d'usines ou de routes. Dans certaines circonscriptions, après tant de dupes, l'électorat en est même venu à un tel sommet d'incrédulité que des candidats, pour être élus, se donnent comme des représentants du peuple "contre" leur propre parti et le gouvernement.

Le ministre Drummond et certains observateurs ont fait grand cas des violences qui se sont déroulées à Cabano. C'est étrange comme les causes populaires se présentent mal. C'est extraordinaire comme le peuple n'a pas le tour d'agir dans la légalité. Cynisme ou inconscience? Nos bonnes âmes n'ont pas encore remarqué que la loi, les contrats, les injonctions se retrouvent, comme par hasard, le plus souvent, du même côté. On feint de croire que certains ne sont pas plus égaux que les autres. La réalité brutale, c'est que dans nombre de comtés, la masse des défavorisés — Cabano aurait la moitié de sa main-d'oeuvre en chômage et la majorité de ses citoyens "sur le bien-être social" — n'a pas confiance dans l'administration: le gouvernement et les notables qui ont son oreille ayant en main les moyens d'agir, il ne reste plus à la population que la manière forte pour se faire entendre.

Le vandalisme ne réglera rien, a déclaré le ministre. Mais qu'est-ce donc qui va régler quelque chose? Si les chauffeurs de taxis n'en étaient pas venus aux coups avec Murray Hill qui serait intervenu? L'incurie des hommes politiques est la première école de désespoir et de violence au Québec.

On a trop répété, et bien à tort, que cette population avait les gouvernements qu'elle mérite. Son seul tort a été la pauvreté et l'ignorance. Il est facile aujourd'hui de dire aux gens de Cabano par exemple de se garder de gestes économiquement irréparables. On peut même dépêcher des forces policières sur les lieux de leur colère. Mais quels policiers la population pouvait-elle envoyer au parlement, quelle loi pouvait-elle adopter pour mettre un terme et une sanction aux dérobades et aux bouffonneries qui ont marqué ces dernières années l'examen des problèmes ruraux au Québec?

S'il faut faire un reproche à la population rurale, c'est d'avoir espéré trop longtemps améliorer son sort en jouant le jeu du patronage, qui ne donnait du pain aux uns qu'en l'enlevant aux autres. Aujourd'hui, le Témiscouata n'a pas repris en main son droit à diriger ses affaires politiques et économiques, mais il a au moins enlevé à ses exploités et à leurs complices l'initiative de l'action.

Ceux qui ont suivi les manoeuvres répétées ces dernières années pour retarder l'amélioration du sort des assistés sociaux au Québec ne souscriront sans doute pas au jugement de la d'Auteuil Lumber de Cabano pour qui l'affaire de la d'Auteuil "est la pire cochonnerie qui se soit faite au Québec". Mais quand Mgr. Jean-Philippe Cyr, maintenant âgé de 89 ans, lance: "le bois de la d'Auteuil ne sortira pas du Témiscouata, je vous en donne ma parole" qui n'a le geste d'applaudir à ce réveil de l'instinct vital, à ce sens du pays, à cette souveraineté populaire en train de reconquérir son territoire et le droit d'y vivre décemment?

S'il faut des études et des recherches pour régler le cas de la d'Auteuil Lumber, c'est la responsabilité du gouvernement de les faire même si la population y voit une dernière manoeuvre pour la tromper une dernière fois. Toutefois, les intentions du ministère et du cabinet doivent être affirmées publiquement

et sans détours. Quand l'ex-chef d'opposition Jean Lesage fustigeait non sans raison le caractère "studieux" du gouvernement Bertrand toujours en train d'entreprendre des études ou d'en attendre les conclusions, n'est-ce pas au fond toute une pratique administrative qui se trouvait visée, florissante sous tous les régimes?

Dans l'espèce, si l'entente entre le gouvernement et la filiale de l'empire Irving n'a pas été conclue régulièrement, le cabinet Bourassa ne doit pas craindre de la dénoncer. Si l'entente est valide et que la compagnie ne veut pas en respecter une clause essentielle, alors la d'Auteuil n'a plus qu'à faire ses bagages: le Québec ne vit plus qu'à l'heure de son empire du Nouveau-Brunswick.

Ce n'est pas avec les violences de Cabano que le Québec et ses régions déprimées intéresseront les investisseurs à venir s'y établir, dira-t-on. La réponse des gens de Cabano: "Dehors, les exploités!" montre au contraire que la belle province n'a pas manqué de ces investisseurs toujours présents pour en retirer des profits, mais souvent absents à l'heure du développement économique et social véritable, et que l'avenir n'est plus de ce côté.

Les événements de Cabano nous réservent peut-être encore d'autres surprises. Déjà toutefois le Québec et son gouvernement peuvent en tirer de précieuses indications pour la reconstruction politique et économique qui cherche sa voie inlassablement. Toute une population est là, foncièrement constructive, à qui il ne manque que des leaders honnêtes et responsables; les hommes politiques ont encore un temps de répit pour mériter la confiance. Mais cette population voulant désormais vivre décemment chez elle, ce n'est pas à n'importe quelles conditions que le gouvernement pourra intéresser des investisseurs au Québec. Car la démocratie sans le peuple a connu ses plus beaux jours.

Jean-Claude Leclerc.

## la des champs

PAR D. E. GRANDPRÉ

### LIMITE AUX SUBVENTIONS AGRICOLES

Le sort en est bel et bien jeté, semble-t-il. Les agriculteurs des États-Unis ne pourront plus recevoir des subventions sans limite en retour de récoltes qu'ils produisent ou des superficies qu'ils soustraient aux cultures excédentaires... Il s'agit particulièrement du blé, du coton et des grains de toutes espèces.

Le mois dernier, c'était le Sénat qui, lors d'un vote-surprise, imposait une limite ou un maximum de \$20,000 aux subventions gouvernementales que pouvait recevoir un cultivateur en douze mois. Ce mois-ci, c'est au tour de la Chambre des représentants d'imposer son "plafonnement" — un peu plus généreux — de \$55,000 à la somme annuelle des subventions toujours par cultivateur, même si ce dernier exploite une demi-douzaine de fermes différentes. Votes favorables de 40-35 au Sénat et de 214-171 à la Chambre.

Finies donc apparemment les subventions imposantes de quelques centaines de milliers de dollars par année! Finies les subventions fabuleuses dans le voisinage d'un million de dollars et plus par agriculteur en certains cas! On en relève même une qui a atteint \$4 1/2 millions (ou presque) en douze mois et une autre de \$3,3 millions, pour citer des cas extrêmes... Sans parler d'un membre du Sénat habitué de toucher \$100,000 par année; ou encore d'une compagnie pétrolière — la mieux connue dans le monde entier — dont les subventions annuelles étaient, ces derniers temps, de \$120,000.

Écart de \$35,000...

Lors du débat sur cette question, le sénateur Smith, de l'Illinois, affirmait que, des subventions totales annuelles de \$3 1/2 milliards, au moins un demi-milliard de dollars

(14%) sont allés aux gros cultivateurs qui, dans l'ensemble, représentent un demi de 1% de tous les fermiers admissibles aux subventions.

Mais une pensée vous est déjà venue à l'esprit: il y a tout de même une différence de \$35,000 entre la limite adoptée par le Sénat et celle adoptée par la Chambre, ce qui doit susciter un certain problème. L'une des deux limites aura-t-elle préséance? Sinon, laquelle choisira-t-on? La plus basse ou la plus haute, faute de quoi un entre-deux peut-être? C'est le point d'interrogation qu'on se pose à l'heure actuelle dans les milieux officiels et agricoles.

La réponse peut se révéler très simple ou fort compliquée, selon les personnes ou les circonstances qui l'inspireront. Un fait est certain: l'administration est disposée à accepter un maximum de subventions de \$45,000 à \$55,000 par exploitant de ferme. Ou bien le Sénat et la Chambre des représentants peuvent en arriver à un compromis entre leurs décisions respectives ou bien le Président peut trancher la question suivant les recommandations de ses conseillers. Quoi qu'on décide, la mesure vise les trois prochaines années 1971-72-73.

#### Nixon et Hardin

Selon toute probabilité, on en arrivera à un compromis entre les \$20,000 proposés par le Sénat et les \$55,000 proposés par la Chambre... Et cela en dépit de la déclaration plutôt surprenante d'un porte-parole du Président: Nous ne nous battons pas pour la limite minimum de \$20,000; nous ne la combattons pas non plus.

Déclaration assez anodine en soi mais, répétons-le, assez étonnante si l'on considère

la somme de temps et d'énergie dépensée par le secrétaire à l'Agriculture, M. C.M. Hardin, pour faire à triangler son point de vue (minimum de \$55,000) au Comité de l'Agriculture et à la Chambre des représentants... Ce qui permet de croire à une solution de compromis.

Par ailleurs, d'autres conseillers de M. Nixon surveillent de près les déboursés ou "sorties" du Trésor fédéral. En conséquence, ils sont carrément favorables à toute coupure des dépenses gouvernementales la plus apte à améliorer la situation financière de l'administration. Naturellement, M. Nixon serait enclin à "pencher" de leur côté, ce qui d'autre part risquerait de créer un certain mécontentement chez M. Hardin.

#### \$60 vs \$260 millions

Autre facteur à garder en mémoire: les élections bisannuelles de novembre prochain qui mettent en jeu tous les sièges de la Chambre et la moitié des sièges du Sénat.

Laquelle des deux décisions sera la mieux accueillie par la population agricole yankee? La limite de \$55,000 mise de l'avant par la Chambre, qui toucherait quelque 1,200 fermes et économiserait de \$55 à \$60 millions au Trésor? Ou bien la solution plus radicale du Sénat (20,000 de subventions par fermier) qui atteindrait un nombre pas mal plus élevé de fermes et épargnerait de \$200 à \$260 millions en versements, à la condition que les règlements liés à la mesure soient assez rigoureux pour prévenir les échappatoires? Surtout de la part des corporations ou agriculteurs qui exploitent plusieurs fermes? Nul doute que ce dernier facteur pèsera lourdement dans la balance, à moins qu'il ne joue autant dans un sens que dans l'autre.

#### D'autres problèmes

Dans ce cas-ci comme dans bien d'autres, la solution apparemment logique d'un abus fera surgir d'autres problèmes. Selon des renseignements fiables, l'État le plus durement atteint par une limite imposée aux subventions agricoles serait la Californie, plus particulièrement les régions affectées à la production du coton. Dépouillée de ses subventions, cette dernière culture ne serait plus rentable, même aux grandes corporations industrielles qui s'y adonnaient.

Face à une telle éventualité, il se peut que les grandes fermes se détournent des cultures jusqu'ici subventionnées généreusement pour s'adonner à d'autres non subventionnées comme les légumes, par exemple. En pareils cas, il pourrait y avoir de nombreuses victimes parmi les fermes de petite et de moyenne taille affectées jusqu'à maintenant aux cultures horticoles. Incapables de concurrencer les grands établissements agricoles commerciaux, elles tomberaient l'une après l'autre, laissant la voie libre à l'intégration verticale.

Ainsi, on se voit que certaines corporations agricoles se livreront l'an prochain à la production des tomates de conserve, cultivées cette année en Californie à raison de \$25 la tonne (contre \$50 en Ontario). Demandez-le aux producteurs expérimentés, il faut être bien organisé pour cultiver profitablement des tomates à raison de \$25 la tonne. Autre danger possible, l'abandon de grandes étendues de terres fertiles qui passeraient aux mains des spéculateurs. Quoi qu'il arrive, il n'en reste pas moins que les subventions illimitées en agriculture outre-frontière se prétaient à des abus souvent scandaleux et avaient assez duré.

# Les avantages du drain de plastique

La province de Québec couvre approximativement 335.3 millions d'acres, mais seulement 1.5% sont en culture. Même si elle est la plus vaste au Canada, elle ne se classe qu'au 5ième rang en ce qui a trait à la superficie en culture.

En dépit de ce bas pourcentage, les experts en drainage estiment que le Québec a le plus grand potentiel en matière d'assainissement des sols.

Déjà deux manufacturiers de tuyaux de drainage en plastique sont à construire des usines près de Montréal avec une capacité de production de plus de 10,000,000 de pieds de tuyaux de drainage par année.

La compagnie la plus importante dans ce domaine, oeuvre 24 heures par jour, 6 jours par semaine pour répondre aux besoins.

Jusqu'à ce qu'elle soit en production à Côteau-du-Lac dans le comté de Soulanges, la compagnie importait son tuyau de l'usine de Hensall en Ontario.

De plus en plus, les cultivateurs réalisent l'importance qu'une politique de drainage bien fondée peut jouer en maintenant ou augmentant les profits. Les cultivateurs canadiens ont été vifs à comprendre les avantages des tuyaux de plastique pour le drainage.

Cette année le tuyau de plastique a rempli 10% de la demande totale pour le tuyau de drainage, et l'an prochain on s'attend à ce que ce pourcentage se chiffre à 35.

Big 'O' a été fondé en 1968 et l'usine de l'Ontario produit présentement des tuyaux de plastique ayant 4" de diamètre à un rythme de 36,000,000 de pieds par année (assez pour drainer de Toronto à Vancouver aller et retour).

Dans les prochains douze mois, la production montera à 45,000,000 de pieds par année.

En général, le tuyau de drainage en plastique est sensiblement plus cher que le tuyau de terre cuite mais il possède tant d'avantages par rapport aux tuyaux de terre cuite que le coût initial est vite récupéré grâce aux maints avantages énumérés ci-dessous.

Les tuyaux de drainage sont peu coûteux à transporter. Une pleine charge contient 20,000 pieds et ne pèse que .28 livres par pied. Le tuyau de terre cuite sur un camion de même dimension ne peut contenir que 6,560 pieds, à une pesanture moyenne de 6 livres par pied.

Un homme peut lever, transporter, charger et décharger un rouleau de 250 pieds pesant 70 livres sans effort. La manutention du tuyau de terre cuite, par contre, demande un équipement assez élaboré, sans oublier qu'on doit retourner les palettes à l'usine.

Les bris avec le tuyau de terre cuite peuvent monter à plus de 10% durant l'expédition dans le champ, ou lors de la pose dans la tranchée.

D'un autre côté, les tuyaux de plastique peuvent résister à une manutention rude sans se briser ou s'écraser.

Les sous-sols mouvants ont tendance à déplacer les drains de terre cuite tandis que les tuyaux de plastique peuvent se plier et maintenir leur efficacité.

Avec le tuyau de plastique il n'y a pas de désalignement ou de joints qui s'ouvrent.

Il y a d'autres avantages. Le tuyau de plastique peut se placer en équerre lorsqu'on doit tourner un angle de 90° et ne requiert pas de papier goudron pour recouvrir les joints. Un simple accouplement-éclair utilisant un manchon spécial facilite l'union des tuyaux en une opération simple et rapide.

Il peut être coupé à la longueur voulue sans gaspillage et n'est pas affecté par la gelée, le froid ou les acides du sol. Des fentes sont placées à tous les 1 1/2 pouce le long

des tuyaux permettant à l'eau de s'infiltrer dans le drain sur toute sa longueur, contrairement aux joints qui n'apparaissent qu'à tous les 12 pouces dans le tuyau de terre cuite.

L'année dernière, le Québec n'a utilisé que 12,000 pieds de tuyaux de plastique. L'usine de Big 'O' pourra fabriquer 13,000,000 de pieds par année mais elle aura aussi la capacité d'augmenter cette production si la demande est supérieure à ce chiffre.

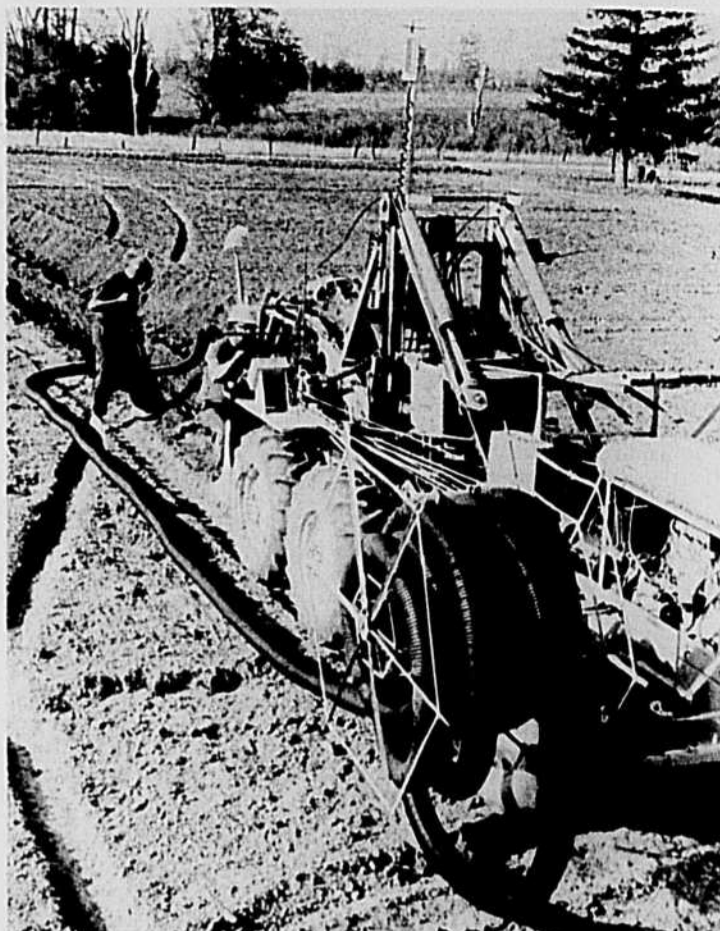
En plus des besoins agricoles, un marché de tuyaux de plastique s'ouvre rapidement dans le domaine de la construction. En rencontrant ces demandes croissantes aussi bien que celles de l'agriculture, l'usine sera en mesure de produire et de maintenir son programme de production sur une période de 12 mois. (—)

## Octrois pour les drains de plastique fabriqués au Québec

En réponse au télégramme adressé au Ministre de l'Agriculture, M. Normand Toupin par le vice-président général de l'U.C.C., M. Clément Létourneau, M. Toupin a révélé que le MAC permettrait l'utilisation du drain de plastique dans sa mesure d'assistance au drainage souterrain. A condition toutefois que les matériaux utilisés soient de bonne qualité et correspondent aux normes internationalement acceptées.

Cela signifie en pratique que le tuyau de polyéthylène ridé doit avoir 4 pouces de diamètre intérieur et qu'il doit être fabriqué au Québec. Jusqu'à maintenant, un seul fabricant se conforme aux normes du Ministère, pour ce qui est de la fabrication québécoise, soit la compagnie Daymond de St-Lazare. Tout comme dans le cas des produits de terre cuite, l'agriculteur devra produire les factures d'achat sur lesquelles devront être indiquées la quantité de tuyaux

achetés, sa nature, sa qualité, sa provenance et son prix d'achat. Cette assistance, on le sait, se traduit à raison de 7 cents pour l'installation et de 3 cents pour le transport.



La compagnie Plastique Big 'O' (Québec) Ltée fonde beaucoup d'espoir sur les sols de La Belle Province qui offrent le plus grand potentiel en matière d'assainissement des sols, d'après les experts. Lorsqu'elle entrera en opération cet automne à Côteau-du-Lac, comté de Soulanges, la nouvelle usine de fabrication de drains de plastique aura dès le début une capacité annuelle de production de plus de 10 millions de pieds. Déjà, plusieurs milliers de pieds de tuyaux sont stockés aux abords de l'usine québécoise afin de répondre dès à présent à la demande des agriculteurs. La photographie ci-dessus montre à l'oeuvre l'appareil Speiker qui procède à l'installation de ce nouveau type de tuyau ultra-léger dont les nombreux avantages compensent largement au coût légèrement plus élevé par rapport aux tuyaux de terre cuite. (—)

### Avis aux producteurs de lait de Montréal

Les producteurs de lait de Montréal sont priés de prendre note qu'en accord avec la Coopérative des Producteurs de lait de Montréal, le syndicat des producteurs de lait a présenté une requête à la Régie des Marchés Agricoles du Québec, en vue de geler les quotas d'utilisation aux laitières à leur niveau actuel pour la prochaine année et de rendre ces quotas négociables.

Le Syndicat des Producteurs de Lait de Montréal



Propriété de L'UCC-Fondé en 1929

515, avenue Viger, Montréal 132  
Tél. 288-6141

Le seul hebdomadaire agricole français d'Amérique

**DIRECTEUR:**  
Henri-Paul PROULX  
**RÉDACTEUR EN CHEF:**  
Pierre COURTEAU  
**RÉDACTRICE:**  
Mme Rosaline D. LEDOUX  
**GÉRANT DE LA PUBLICITÉ:**  
J.-V. HENRY  
Représentants à Toronto:  
Colin C. King & Ass.,  
32, rue Front ouest.  
Toronto, Ont. — Tél.: (416) - 363-2497

Composition/Montage  
Rive-Sud Typo Service Inc.



Imprimé par  
Les Presses  
Lithographiques  
1965 Inc.

Publié le mercredi  
de chaque semaine  
Abonnement: 1 an, \$2,  
3 ans, \$5; 5 ans, \$6.

Enregistrement No. 1051  
Courrier de la deuxième classe

Brevets d'invention  
Marques de Commerce  
**Marion, Robic & Robic**  
ci-devant  
Marion & Marion  
2100, rue Drummond  
Montréal 25 — 288-2152

## L'Assainissement de la Ferme Laitière est important pour Ross Parks



Ross Parks avec le Représentant Diversey. Dans l'arrière-plan, quelques-unes des 125 Holsteins enregistrées (dont 50 sont en traite) sur la ferme de 460 acres de Ross Parks.

Ross Parks, Bloomfield, Ontario, est un des plus importants producteurs de lait de sa région. Il connaît, par expérience personnelle, l'importance de l'assainissement complet de la ferme laitière—du milieu animal à l'équipement et aux ustensiles. Voici ce qu'il a à dire sur le sujet:

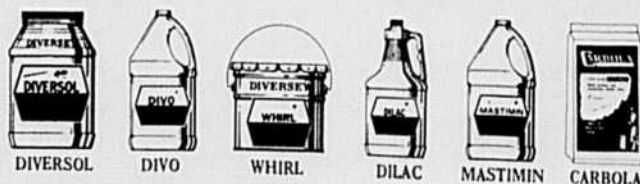
"Quand votre survie en dépend vous ne pouvez vous contenter de méthodes de fortune en assainissement à la ferme. Il y a environ 10 ans nous avons adopté le Programme d'Assainissement Diversey de la

ferme. L'usage de produits comme Whirl, DFC, Dilac et Divo pour le nettoyage, et Divosan et Bac-Stop pour l'assainissement a aidé à maintenir le compte colloïdal de notre lait de qualité No. 1 à zéro."

"Nous recevons souvent des commentaires sur l'éclat de nos réservoirs et de nos chaudières. Et sur l'absence de toiles d'araignées et de mouches dans l'étable depuis que nous utilisons Carbola. L'important, cependant, est la qualité constante de notre lait et l'absence des problèmes causés

par la contamination de toute sorte. Le Programme d'Assainissement Diversey de la ferme en prend soin."

Si vous aimez en savoir plus long sur le Programme d'Assainissement Diversey de la ferme, parlez à votre fournisseur de rations ou écrivez-nous: Diversey (Canada) Limitée, Clarkson, Ontario. Vous pourrez peut-être dans l'avenir raconter votre histoire ici.



### DIVERSEY (CANADA) LIMITÉE

Diversey (Canada) Limitée, Clarkson, Ontario.  
Téléphone 822-3511 □ Succursales: Dartmouth, Candiac, Qué., Winnipeg, Calgary, Vancouver  
□ Sanitary Products Ltd., St-Jean, Terre-Neuve □ Diversey Corporation (Jamaica) Limited, Kingston □ Diversey Corporation (Eastern Caribbean) Ltd., Trinidad, W.I.

## FÉDÉRATION DE RIMOUSKI

"Les gouvernements ne proposent aucune solution valable de rechange"

— Léonard Otis

"Adaptation ou orientation". C'est sur ce thème que s'est ouvert le congrès de la Fédération de l'U.C.C. pour la partie-est, du diocèse de Matane, le 23 août dernier.

Dans l'allocution d'ouverture, le président de la Fédération, M. Léonard Otis a indiqué que l'U.C.C. avait choisi ce thème parce qu'à l'heure actuelle, l'agriculture aussi bien dans le Bas-St-Laurent que dans tout le Québec est appelée à subir des modifications très prononcées. Il a précisé que si le Gouvernement fédéral adoptait les recommandations contenues dans le Rapport de la Commission de Planification sur l'agriculture, cela signifierait la disparition à plus ou moins brève échéance de l'agriculture dans le Bas-St-Laurent en particulier.

Il a dénoncé en termes non-équivoques la volte-face incroyable des gouvernements, face à l'agriculture en 1970. Ainsi, alors que pendant plusieurs années, les gouvernements tâchaient d'orienter le plus grand nombre possible de travailleurs du pays vers l'agriculture, aujourd'hui les mêmes agriculteurs ne peuvent dans le contexte agricole nord-américain espérer vivre d'une façon rentable, sans compter sur l'aide des gouvernements. Il a accusé les gouvernements de se ficher éperdument des responsabilités prises par eux antérieurement. Tout en fermant à toutes fins pratiques la porte à l'agriculture, ils n'ont point proposé de sérieuses solutions de rechange. Bien que d'autres groupes, comme l'U.C.C. proposent des solutions valables, les gouvernements ne veulent pas emboîter le pas de façon déterminée, pour permettre aux cultivateurs victimes de ces politiques de s'assurer une subsistance convenable dans leur milieu actuel. En terminant son allocution, M. Otis a demandé aux cultivateurs d'agir et d'agir vite. Pour ce faire, il a réclamé d'eux un appui sans réserve envers leur association professionnelle, afin que celle-ci puisse intervenir auprès des autorités de façon rigoureuse et systématique.

### Indice des prix de gros agricoles

De la fin de juin à la fin de juillet, l'indice des prix de gros des produits agricoles a monté de presque 1½%, passant de 272.3 à 277.2. L'indice servant de base est la moyenne des prix de gros agricoles de 1935-39, qui correspond à 100.

L'indice des produits de grande culture a fait un bond de 4%, progrès attribuable à la hausse de prix des pommes de terre dans l'Est ainsi que dans l'Ouest et à celle de l'orge et du foin dans l'Est. Par contre, prix moindres de l'avoine et du blé dans l'Est et de la graine de lin dans l'Ouest.

L'indice de prix des produits animaux a fléchi un peu à cause des prix moindres de la laine et de la volaille dans l'Est, des veaux dans l'Est et l'Ouest, ainsi que des porcs, des agneaux et des bouvillons dans l'Ouest.

Les quelque deux cents congressistes ont étudié ensuite en ateliers quatre sujets touchant le problème agricole:

- Implication des recommandations de la Commission de Planification sur l'industrie laitière de la région.
- Solution de rechange prioritaire (zonage de productions).
- L'État et l'aide à l'agriculture.
- La responsabilité du Gouvernement du Québec dans l'orientation de son agriculture et la révision de l'attitude de l'U.C.C. comme organisme de revendication en matière de développement régional et comme organisme du C.R.D.

Dans un prochain numéro, nous communiquerons les résultats du travail de ces ateliers, ainsi qu'un résumé du Congrès de St-Cyprien, tenu le 25 août.

La Fédération de l'U.C.C. de Rimouski

### L'agriculture, problème urbain

Les lecteurs du Devoir ont déjà sans doute pris connaissance d'une série d'articles sur un rapport préparé par M. Jacques Lechelle, fonctionnaire fédéral au ministère de l'expansion économique régional et dont le titre accroche l'oeil: "L'agriculture, problème urbain."

Les lecteurs de la TCN pourront eux aussi prendre connaissance des informations et des recommandations contenues dans le rapport de cet ingénieur agricole, proposant une restructuration de toute l'agriculture de la plaine montréalaise en fonction des besoins de la métropole et d'une meilleure utilisation des terres. Le Service d'Économie Rurale de l'U.C.C. prépare à l'intention des lecteurs de la Terre un résumé et une analyse de ce rapport, analyse qui sera publiée dans les prochaines semaines.



## Les événements à venir

- ST-JOSEPH-DE-BEAUCE, 27 août, 9h.30, École Veilleux: congrès régional et assemblée générale de la Fédération UCC de Québec-Sud.
- STE-GENEVIÈVE-DE-BATISCAN, 27 août, 20 heures, Salle paroissiale: congrès de secteur de la Fédération UCC de la Mauricie.
- ST-LIBOIRE, 27 août, 8h.30, congrès de secteur de la Fédération UCC de St-Hyacinthe.
- ST-SÉVERIN-DE-PROULXVILLE, 1er septembre, 20 heures, Salle paroissiale: congrès de secteur de la Fédération UCC de la Mauricie.
- ST-DENIS, 1er septembre, 8h.30; congrès de secteur de la Fédération UCC de St-Hyacinthe.
- ST-BONIFACE (Shawinigan), 2 septembre, 20 heures, Salle du Collège: congrès de secteur de la Fédération UCC de la Mauricie.
- ST-PAUL, 3 septembre, 8h.30; congrès de secteur de la Fédération UCC de St-Hyacinthe.

## La Fédération des Producteurs de lait nature du Québec

# Le plan conjoint provincial serait voté à la mi-novembre

Par suite de la décision du Conseil d'Administration de la Fédération des Syndicats de Producteurs de lait nature, de mettre au point dans les prochaines semaines un projet précis de plan conjoint provincial, couvrant tout le lait des producteurs ayant un quota de classe 1, l'exécutif de la Fédération des Producteurs de lait nature a rencontré des représentants de la Régie des Marchés agricoles, le 20 août dernier.

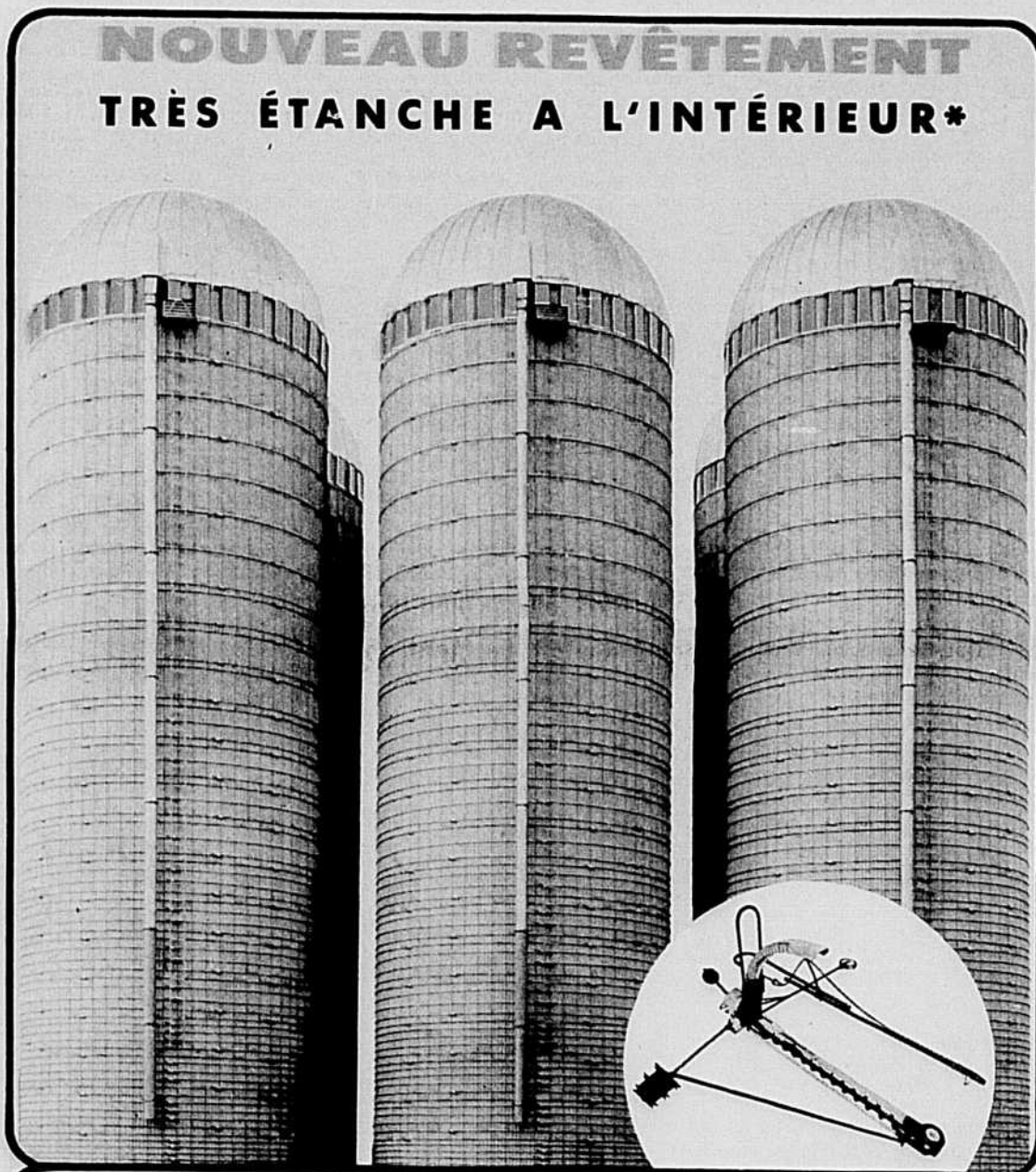
Les représentants de la Fédération se disent plutôt satisfaits du résultat de cette rencontre et ils espèrent que les mécanismes de

travail pourront être mis en place assez tôt, pour que le vote soit pris auprès des producteurs afin que le dépouillement du scrutin soit complété avant la deuxième semaine de novembre.

Il va sans dire que tous les producteurs de lait nature du Québec seront informés exactement des implications de ce plan conjoint provincial. L'exécutif de la Fédération doit à nouveau rencontrer la Régie, le 9 septembre prochain.

Le 20 août, les producteurs de lait nature étaient représentés auprès de la Régie par MM. Re-

naud Blondin, Paul A. Tardif, Roger Rousseau et Lucien William; M. Marcel Mailloux n'a pu y assister, étant hospitalisé à ce moment-là. M. Maurice Mercier, secrétaire de la Fédération des producteurs de lait nature participait aux discussions de même que MM. Armand Brassard, à titre de conseiller technique et Bernard Bastien, en tant que conseiller juridique. De son côté, la Commission Canadienne du Lait se dit prête à rencontrer les représentants des producteurs de lait nature et espère qu'une entente satisfaisante interviendra entre les différentes parties concernées.



### DES SILOS DION

Pour conserver une haute qualité nutritive de votre ensilage, entreposez-le dans un silo DION.

#### CARACTÉRISTIQUES EXCLUSIVES DU SILO DION

- DOUVE EXCLUSIVE
- DÔME BREVETÉ RAILOC
- Emboîtement parfait sur les 4 côtés. Languettes et cannelures sur les bouts favorisent la solidité, coupent l'air, augmentent l'étanchéité.
- Fabrication de ciment vibré et tassé, formule exclusive DION.

Offre une grande résistance et étanchéité quelles que soient les tempêtes et les intempéries. Deux boulons seulement sont nécessaires par section. Des joints entremailés permettent une flexibilité indispensable à la toiture.

#### VIDEUR DE SILO "DION-STARLINE"

Mécanisme pratique et peu coûteux. Entretien facile et économique. Une seule tarière de 4" de diamètre près des parois et de 9" à l'embouchure du souffleur facilite un plus gros volume de déchargement et diminue le risque de bourrage.

Pour plus de renseignements écrivez à:

**DION**  
FRÈRES INC.

B. P. 360,  
Ste-Thérèse-de-Blainville, P.Q.

\* Plus grande étanchéité grâce au recouvrement intérieur fait d'un matériel d'asphalte, de ciment et de glaise appliqué au fusil et fini à la truelle d'acier.

## Documentaire

## L'ANIMATION COOPÉRATIVE À LA C.A. DE GRANBY

## Une expérience de participation

III  
(Suite)

## SON FONCTIONNEMENT

## a) Rôle du Comité de solidarité et du conseil d'administration

Il n'est pas suffisant qu'un règlement prévoie que les animateurs doivent participer, en tant que représentants des sociétaires, à l'orientation et à l'administra-

Un texte de  
Rolland-P. Sabourin

tion de la coopérative pour que tout se fasse comme cela en réalité; il faut poser des gestes précis et concrets pour réaliser cet objectif.

## 1) Calendrier des assemblées.

Le Comité de solidarité détermine chaque année les dates de la tenue des réunions d'animateurs. En général, une réunion groupe 60 à 100 animateurs. Par conséquent, il faut organiser une dizaine d'assemblées pour rejoindre tous les animateurs et ceci quatre fois par année.

2) Ordre du jour, son contenu, son évolution.

La préparation de l'ordre du jour fait également partie des at-

tributions du Comité de solidarité. Dans les premières années, l'ordre du jour prévoyait l'étude de nombreuses questions telles que les principes de coopération, les projets à réaliser, les règlements généraux, les critiques ayant trait aux activités de la coopérative, à l'administration ou à la gestion de la coopérative, les droits, privilèges et devoirs des membres, en somme, toutes les questions qui avaient été portées à l'attention des administrateurs ou qui pouvaient être soulevées au cours de la réunion elle-même. L'étude d'un trop grand nombre de questions dont plusieurs n'avaient souvent aucun rapport direct entre elles, ne permettait pas la tenue d'assemblées très fructueuses. Parfois, des réunions se terminaient dans la confusion. Cette façon de procéder fut vite corrigée lorsqu'on décida de suivre un ordre du jour défini. Depuis plusieurs années, les points suivants figurent presque toujours à l'ordre du jour:

a) revue de la marche de la coopérative et de la situation économique-sociale;

b) étude d'un projet concret et d'actualité: immobilisation,

affiliation d'entreprise, emprunt, règlement, etc.;

c) analyse de l'aspect juridique et coopératif dudit projet.

L'expérience a prouvé que l'étude des principes de l'économie coopérative ne peut être faite avec profit que si elle est rattachée à un projet concret et d'actualité.

3) Participation des membres du conseil d'administration.

Comme l'action coopérative relève de l'autorité du conseil d'administration, il va de soi que les représentants du conseil doivent nécessairement assister aux réunions. En fait, toutes les réunions d'animateurs sont présidées par le président général de la coopérative ou par le vice-président. Dans l'un ou l'autre cas, les membres du conseil d'administration de la région où a lieu l'assemblée, y participent aussi. D'ailleurs, le directeur du "service d'action coopérative" et ses collaborateurs ne peuvent parler qu'à titre de porte-parole du conseil d'administration. Le président et les administrateurs élus présents, sont là pour en témoigner et ajouter les commentaires qu'ils jugent à propos.

b) Lieu et déroulement des assemblées

## 1) Salle des animateurs.

Les assemblées de groupe d'animateurs ont toujours lieu dans une des usines de la coopérative. On y a aménagé là une salle spéciale pour les animateurs. Ainsi, les animateurs peuvent se sentir bien chez eux et être très à l'aise, ce qui n'était pas toujours le cas lorsque les réunions n'avaient pas lieu dans les locaux de la coopéra-

tive. D'ailleurs, à cette occasion, les animateurs peuvent faire une "tournee du propriétaire" de l'usine. Il ne faut pas oublier que ce sont eux et tous les autres membres qui sont les vrais propriétaires de la coopérative.

2) Assemblées de groupes régionaux.

Les assemblées durent environ trois heures et demie. Durant la première partie de la réunion, les animateurs entendent certains exposés. Ensuite, une pause-café d'une demi-heure leur permet d'échanger leurs idées sur les questions à l'étude. Le dialogue reprend ensuite avec les membres du conseil d'administration et les administrateurs associés de la coopérative.

3) Les assemblées plénières des animateurs.

Deux assemblées plénières sont convoquées chaque année: la première du conseil d'administration et les administrateurs associés de la coopérative. La réunion dure toute la

journée. L'ordre du jour ressemble à celui des assemblées de groupe. La deuxième assemblée plénière des animateurs a lieu à l'automne au siège social de la coopérative, à Granby, à l'occasion de l'assemblée générale annuelle de la coopérative. Les délégués à l'assemblée générale sont élus par les assemblées de régions; 95% d'entre eux sont des animateurs. Les autres animateurs de même que les suppléants sont invités à titre d'observateurs avec voix délibérante. Étant donné que l'assemblée générale est formée en grande partie par des animateurs qui sont bien au courant de la marche de la société et qui ont étudié en petits groupes tous les projets à réaliser, les délibérations sont très profitables. Les animateurs peuvent apporter une contribution positive à l'étude des questions qui figurent à l'ordre du jour; ainsi, il est possible de prendre des décisions "éclairées" et démocratiques.

(A suivre)

## Le paiement des agneaux et moutons

En fin de juillet, M. Jean Brasseur, directeur de l'approvisionnement aux abattoirs et salaisons de la Coopérative Fédérée, annonçait un important changement dans le système de paiement des agneaux et moutons.

En effet, depuis la semaine du 26 juillet, les agneaux et moutons sont payés aux agriculteurs sur la base du poids vivant. Ces animaux sont payés suivant les catégories "bon", "moyen" et "commun".

Les mêmes catégories seront utilisées pour les agneaux et pour les autres moutons mais dans le cas de ces derniers, il est entendu que les prix correspondront à la différence de qualité existant entre les agneaux et les autres classes de moutons.

Le but de ce changement apporté dans le système de paiement des agneaux et moutons est de permettre au producteur expéditeur d'établir plus facilement la relation entre l'animal vivant qu'il expédie et le prix qu'il peut s'attendre de recevoir. Les agneaux et moutons sont classifiés sur rail suivant le système de classification appliqué par le ministère fédéral de l'Agriculture. Il s'agit d'un système plutôt complexe avec lequel tous les producteurs ne sont pas familiers. Pour l'information des producteurs, disons qu'en général, les catégories "A" et "B" de la classification officielle correspondent à la catégorie "bon" tandis que les catégories officielles "C" et "D" correspondent à la catégorie "moyen". Les autres sont "communs" dans les deux cas. Avec l'application du nouveau système de paiement, il devrait être facile pour l'agriculteur d'établir un rapport assez juste entre son animal vivant et les prix du marché.

Même si la Coopérative Fédérée opère trois établissements d'abattage de gros bétail, rappelons que les agneaux et moutons ne sont abattus qu'à l'établissement de Montréal, mais qu'ils sont reçus aux postes de réception de Bic, St-Romuald et Princeville pour être ensuite réexpédiés à Montréal.

## Le marché des vaches à l'automne

À l'automne, les cultivateurs font le ménage dans le troupeau laitier. C'est normal. Le problème est qu'ils le font tous au même moment. Un spécialiste de la question nous disait récemment que la coutume d'attendre la première bordée de neige pour se débarrasser des vaches qu'on destine à l'abattoir risque toujours de jouer contre les intérêts des producteurs.

La conséquence pratique de cette coutume est une congestion du marché des vaches, laquelle congestion contribue à provoquer la chute des prix.

La capacité de recevoir et d'abattre des vaches est limitée sur une base hebdomadaire. Des arrivages trop élevés au cours de la même semaine engendrent des problèmes ardues sur le plan de l'organisation du travail dans les usines et de la programmation des abattements, d'où congestion du marché qui se reflète par des prix plus bas.

Si les abattements de vaches à l'automne s'étendaient sur une période un peu plus longue que

celle à laquelle nous sommes habitués, le niveau moyen des prix serait meilleur. Nous comprenons l'attitude de l'agriculteur qui va tendre à "étirer" la production d'une vache avant le début de la période d'hivernement. C'est la première bordée de neige qui prend valeur d'indication du moment de l'expédition, et cela pour tout le monde en même temps. Les vaches arrivent en trop grande quantité sur les marchés ou aux établissements d'abattage et cette trop grande abondance engendre des problèmes qui provoquent la chute des prix. C'est la situation traditionnelle que nous revivons à chaque automne. Si la plupart des agriculteurs croient qu'ils gagnent davantage en prolongeant la lactation le plus possible, quitte à perdre un gain sur l'animal destiné à l'abattage, il est évident que la coutume subsistera. Mais dans ce cas, il est important qu'ils se rendent compte des conséquences de cette pratique. Dans l'ensemble, cependant, on peut s'interroger sur les résultats que donnerait l'emploi d'un crayon bien aiguisé.

## M. Adrien Rioux au M.I.F.

M. Josaphat Lambert, directeur du service des associations coopératives au ministère des Institutions financières, compagnies et coopératives, annonce la nomination de M. Adrien Rioux à titre de directeur de la division des coopératives de consommation et de services à ce même ministère.

Responsable au directeur du service des associations coopératives, M. Rioux a comme fonction de programmer et de coordonner la protection et l'aide au secteur coopératif de la consommation au niveau de l'observance des lois et règlements, l'assistance technique aux coopératives, et dans la participation aux plans de développement et d'expansion des coopératives de consommation et de services.

Plusieurs dirigeants et membres du personnel de coopératives agricoles se réjouiront de la nomination de M. Rioux à cette importante fonction. En effet, les coopératives agricoles opérant un service de vente de produits alimentaires et affiliées à la Fédération des Magasins CO-OP, ont bénéficié de la collaboration du niveau titulaire qui, depuis 1958, a occupé diverses fonctions au sein de la Fédération des coopératives de consommation.

Pendant une quinzaine d'années, M. Adrien Rioux a assumé la direction de la Coopérative de Trois-Pistoles. Il a aussi participé à la fondation de plusieurs coopératives de consommation ou de coopératives mixtes.

Nous souhaitons tout le succès possible à M. Rioux dans l'exercice de ses nouvelles fonctions et nous l'assurons de notre collaboration.

### Prix Gaines au Docteur Flipo

Le Docteur Jean L. E. Flipo de l'École de Médecine vétérinaire de St-Hyacinthe, l'un des pionniers au Canada dans le domaine de la chirurgie orthopédique vétérinaire a mérité le Prix Gaines 1970 pour "sa contribution notoire et significative en médecine et chirurgie des petits animaux".

### Érable et miel

Les usines de la Coopérative des producteurs de sucre d'érable du Québec à Plessisville sont maintenant équipées pour l'emballage du miel. Des ententes ont été conclues avec les organismes groupant les principaux intéressés à la production du miel de la Province.

### Nomination au service canadien des forêts

M. Marcel Lortie vient d'être nommé au poste de directeur régional pour le Québec, du service canadien des forêts. Il aura la responsabilité des programmes de recherches et des services.

### Symposium au congrès des ingénieurs forestiers

Les usagers de la forêt pourront faire valoir leurs vues sur l'utilisation polyvalente des ressources forestières, lors d'un symposium organisé par la Corporation des ingénieurs forestiers du Québec, dans le cadre de son congrès annuel, le 27 octobre prochain, à l'hôtel Champlain de Montréal.



M. George D. Mungall, Directeur général de la division Shur-Gain de Canada Packers dont la photo apparaît ci-dessus, a été nommé récemment au poste de vice-président de la compagnie par le Conseil des administrateurs. On annonce également la nomination de M. P.E. (Perce) Gibson, Directeur général de la division Packinghouse, au poste de vice-président de Canada Packers. Signalons enfin que M. W.F. McLean, Président de la compagnie, a annoncé l'élection de M. J. Douglas Rogers au conseil des administrateurs. Ce dernier est Directeur général de la division du commerce international. (—)

## Il en coûtera cher désormais aux démons de la vitesse

Les automobilistes sont priés de prendre note qu'une nouvelle loi modifiant le Code de la route prévoit des sanctions beaucoup plus sévères à l'endroit de ceux qui dépassent la vitesse permise.

En effet, sur les autoroutes où la vitesse autorisée est de 70 milles à l'heure, avec un minimum de 40 milles, les automobilistes pris en défaut risquent désormais d'encourir une amende de \$20 à \$50, ou 8 jours de prison, dès la première infraction. Si la vitesse excède de plus de 15 milles mais de moins de 30 milles celle permise par la loi, le Tribunal peut en outre confisquer le permis du conducteur pour une période n'excédant pas 3 mois. Enfin, si la vitesse excède de 30 milles ou plus, le juge peut condamner le conducteur à 8 jours additionnels de prison.

La Loi prévoit dans le cas d'une deuxième et d'une troisième infraction au cours des douze mois subséquents à la première, des amendes plus élevées. Les contrevenants risquent en effet une amende de \$50 à \$100 pour la seconde offense et de \$100 à \$200, pour la troisième. Dans ce dernier cas, la loi est particulièrement sévère puisqu'elle prévoit la confiscation obligatoire du permis allant de trois à six mois, suivant que le véhicule filait à plus de 15 milles de la vitesse permise ou à plus de 30 milles. Fait à signaler enfin, et non le moindre, le responsable d'une troisième infraction dans les 12 mois suivant la première devra nécessairement visiter la prison commune, en plus de perdre son permis pour une durée de six mois, s'il est pris en défaut à plus de 30 milles de la vitesse permise ou est impliqué dans un accident de la route.

## Volume accru de viandes en 1970

Les approvisionnements de viandes de toutes sortes durant la première moitié de 1970 ont dépassé sensiblement ceux de la même période de l'an dernier, même s'ils sont demeurés un peu inférieurs à la demande. L'an dernier, à pareille époque, une faible production avait contraint le commerce à puiser abondamment à même les stocks.

N'eût été des exportations de viandes rouges aux États-Unis durant le premier semestre de l'année en cours, les prix auraient baissé pour la peine au Canada ou bien les stocks dans les entrepôts frigorifiques seraient encore beaucoup élevés qu'ils ne le sont actuellement.

Les exportations globales de viandes à tous les pays, du début de janvier à la fin de juin, ont atteint 106 millions de livres, c'est-à-dire 80% de plus que durant la même période de l'an passé. Au Canada, la demande de toutes viandes a augmenté de 3% durant le même laps de temps.

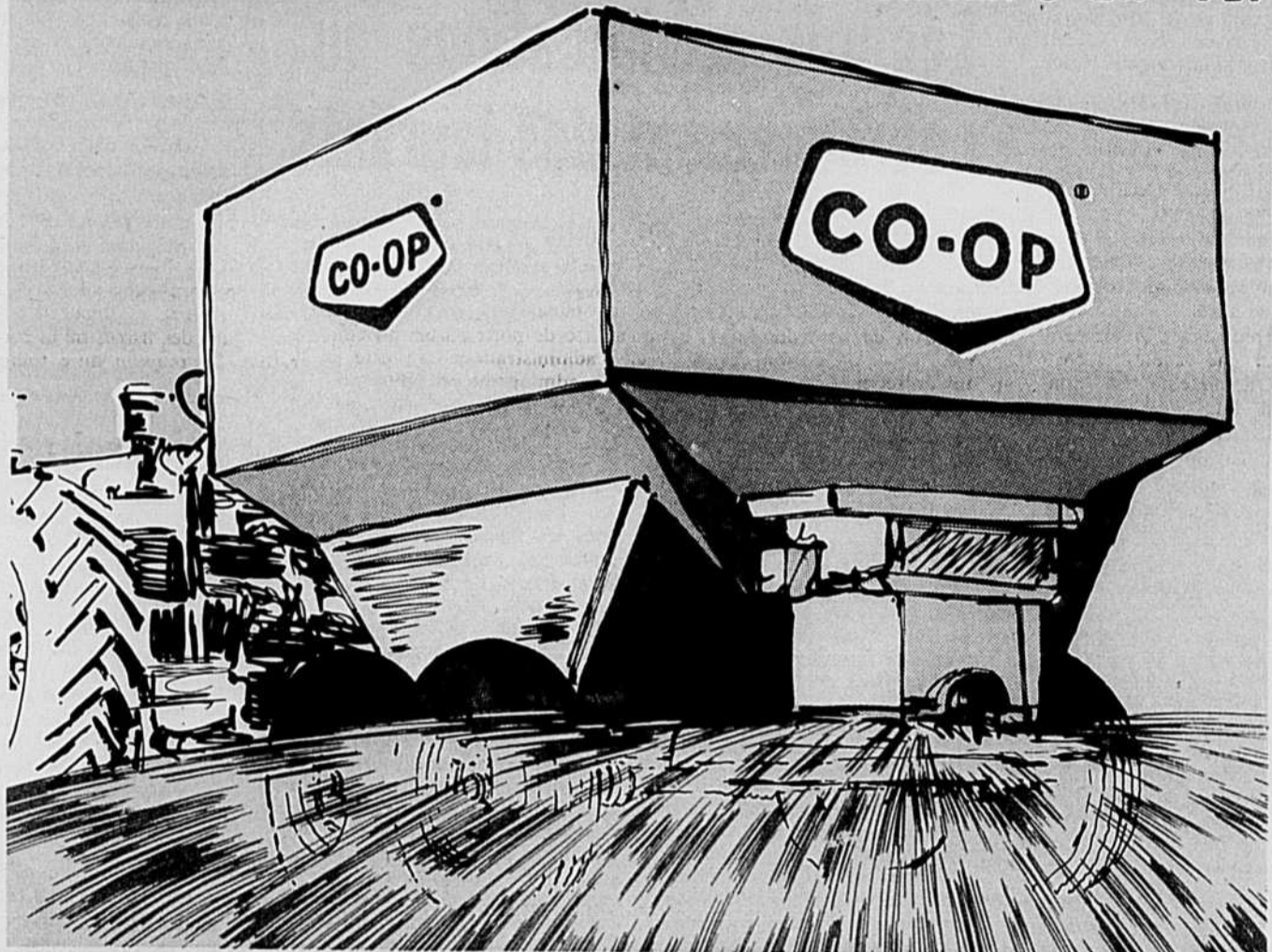
### Et dans l'avenir?

Comment expliquer un tel accroissement des approvisionnements de viandes au pays depuis le début de 1970? Surtout par une forte production de pores et de volailles; en outre, par une certaine hausse des importations de boeuf, d'agneau et de mouton au regard de la même période de 1969.

Pas besoin d'être un économiste hors pair pour prévoir que la production des viandes de porc et de volaille continuera à devancer pour la peine celle de l'an dernier d'ici la fin de l'année en cours.

Il existe encore un impondérable: la valeur d'échange du dollar canadien. Une hausse de cette valeur d'échange de notre dollar, en liberté depuis le 1er juin, aura peut-être pour effet de favoriser les importations de viandes, surtout des États-Unis, durant la deuxième moitié de 1970. Une conséquence directe pourrait être une réduction de prix — et ensuite de production — des poulets à griller au pays, diminution plus marquée que d'habitude à cette époque-là de l'année.

# PENSEZ DÉJÀ AUX RENDEMENTS DE VOS CHAMPS EN '71!



## FERTILISEZ MAINTENANT!

Les plantes possédant une bonne réserve de phosphore et de potasse HIVERNENT mieux. Pour un meilleur rendement l'AN PROCHAIN appliquez à la FIN de CET ÉTÉ les engrais chimiques phosphatés et potassiques CO-OP.

LISEZ ATTENTIVEMENT LE PROGRAMME EXCLUSIF CO-OP DE FERTILISATION DE FIN D'ÉTÉ ET D'AUTOMNE 1970.

CULTURES	APPLICATION EN SURFACE (à l'acre)	ENFOUISSEMENT AVEC LA CHARRUE (à l'acre)
CEREALES — ORGE — AVOINE		Sol léger: 400 lb/0-15-30 Sol lourd: 400 lb/0-20-20
PRAIRIES	300 lb/0-15-30	
PÂTURAGES — ÉTABLIS — À ÉTABLIR EN 1971	300 lb/0-15-30	300 lb/0-15-30
MAIS, GRAIN ET ENSILAGE		400 lb/0-15-30
POMMES DE TERRE		400 lb/0-15-30

Les spécialistes CO-OP en fertilisation sont à votre service. Communiquez aujourd'hui avec le gérant de votre Meunerie CO-OP.

Souvenez-vous: "Rien ne sert de courir, il faut fertiliser à temps".



COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE DE QUÉBEC

Service des Moulées & Fertilisants

4394, rue St-Ambroise, Montréal, P.Q.

St-Romuald, Cte Lévis, P.Q.

AU SERVICE DE  
**LA FERME FAMILIALE**

Rédigé en collaboration  
Chef de la rédaction: **BENOIT ROY**  
Directeur de l'Information

Reproduction autorisée en donnant crédit aux auteurs

*Dans la région du Richelieu*

## Plus de la moitié de la récolte de maïs-grain sera offerte en vente

QUÉBEC — L'administration régionale du ministère de l'Agriculture et de la Colonisation, dans la région agricole du Richelieu, a publié récemment les résultats d'une étude voulant que 58% de la présente production de maïs-grain soit destinée à la vente.

L'étude, effectuée par l'équipe régionale, en collaboration avec la section agricole du Bureau de la Statistique du Québec, portait sur un échantillonnage de 10% des producteurs et de 20% des superficies réservées à la production du maïs-grain dans cette région.

On s'attend généralement à ce que la céréale mise sur le marché soit, en presque totalité, achetée par des meuneries et des distilleries. Par ailleurs, le reste de la prochaine récolte, soit 42%, sera utilisé dans la ferme des producteurs pour l'alimentation des bêtes à cornes, des porcs ou des volailles.

L'étude a aussi démontré qu'un peu plus de la moitié de la présente production sera séchée artificiellement, tandis que 40% du maïs-grain obtenu sera entrepo-

sé dans des séchoirs à l'air libre (cribs). Le reste, soit 8% de la récolte, sera conservé sous forme de grains humides ensilés.

Les enquêteurs ont, par ailleurs, constaté l'épuisement complet des stocks provenant de la récolte de 1969.

Cette année, les ensemencements en maïs-grain couvrent 55.701 acres dans cette région, ce qui représente une augmentation d'environ 55% sur l'an dernier. Durant la même période, le nombre des producteurs a augmenté de quelque 300 pour atteindre 1.192.

### Mérite agricole

## Légères modifications au couronnement des lauréats

QUÉBEC — Le ministère de l'Agriculture et de la Colonisation annonce quelques modifications aux cérémonies marquant le couronnement des lauréats du 81<sup>ème</sup> concours de l'Ordre du mérite agricole, le 9 septembre prochain, dans le cadre de l'Expo-Québec.

En effet, voulant honorer d'une façon toute particulière les gagnants de ce concours annuel, le ministère a tenu à leur consacrer une journée entière.

C'est ainsi que les concurrents devront s'inscrire de 11 heures à 14 heures, au second étage du mail reliant le pavillon des Congrès (ancien palais de l'Agriculture) et celui de la Jeunesse et des Sports (petit colisée).

A 15 heures aura lieu une première réception à la salle des exposants du pavillon de la Jeunesse et des Sports. Les concurrents auront l'occasion de rencontrer le ministre de l'Agriculture et de la Colonisation, M. Normand Toupin, ainsi que les sous-ministres et hauts fonctionnaires du ministère. On remettra alors les décorations aux gagnants, sauf au commandeur et au récipiendaire de la médaille d'argent.

Ces derniers seront décorés au cours d'une fête spéciale organisée en leur honneur lors du banquet de clôture qui se tiendra à 19 heures, au deuxième étage du Palais Central, à l'issue duquel M. Robert Bourassa, premier ministre de la province, prendra la parole.

Le concours de l'Ordre du mérite agricole du Québec s'adressait, cette année, aux agriculteurs établis dans le sud-ouest du Québec. La région désignée, la première des cinq divisions de la province pour les fins du concours, comprend les comtés d'Argenteuil, Beauharnois, Laprairie, l'Assomption, Laval, Napierville, Soulanges, St-Jean, Terrebonne, Vaudreuil, Verchères, Robert Baldwin et Fabre.

Le jury chargé de présider le concours était composé de MM. Omer Beaudoin, président, agronome au Service de l'Information du ministère de l'Agriculture et de la Colonisation, Léo Gosselin, de Ste-Félicité, comté de Matane, et Fernand Perras, de St-Isidore, comté de Napierville, respectivement commandeur de l'Ordre en 1969 et 1965. Le secrétaire était M. Théo Busque, agronome, également du Service de l'Information.

## Nouvelle association d'éleveurs de moutons

QUÉBEC — L'Association des éleveurs de moutons de la Vallée de Châteauguay (The Châteauguay Valley Sheep Breeder's Association) vient d'être fondée dans la région agricole du Sud-Ouest de Montréal, à l'occasion d'une assemblée d'une trentaine d'éleveurs, réunis à l'École d'Agriculture de Ste-Martine.

Cette association, qui porte à six le nombre de sociétés ovines existant dans la province, groupe déjà une vingtaine de membres. Son but est de promouvoir les intérêts des éleveurs de moutons qui désirent se spécialiser dans la production d'agneaux précoces.

Elle leur permettra notamment de profiter de la mesure d'assistan-

ce du service de l'insémination artificielle et de l'amélioration des troupeaux.

Selon le conseiller en Zootechnie de la région, M. Maurice Beaulieu, qui s'est intéressé de près à la formation du nouvel organisme, celui-ci pourra bénéficier d'une aide appréciable de la part du ministère de l'Agriculture et de la Colonisation. Il permettra également à ses membres de diversifier leurs productions avec un maximum de succès.

En effet, bien que l'industrie laitière constitue la principale option des agriculteurs de la région, il semble d'ores et déjà que l'élevage du mouton se taillera une place importante dans l'industrie agricole du territoire.

## Déménagement du Ministère de l'Agriculture du Québec

Québec — Le Ministère de l'agriculture et de la colonisation du Québec occupera prochainement un nouvel édifice situé au 200 chemin Ste-Foy, à Québec, où seront centralisés l'ensemble de ses services dont plusieurs étaient jusqu'ici répartis en dehors du complexe parlementaire.

Le déménagement qui s'effectuera à partir du 20 août et se terminera le 30 septembre créera sans aucun doute certaines perturbations temporaires, bien que les autorités aient pris toutes les dispositions voulues pour les limiter à un strict minimum. Les numéros téléphoniques de la plupart des postes actuels resteront les mêmes et les appels placés aux numéros modifiés seront immédiatement acheminés au nouveau chiffre.

En commentant ce point, le titulaire du Ministère, M. Normand Toupin a déclaré que ces inconvénients inévitables seront toutefois minimes, comparativement aux avantages de cette centralisation, qui, a-t-il précisé ne concerne évidemment pas les douze bureaux régionaux.

Il s'est également dit convaincu que le public en général et les agriculteurs en particulier comprendront la situation et l'accepteront de bonne grâce.

### Étape du déménagement

De son côté, la Direction générale des services administratifs et du personnel du Ministère a défini les diverses étapes du déménagement. Voici l'ordre dans lequel chaque service intégrera ses nouveaux locaux: le 20 août: bureau de Québec de la Régie des Marchés, Hydraulique agricole; le 22 août: Concession des terres; le 28 août: Bibliothèque, Centre de reproduction, Photocartographie; 1er et 2 septembre: Information. Le 10 et le 11 septembre: Coopération, Économie et Programmation. 12 septembre: Cercles agricoles. Le 14 et le 15 septembre: Assurance-récoltes; le 16, 17 et 18 septembre: Génie; 19 septembre: Pourvoyeur; le 21 septembre: Registraire. Le 22 septembre: Service vétérinaire; 22 et 23 septembre: Aménagement de ferme; 23 septembre: Insémination artificielle et Inspection des produits agricoles; 24 septembre: Produits laitiers, Loyauté des ventes, Subventions et Primes. Les 25 et 26 septembre: Suites du Ministre et des Sous-Ministres, contentieux et comptabilité; 28 septembre: Direction des bureaux agricoles régionaux; 29 et 30 septembre: Direction générale du personnel et des services administratifs, Direction générale des laboratoires agricoles régionaux.

Le Ministère de l'Agriculture et de la Colonisation occupait l'Édifice D, sur la colline parlementaire, depuis la construction de cet immeuble, en 1932. De sa création — en 1868 — jusqu'à 1932, il était situé dans l'Édifice central A.

### Historique

Le Ministère de l'Agriculture et de la Colonisation du Québec a été créé en 1868, peu de temps après la naissance de la Confédération. C'est donc un des plus anciens Ministères du Gouvernement provincial.

À l'origine nommé Département de l'Agriculture et des Travaux Publics, il a eu successivement juridiction sur l'agriculture, la colonisation, l'immigration, l'émigration et les travaux publics, avant de devenir Département de l'agriculture et de la colonisation en 1887.

Département autonome d'Agriculture en 1897, il se détache alors de la Colonisation qui s'associe aux Mines, puis revient aux Travaux publics et, enfin, est confié, à un Ministère qui a également juridiction sur les mines et les pêcheries.

La création d'un ministère des Mines en 1930, motive une nouvelle mutation de la Colonisation qui s'associe cette fois aux Départements de la Chasse et de la Pêche, avant finalement, de devenir autonome en 1941.

Indépendants l'un de l'autre jusqu'en 1942, les départements d'Agriculture et de la Colonisation fusionnent enfin cette année-là en un seul ministère, tel qu'il existe encore aujourd'hui.

Cette région est située aux portes du marché de Montréal et nombreux sont les Néo-Canadiens qui s'y adressent pour s'assurer l'achat d'agneaux précoces et d'une qualité spécifique.

Sur les quelque 40 éleveurs susceptibles d'adhérer à cette association, déjà 20 ont payé leur cotisation et sont devenus membres actifs. De ces derniers, une dizaine se sont prévalu de l'aide financière du gouvernement à l'achat de femelles d'élevage et de béliers enregistrés.

Les éleveurs de l'association ont déjà pu apprécier l'information faite par un agronome sur la nouvelle méthode de traitement au Thibenzole contre l'infestation des vers chez le mouton. Trois ou quatre fois par an, les membres de l'organisme auront ainsi l'occasion de recevoir les conseils de spécialistes en élevage ovin.

Un expert en production ovine, M. Michel Bourgeault, de St-Bernard de Lacolle, comté de St-Jean, a été élu à la présidence du premier bureau de direction de l'association.

## Concours de labours

QUÉBEC — Le concours provincial de labours de 1970 se déroulera les 30 septembre et 1er octobre prochains, dans la ferme de M. Denis Sureau, située près du village de St-Clet, dans le comté de Soulanges.

L'événement, qui réunira plusieurs dizaines de participants, est une réalisation de l'Association provinciale des Laboureurs du Québec, en collaboration avec la section locale de l'organisme.

La tenue de ce concours annuel a pour but d'aider les agriculteurs à améliorer leurs techniques de labourage.

Dans un communiqué remis récemment à la presse, l'association provinciale souligne qu'on y verra à l'oeuvre les meilleurs laboureurs de l'ouest du Québec. L'événement comportera aussi plusieurs compétitions à l'intention des visiteurs et des laboureurs de calibre junior venant des comtés avoisinants.

D'importantes compagnies d'instruments aratoires profiteront également de l'occasion pour faire la démonstration de leurs plus récentes machines.

Les gagnants des différentes compétitions de la classe provinciale se disputeront le trophée Esso et, en même temps, le privilège de représenter le Québec aux championnats canadiens de labours qui se dérouleront en Ontario en 1971.

## Nombreuses poursuites

QUÉBEC — Normand Toupin, ministre de l'Agriculture, a déclaré qu'en dépit de la nouvelle loi libéralisant la fabrication et la vente des succédanés des produits laitiers, la Régie des Marchés agricoles du Québec a dû intenter jusqu'ici une centaine de poursuites.

Ces actions qui suivent actuellement le cours normal de la justice concernent principalement la couleur et l'emballage de la margarine, les fabricants observant en grande partie les stipulations de la nouvelle loi relatives



à la composition et aux normes de qualité.

La loi et les règlements adoptés par le lieutenant-gouverneur en conseil précisent entre autres que la margarine doit être d'une couleur spécifique la distinguant du beurre et en défendent la vente dans un emballage de papier parchemin.

Interrogé à ce sujet, le porte-parole de la Régie chargée de l'application de la loi, a déclaré que les poursuites inscrites jusqu'à maintenant devraient mettre un terme rapide à ces abus, car les contrevenants sont passibles de fortes amendes et s'exposent même à la révocation de leur permis, en cas de récidive.



## Au Centre d'insémination artificielle

### C 13 MASKA LOTAR "AUBIN" 3 A

A + (94.5) — E.V.G.A.: 450  
Né le 26 janvier 1969

Son père: LA GORGENDIÈRE

MONTCALM LOTAR L33 39009  
AAA — Excellent (90.6)

Classification:

17 filles: 71% Bonnes Plus et Mieux avec un pointage moyen (85.9)

Production:

18 filles E.M. 2X305 jours:

Lait	Gras	%	M.C.R.
9438	419	4.44	(133)(131)

Père de:

3 filles médaille de bronze  
11 filles sceau de bronze  
10 filles sceau d'argent  
4 filles sceau d'or

Sa mère: BRULE DRAGON TONNELLE T53 — 44873

Excellente (93.7)

Enregistrement supérieur: Sceau d'or

Age	Jours	Lait	Gras	%	M.C.R.
2-	2 x 305	6901	359	5.20	(120)(139)
3-	2 x 268	7583	405	5.34	(119)(141)
4-	2 x 298	9915	483	4.87	(147)(159)
5-	2 x 336	10025	507	5.06	(141)(158)
6-	2 x 295	9281	454	4.89	(131)(142)
5 lactations:		43705	2208	5.05	(132)(148)

## CONTRÔLE D'APTITUDES DES PORCS DE RACE

Les sujets de ces portées seront soumis au "Sondage du gras dorsal" et à la classification au poids vif de 180 à 220 livres.

Nom et adresse de l'éleveur	Identification des parents	Race	Date de naissance	Mâles	Femelles
VILLA ST-ALPHONSE, St-Jérôme, Terrebonne.	V. Gorpdale B.S. ALNA-204W T. Mastio T ABLF-386Y	Y	1/4/70	5	4
ROY, Alexandre, St-Georges, Beauce.	V. Montminy PGY-7Z T. Roy-AI AMHC-8Z	Y	1/4/70	8	1
HOULE, Laurent, Yamachiche, St-Maurice.	V. Mastio T ABLF-588Y T. Polora AMRB-59X	Y	1/4/70	1	7
CORBEIL, Paul, St-Ignace-de-Stanbridge, Missisquoi.	V. Vista Acres Ivan JOUZ-11A T. Corbeil APFU-24A	Y	1/4/70	8	3
GAUTHIER, Roger, St-Irène, Charlevoix.	V. Royal Oak Chief OKV-12A T. Gauthier R AMG-409Y	Y	2/4/70	7	5
PAYEUR, Philippe, St-Sylvestre, Lotbinière.	V. Mastio T ABLF-214X T. Payeur VUD-31W	Y	2/4/70	7	6
GAUTHIER, Lucien & Fils, St-Thomas d'Aquin, St-Hyacinthe.	V. St-Thomas BYE-132Z T. Cloverview Mina AXUM-257Y	L	3/4/70	4	4
GAUTHIER, Lucien & Fils, St-Thomas d'Aquin, St-Hyacinthe.	V. Knoxford Prince AHTV-20Z T. St-Thomas BYE-11Z	L	3/4/70	3	5
HOULE, Laurent, Yamachiche, St-Maurice.	V. Mastio T ABLF-588Y T. Polora AMRB-12A	Y	3/4/70	5	7
YOUNG, Donald, Beebe, Stanstead.	V. Beebe Plain Sir Lancelot AIHO-98Z T. Beebe Plain Vega AIHO-160Y	L	3/4/70	4	4
GAUTHIER, Lucien & Fils, St-Thomas d'Aquin, St-Hyacinthe.	V. St-Thomas BYE-132Z T. Cloverview Mina AXUM-237Y	L	4/4/70	3	5
DIONNE, Gilles, St-Charles, Bellechasse.	V. Cloverview Duke AXUM-258Z T. Dionne ANAI-62Z	L	5/4/70	4	4
SOUCY, Fernand, St-Edouard, Lotbinière.	V. Cloverview Duke AXUM-90Z T. Du Murier JBF-6Z	L	5/4/70	7	7
RR.SS. DU ST-ROSAIRE, C.P. 2020, Rimouski.	V. Caritas AITF-118Z T. Rimouskoise CEAA-108W	Y	6/4/70	4	3
PORCHERIE IDÉALE INC., St-Barnabé Nord, St-Maurice.	V. Mastio C ABLF-573Z T. Proulx Pretty Dolly ANVJ-971Z	Y	6/4/70	5	6
DIONNE, Gilles, St-Charles, Bellechasse.	V. Cloverview Duke AXUM-258Z T. Dionne ANAI-61Z	L	7/4/70	4	6
MOREAU, Henri, St-Agapit, Lotbinière.	V. Montminy PGY-55A T. Moreau AOYN-3Z	Y	7/4/70	4	6
ROY, Alexandre, St-Georges, Beauce.	V. Montminy PGY-7Z T. Roy-AI AMHC-7Z	Y	7/4/70	6	7
RR.SS. DU ST-ROSAIRE, C.P. 2020, Rimouski.	V. Caritas AITF-118Z T. Rimouskoise CEAA-14Y	Y	7/4/70	4	4
PORCHERIE IDÉALE INC., St-Barnabé Nord, St-Maurice.	V. Mastio C ABLF-573Z T. Proulx ANVJ-0118A	Y	7/4/70	7	3
CORBEIL, Paul, St-Ignace-de-Stanbridge, Missisquoi.	V. Porkolator Dr Jack HHAC-463Z T. La Martinière Nanette CUGU-183Z	Y	7/4/70	6	3
NADEAU, Jean-Marie, Ste-Hénédié, Dorchester.	V. Mastio C ABLF-99A T. Mastio ABLF-239Y	Y	8/4/70		
MASSE, René & Fils, Kamouraska Moulin, Kamouraska.	V. Bossman WL-12A T. Massé ALGX-31Z	Y	8/4/70	5	7
ARCHAMBAULT, Roméo, St-Thomas d'Aquin, St-Hyacinthe.	V. Knoxford Prince AHTV-20Z T. Archambault ANUT-70Z	L	8/4/70	4	4

## "ICI ET LÀ DANS NOS RÉGIONS" ...

### ● Assemblée des jeunes

QUÉBEC — Près de trois cents jeunes agriculteurs des cercles de la Rive Sud et de la région agricole de Québec ont tenu dernièrement une assemblée conjointe avec leurs confrères des cercles de St-Raymond et de St-Léonard, dans le comté de Portneuf.

Au cours de cette réunion qui s'est déroulée à St-Raymond, les participants ont étudié le fonctionnement et les structures de la fédération de la Rive Nord, existant depuis vingt ans.

Depuis plus d'un an, il est question de fonder une ou plusieurs fédérations des comtés de la Rive Sud ou d'incorporer ces cercles à la fédération déjà existante.

### ● Nominations

QUÉBEC — Le Gouvernement du Québec vient de faire connaître les noms des membres du nouveau conseil d'administration de la Raffinerie de Sucre de Québec.

Le président est M. Normand Toupin, ministre de l'Agriculture et de la Colonisation. Les autres membres de la corporation sont MM. Georges Vaillancourt, député de Stanstead et adjoint parlementaire du ministre, Marcel Ostiguy, député de Rouville, Fernand Cornélius, député de St-Hyacinthe et Paul Berthiaume, député de Napierville-Laprairie.

Située à Mont-Saint-Hilaire, près de Montréal, la Raffinerie de Sucre de Québec est gérée par M. Léo Filion. L'usine emploie une centaine de personnes auxquelles s'ajoutent plus de 250 employés saisonniers durant l'usage.

### ● Bourse d'étude

QUÉBEC — L'Exposition canadienne nationale de Toronto vient d'accorder une bourse d'étude de six cents dollars au jeune Michel Blanchette, 19 ans, de La Présentation, dans le comté de St-Hyacinthe.

Étudiant au Cegep de St-Hyacinthe, le jeune Blanchette s'est particulièrement distingué, au cours de l'année, par la diversité de ses activités en son milieu. Il est, notamment, membre actif de deux associations de jeunes agriculteurs.

Neuf autres bourses d'égale importance ont été décernées à autant d'étudiants dans chacune des autres provinces canadiennes. Les lauréats sont choisis parmi les étudiants qui se destinent à la pratique de l'agronomie ou de la médecine vétérinaire.

### ● Sentence arbitrale

QUÉBEC — La Régie des Marchés agricoles du Québec vient de rendre une sentence mettant fin au différend qui opposait J.-J. Joubert limitée, de Montréal, et le Syndicat des producteurs-fournisseurs de lait du poste de transformation de la compagnie, à Nicolet.

Le litige portait sur le prix de vente du lait dans le cadre d'un nouveau contrat.

Selon la sentence rendue récemment, les prix minimums payés aux producteurs-fournisseurs pour le lait livré à Nicolet, du 1er avril au 30 septembre 1970, seront de \$3.68 les 100 livres pour le lait de qualité "A" livré en vrac, de \$3.58 pour le lait livré en bidon, \$3.55 pour le lait de qualité "B" livré en vrac et de \$3.45 pour le lait livré en bidon.

### ● Diminution des récoltes de fraises

QUÉBEC — La mauvaise température de l'hiver et du printemps derniers a causé des dommages importants dans les fraisières de la région de Québec.

Tel est l'avis des spécialistes des bureaux agricoles régionaux du ministère de l'Agriculture et de la Colonisation. Les plus touchés sont les producteurs de l'île d'Orléans qui n'ont pu expédier une partie de leur récolte sur les marchés de consommation de Toronto et de Montréal.

Dans les autres régions du Québec, les récoltes ont été sensiblement comparables à celles de l'an dernier.

### ● Un troupeau Québécois bon second

QUÉBEC — Le troupeau Ayrshire d'un éleveur québécois, M. Maurice T. Caron, de St-Roch des Aulnaies, dans le comté de l'Islet, vient de se placer deuxième pour sa production de lait au Canada.

Ce troupeau de 18 vaches a enregistré une moyenne de 14.153 livres de lait pour l'année 1969, soit 13 points de plus que la moyenne 1968 et 22 points de plus que celle de 1967.

Le deuxième meilleur troupeau dans le groupe C est celui de M. Roger Beaudry, de Granby, avec une moyenne de 12.642 livres de lait.

# PESTICIDES ET SÉCURITÉ

Depuis 25 ans la qualité et l'abondance des produits alimentaires sont étroitement liées à l'usage des pesticides. Cependant, pour protéger la santé de l'homme et assurer la salubrité du milieu dans lequel il vit l'emploi de ces produits toxiques doit faire l'objet de contrôles précis.

Les gouvernements provinciaux et fédéral se partagent les responsabilités du contrôle de l'emploi des produits chimiques en agriculture. Il nous faut reconnaître toutefois, que l'ultime responsabilité du bon emploi des produits antiparasitaires repose sur l'usager. Malheureusement, c'est chez lui qu'on observe les négligences les plus courantes.

Au niveau fédéral, le ministère de l'Agriculture voit à l'enregistrement des pesticides conformément aux termes de la Loi sur les produits antiparasitaires. En effet, avant d'être commercialisés les pesticides doivent être enregistrés et le fabricant doit en garantir l'efficacité et la sûreté en regard du mode d'emploi proposé. Après avoir étudié ces données, le ministère de l'Agriculture indiquera le type de récolte sur lequel le produit peut-être employé et son mode d'application.

Au niveau provincial, le ministère de l'Agriculture conseille les cultivateurs sur l'emploi des pesticides: taux d'application, choix des produits, technique de vaporisation etc... Le ministère provincial de la Santé peut également exercer un certain contrôle sur la distribution et la manipulation des pesticides. Par exemple, dans certaines provinces, les distributeurs doivent obtenir un permis du ministère de la Santé.

## Les pesticides dans les aliments — niveau de sécurité

La loi des aliments et drogues interdit la vente de tout produit qui pourrait contenir des substances toxiques ou nocives et assure ainsi la protection du public. Les pesticides étant toxiques pour plu-

sieurs espèces animales ou végétales, on doit les considérer comme des poisons et leur toxicité pour l'homme est en fonction directe de la quantité consommée.

La D.G.A.D. a donc établi des règlements qui précisent pour certains pesticides la quantité de résidus qui peuvent rester sur des aliments donnés après la récolte. Ces faibles quantités de résidus, appelées tolérances, sont considérées par les scientifiques comme étant sans danger pour le consommateur.

Afin de fixer des tolérances légales pour certains pesticides, la D.G.A.D. exige des fabricants qu'ils soumettent les données suivantes en détail:

- les propriétés physiques et chimiques de la substance
- la preuve que le produit est efficace et pratique pour l'usage recommandé
- la quantité à utiliser, la fréquence et le moment de l'application
- une méthode satisfaisante d'analyse pour doser les résidus du pesticide
- la quantité de résidus restant sur chaque type d'aliment au moment de la récolte
- des études de toxicité
- la tolérance proposée

La recherche nécessaire pour faire la preuve de l'efficacité d'un pesticide et pour en faire l'évaluation toxicologique exige de nombreux essais en laboratoire et la compilation de multiples données. Le tout peut représenter entre trois et cinq ans de travail.

## Évaluation toxicologique

Pour procéder à cette évaluation, on doit d'abord effectuer des études de toxicité à court terme sur un certain nombre d'espèces animales. Les facteurs dont on tient compte comprennent entre autres, le sexe de l'animal et ses réactions à l'exposition cutanée aux pesticides, à leur inhalation et à leur ingestion orale. Des études à long terme font suite à ces pre-

mières observations. Au cours de ces recherches d'une durée approximative de deux ans, on soumet au moins deux espèces animales à diverses doses de pesticides. À la fin de cette période, des pathologistes qualifiés procèdent à l'examen sommaire et microscopique de plusieurs organes y compris le foie, le cœur, et les reins. L'action tératogène (effet nocif sur l'embryon) des pesticides et leur effet sur les organes de la reproduction peuvent également faire l'objet d'études spécialisées.

## Les tolérances

Afin de s'assurer que la quantité d'un produit antiparasitaire consommée par l'homme ne dépasse pas l'A.Q.A., on établit des limites de tolérances pour les résidus de ce pesticide. Ces tolérances supposent toutefois un emploi judicieux du produit par l'usager.

Les inspecteurs de la D.G.A.D. travaillent en étroite collaboration avec les représentants agricoles et avec divers organismes. Ils participent aux programmes d'éducation dont l'objectif est de renseigner les usagers sur les dangers inhérents à l'emploi des pesticides et sur les tolérances permises dans les aliments.

Jusqu'à ce jour, des études, bien qu'incomplètes, ont indiqué que les quantités de pesticides ingérées par l'homme sont bien moindres que les doses quotidiennes admissibles et donc bien en deçà des limites de sécurité fixées pour une vie entière.

## A l'usager

Au foyer, au jardin ou à la ferme, le mauvais emploi ou l'abus des pesticides peuvent annuler tous les programmes de contrôle ou de recherche dans ce domaine.

Étiquettes et directives sur les produits antiparasitaires sont là, pour être lues et observées. Optez pour la prudence!

## Prix agricoles mirobolants

Vous est-il déjà arrivé de vous demander ce que les produits de la ferme rapportent aux agriculteurs des autres parties du monde?

Si l'on s'en reporte à un tableau publié ces jours derniers par le ministère fédéral de l'Agriculture, certains prix agricoles du côté de l'Europe ont atteint en 1968-69 des niveaux qui nous sont peu familiers.

Ainsi, la cote supérieure du blé en Norvège s'élevait à \$4.55 le boisseau au producteur et celle du seigle en Finlande à \$3.91. En Norvège également, l'orge rapportait \$3.02 le boisseau tandis que le producteur de betteraves à sucre en Finlande touchait \$26.43 la tonne.

Les prix les plus élevés pour les pommes de terre — \$4.75 le quintal ou les 100 livres — sont allés aux cultivateurs de la Turquie. (Le chiffre correspondant en Autriche dépassait à peine le dollar, fait à signaler au passage).

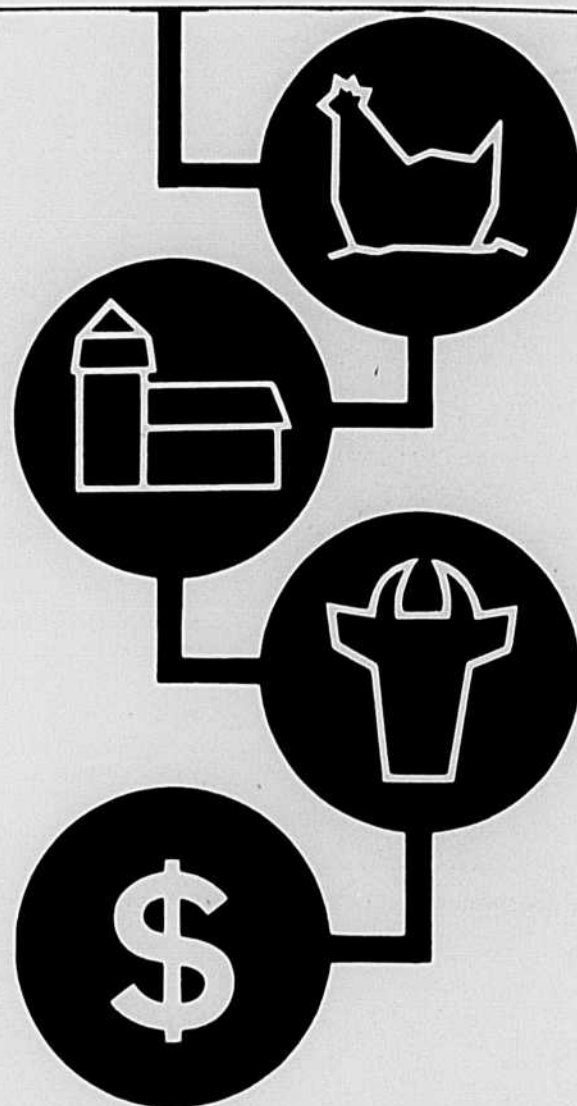
La Finlande se distinguait encore dans deux autres spéculations: les bovins de boucherie y rapportaient au delà de \$56, et les porcs \$44.70 — les cent livres dans chaque cas, évidemment.

Deux autres prix-sommets de nouveau en Turquie cette fois: 66 cents la livre de chair de volaille et presque \$8 les cent livres de lait.

Une autre publication souligne que les prix de gros du beurre s'élevaient à 83 et 82 cents la livre en Allemagne de l'Ouest et en Hollande; ceux du fromage Cheddar (Wisconsin) à 59 cents aux États-Unis.

Des lecteurs penseront sans doute que l'idéal serait une exploitation agricole affectée à la production et à la vente de l'ensemble de ces denrées... sans oublier les prix! Mirobolants, il faut en convenir, mais clairsemés.

Le consommateur en penserait-il autant au moment de se mettre à table avec sa famille?



## UN BON RÉSEAU ÉLECTRIQUE DANS LA FERME, C'EST PLUS D'ARGENT EN BANQUE

Vous voulez accroître la production de votre ferme, en retirer plus de profits. L'électricité vous permet d'utiliser tous les moyens qui vous rendront la chose facile, sans employés supplémentaires.

Si votre réseau électrique est insuffisant pour répondre à vos besoins de modernisation, le coût d'installation ou de rénovation n'est pas prohibitif. Et c'est là un investissement qui vous assurera des bénéfices considérables tout en diminuant votre labeur.

Que vous construisiez ou rénoviez, consultez l'agronome du service agricole de l'Hydro-Québec dans votre région: il vous suggérera comment augmenter vos bénéfices, en vous renseignant bien sur ce que l'électricité peut faire à bon compte. Et n'oubliez pas que l'Hydro-Québec vous offre un plan de financement avantageux. Voyez votre maître électricien.



Hydro-Québec

## Votre journal

### "La Terre de Chez Nous"

Seul hebdomadaire agricole français au Canada —

## ...vous apporte régulièrement

- Les nouvelles et commentaires agricoles les plus pertinents
- Des chroniques répondant aux besoins des abonnés
- Des dossiers exclusifs et complets, nouvelle initiative TCN qui permet à chacun d'enrichir ses connaissances scientifiques, techniques et économiques.
- Les pages du Foyer et leurs chroniques variées.



Recevoir à chaque semaine *La Terre de Chez Nous* est un moyen pratique et par surcroît économique de suivre l'actualité agricole canadienne, tout en percevant les vrais problèmes des agriculteurs et des forestiers. **M. Bruno Côté, de Yamachiche** dont la photo apparaît ci-contre, est le **représentant autorisé TCN** pour la vente d'abonnement dans le territoire suivant: Fédération de l'U.C.C. de la Mauricie, et le comté de Berthier. Profitons de son passage pour s'abonner ou renouveler son abonnement à "La Terre de Chez Nous".

## En vrac

### Rapport du contrôle laitier

La Division des bestiaux du ministère de l'Agriculture du Canada rapporte que plus de 110.000 vaches ont été contrôlées et que leur production de lait de 1969 a été certifiée, selon le programme fédéral du Contrôle d'aptitudes des bovins laitiers de race.

Le programme, dirigé par la Division des bestiaux, a pour but d'établir les relevés de production de toutes les vaches de race soumises au contrôle. Ces renseignements fournissent une base fiable à la conduite efficace d'un programme d'élevage.

### Essais négatifs du 2, 4-D

Les usagers du 2, 4-D comme herbicide pour pelouses peuvent causer des dégâts au gazon nouvellement semé, sans pour autant réussir à détruire les mauvaises herbes, selon les résultats d'essais à la

Station de recherches de Sarnia, C.B.

M. R.M. Adamson, chercheur à cette station, a établi que les dégâts les plus importants causés par l'emploi du 2, 4-D se produisent à l'encontre du pâturin, et cela quand l'herbicide est utilisé à raison d'une livre de 2, 4-D à l'acre, entre trois et six semaines après le semis.

La production de l'agneau diminue aux É.-U.

D'après le Département de l'Agriculture des É.-U. la production d'agneaux devrait atteindre le chiffre de 13,4 millions de têtes au cours de 1970, soit 2% de moins qu'en 1969. Les treize États de l'Ouest rapportaient un total de 9,5 millions de têtes, soit 1% de moins qu'il y a un an. Dans ces mêmes États, le nombre d'agneaux nés avant le 15 mars, avait diminué de 2%. Le Texas, le plus gros

producteur d'agneaux, rapportait 2,4 millions d'agneaux, soit 3% de plus qu'il y a un an. Le deuxième producteur, le Wyoming, ne montrait aucun changement à 1,2 million de têtes.

Consommation domestique de viande.

Au cours de la première moitié de 1970, il s'est consommé 1,357,5 millions de livres de viandes rouges au Canada, soit 2% de plus qu'au cours de la même période de 1969. La consommation de viande de boeuf et de porc augmentait de 3% dans chaque cas, celle du mouton et de l'agneau augmentait aussi de 9%, mais celle du veau diminuait de 20%.

Au cours du mois de juin, la consommation de viande de boeuf atteignait 141,8 millions de livres, environ 2 millions de livres de plus que pour le mois de juin 1969.

## Nombre croissant de porcs au pays

Alors que la plupart des régions du monde sont aux prises avec une explosion démographique, le Canada connaît actuellement une explosion de sa population porcine, particulièrement dans les provinces de l'Ouest.

Au 1er juin de cette année, il y avait plus de 7 millions de porcs au Canada. Ce chiffre, qui représente une augmentation de 23% par rapport à l'an dernier, est également le plus considérable depuis 1943.

L'augmentation spectaculaire des porcs tient presque entièrement à une augmentation moyenne inusitée de 45% dans l'Ouest. La pénurie de marchés du blé, la disponibilité de vastes quantités d'autres grains et les lois provinciales d'encouragement de la production de bétail sont autant de facteurs qui ont contribué à cette explosion dans l'Ouest.

### Mises-bas en 1970

En Saskatchewan, accroissement de 70% (985.000 au total), le plus haut niveau depuis la dernière guerre; au Manitoba, de 44% (884.000), chiffre record pour cette province; en Alberta, 33% (1.6 million), et, en Colombie-Britannique, de 29% de plus qu'en 1969 (total de 49.000).

Dans l'Est, la progression est modérée, soit 7%, mais toutes les provinces participent à la hausse.

Les mises-bas de printemps ont donné naissance à 5.750.000 porcelets, soit le nombre le plus considérable depuis 1943; dans l'Ouest, mises-bas accrues de 45% et dans l'Est, de 9% seulement. On s'attend que les portées d'automne s'élèvent à presque 800.000, soit 23% de plus que l'an dernier.

# VENTE HOLSTEIN DE BROADWAY FARM

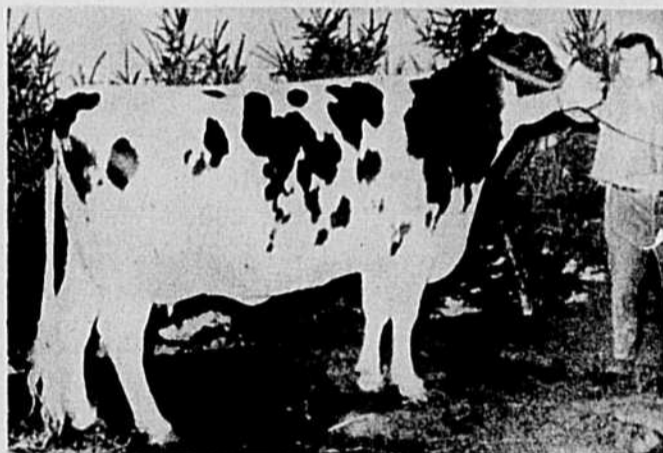
R. Aubrey Livingston, Brampton, Ontario

## À L'ARÉNA DES VENTES DE GEORGETOWN, ONTARIO

Huit milles au nord de l'autoroute 401, sortie 40, chemin Trafalgar (7e rang)

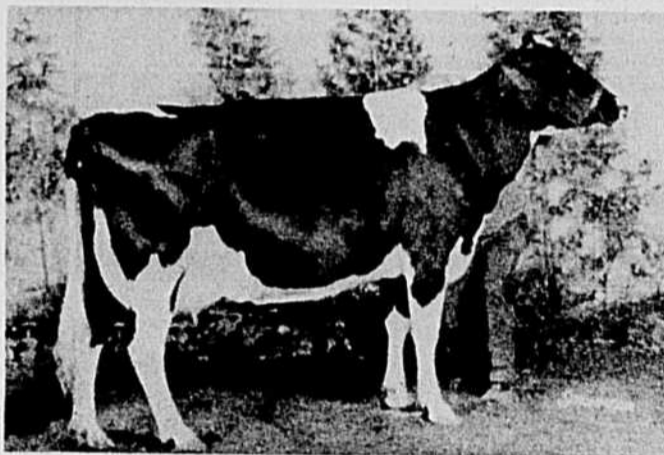
**Vendredi, 4 septembre 1970 ● Midi (H. A. E.)**

**75 têtes — 30 vaches et 40 génisses saillies**



**Broadway Mayers Pansy (EX) Res. ALL CAN.**  
7 ans — 22739 — 861 — 3.79% — 173 — 1771

DEUX  
EXEMPLES  
DE VACHES  
ÉLEVÉES À  
BROADWAY  
FARMS



**Reno Reflection Beth (EX) (93)**  
6 ans — 17753 — 734 — 4.13% — 149 — 168

### LES 30 VACHES À VENDRE SONT TOUTES FRAÎCHEMENT VÊLÉES OU EN GESTATION

Ce troupeau a produit des sujets excellents, comme ceux ci-dessus, qui sont des exemples des animaux de calibre mis en vente. Les vaches seront classifiées et devraient être à 80-90 pour cent G. P. ou meilleures avec des sujets T. B. et une vache qui sera classée Excellente. Les vaches sont

jeunes, de bon type, avec des pis de bonne condition, le genre qui est présentement en demande. Les records de ces 30 vaches démontrent qu'il y en a 10 classées Très Bonnes, 25 sont au-dessus de 15,000 M et 10 ont donné plus de 20,000 livres de lait.

### 40 GÉNISSES EN GESTATION

Certaines ont été saillies récemment, d'autres sont en gestation depuis 4 mois. Les meilleurs records de leurs mères montrent un B.C.A., de 140 à 143. Elles proviennent de taureaux Ex. et plus qu'éprouvés, pour la plupart. 28 sont issues de vaches G. P. ou meilleures, et 4 viennent de vaches

Très Bonnes. 23 de ces génisses ont des mères qui produisent plus de 15,000 livres de lait et 6 ont produit plus de 20,000 livres. C'est un groupe de génisses exceptionnelles, élevées de façon excellente. Elles mettront bas des sujets hors de l'ordinaire.

### Exemples de génisses en ventes:

Née le 15 juillet 1968 —

Mère: Baldwin Darkness T.B.  
5 ans 16750 720 4.3% 141-166 B.C.A.  
2ème: Baldwin Maple Susie  
6 ans 16793 603 3.9% 141-153 B.C.A.

Née le 26 mars 1968 —

Mère: Broadway Amos Gina T.B.  
4 ans 19868 840 4.2% 177-204 B.C.A.  
2ème: Locusthaven Ray Apple Georgina G.P.  
6 ans 17368 708 4.1% 146-162 B.C.A.

Née le 26 mars 1968 —

Mère: Broadway Amos Gina T.B.  
2 ans 16006 685 4.3% 175-204 B.C.A.  
3 ans 17358 788 4.5% 172-212 B.C.A.  
4 ans 19868 840 4.2% 177-204 B.C.A.  
2ème: Locusthaven Rag Apple Georgina G.P.  
6 ans 17368 708 4.1% 146-162 B.C.A.

Née en 1968 —

Mère: Broadway Successor Donna G.P.  
4 ans 15664 624 3.9% 139-151 B.C.A.  
2ème: Broadway Starlight Dixie T.B.  
5 ans 18177 680 3.9% 155-158 B.C.A.  
6 ans 19782 732 3.7% 166-168 B.C.A.  
7 ans 19090 743 3.8% 160-170 B.C.A.

N.B. Livraison gratuite jusqu'à Montréal

Catalogues sur demande — Casse-croûte disponibles

69e vente Rockwood Consignment suivra immédiatement.  
30 têtes de vaches en lait et en gestation et génisses de choix.

## ROCKWOOD INTERNATIONAL LIVESTOCK LTD.

B.P. 67, Georgetown, Ont.

Gérants de la vente

877-4101 (Code 416) 877-6101

# L'AFEAS se donne une nouvelle présidente: Mme Azilda Marchand

## Les femmes disent "Non" à la Mari et à Valérie... mais "Oui" au progrès et au sens des réalités

"Je suis fière de devenir présidente de l'AFEAS, car c'est l'organisme qui à l'heure actuelle semble le plus riche de promesses et celui qui repose sur les bases les plus solides", ainsi s'exprimait la nouvelle présidente générale de l'AFEAS, Mme Azilda Marchand, de l'Ange-Gardien de Rouville, soulignant par le fait même l'action hardie entreprise par celles qui l'ont précédée à la tête de l'Association et surtout celle de la présidente démissionnaire, Mme Dominique Goudreaux, de Nicolet. Le Cap-de-la-Madeleine semble en passe de devenir aussi lieu historique pour l'AFEAS, puisque c'est en cette même crypte de la Basilique où se tenait cette année l'assemblée générale annuelle les 18 et 19 août dernier, que l'AFEAS naissait il y a quatre ans, de la fusion de l'Union Catholique des Fermières, UCFR et des Cercles d'Économie Domestique, CED.



Avec l'affabilité qui lui est coutumière, Mme Dominique Goudreaux, présidente-générale démissionnaire répond ici aux questions des journalistes, entourée de Mme Azilda Marchand et de Mme Marielle St-Hilaire devaient devenir l'une présidente générale et l'autre vice-présidente générale de l'AFEAS.

L'Association Féminine d'Éducation et d'Action Sociale a le vent dans les voiles, elle atteindra probablement les 40.000 membres cette année et de plus en plus sa personnalité s'affirme comme un mouvement d'animation et de prise de conscience des besoins de la famille et du milieu québécois.

Plusieurs centaines de dames et jeunes filles venant de tous les coins de la Province se sont retrouvées au Cap-de-la-Madeleine

pour faire le point sur la vie de l'Association et pour approuver ou rejeter des dizaines de résolutions. Les tensions qui agitent notre société se retrouvent dans les désirs et besoins des femmes exprimés sous forme de requêtes auprès des gouvernements et corps publics. Ainsi l'AFEAS a approuvé les demandes touchant des cours préventifs aux étudiants sur les méfaits des drogues, l'inclusion au programme d'études de cours sur le cinéma afin de préparer les jeunes et les adultes à se former un esprit critique, la mise en place de cours d'éducation sociale comprenant civisme, formation de la personnalité, éducation sexuelle, etc. Dans un ordre différent, on a aussi touché du doigt la nécessité d'instaurer dans toutes les régions de la Province des cliniques de dépistage de cancer, d'établir dans les écoles élémentaires, des techniques de dépistage de la dyslexie et troubles de l'écriture. Les émissions religieuses, la violence à la télévision ont aussi fait l'objet de l'étude de l'assemblée générale. On peut noter un certain désir de revenir à un mode de société plus répressif par la volonté du congrès d'interdire la législation de la marijuana, par des projets de résolutions demandant la restriction du droit de grève dans le secteur public et le rétablissement de la censure des films. Les femmes sont visiblement inquiètes et se de-



Un groupe de dames de la Fédération de Trois-Rivières étudie ici une résolution particulièrement ardue, dans l'ordre habituel Mmes Roger Bellemare, Suzanne Carpentier, Cécile Gélinas, Jeanne d'Arc Toupin et Marcel Dupuis.

mandent si une trop grande libéralisation des lois n'entraîne pas plus de maux qu'elle n'en corrige. On pourra prendre connaissance dans cette page la semaine prochaine, de l'ambitieux programme d'études de l'AFEAS pour 1970-71. Ambitieux par la variété et l'ampleur des sujets abordés. Comme le soulignait une congressiste: "Il vaudrait peut être mieux restreindre le champ d'action pour étudier plus en profondeur. Les résolutions soumises à l'assemblée pourraient être moins nombreuses, mais mieux formulées et plus précises." L'information donnée à la base pourrait alors être plus étendue. On a pu toucher du doigt lors de l'étude des résolutions sur l'usage des drogues et celle sur les politiques laitières par exemple que les membres sont parfois appelées à voter sur des sujets qu'elles ne possèdent peut-être pas assez complètement.

L'action entreprise par l'AFEAS dans nos milieux a des répercussions difficiles à évaluer. Nous reviendrons la semaine prochaine sur certains événements de cette assemblée générale, notamment l'exposé d'une



Mme Azilda Marchand au centre est ici entourée de membres du Conseil d'Administration pour l'année 70-71. Dans l'ordre habituel, 1ère rangée: Mmes Gérard Lefebvre, de la Fédération de Nicolet, Onésime Simard, de Joliette; Marielle St-Hilaire, vice-présidente générale, Mme Azilda Marchand, présidente générale, Georges Desautels, conseillère générale; 2e rangée: Mmes Adjutor Lanouette, de Timmins; Cécile Bédard, secrétaire générale; Gérard Asselin conseillère générale; Gemma Beauchesne, de Rimouski; Denis Gervais, conseillère générale; et Eugène Painchaud, de Québec. Étaient absentes au moment de la photo Mmes Roland Legros de la Fédération de Hull; Hervé Bélanger, de Mont-Laurier; Justine Miller de Hauterive; François Pelletier, de Sherbrooke; Edouard Piché, de St-Jean; Gérard Proteau, de Trois-Rivières et Arthur Borduas, de St-Hyacinthe.



Les heures de détente sont bienvenues après de longues stations d'études, et les frais de la conversation deviennent faciles quand on réunit M. L'abbé Geo. Etienne Phaneuf, aumônier général de l'AFEAS, Mme Françoise Gaudet-Smet, aux multiples occupations, Mlle Louise Simard déléguée aux relations publiques à Radio-Canada et Mme Azilda Marchand, présidente générale de l'AFEAS.

rare profondeur que fit Soeur Guylaine Roquet, lors du banquet. Les dirigeantes passent mais l'Association reste vivante et confiante en l'avenir. Tous nos vœux aux nouvelles élues et un merci sincère à celle qui quitte après avoir vaillamment servi.

Rosaline Désilets-Ledoux

À août nous ramène face à cette garde-robe... Quelle tâche! Vêtements à refaire, à rajeunir, à finir... Voici quelques suggestions qui agrémenteront votre travail. Les boutons et les anneaux recouverts joueront pour vous de façon originale et fort jolie. Choisissez-les gros ou petits, recouvrez-les de fil de coton, de laine ou de fil métallique, de couleur identique ou contrastante, ils conviendront toujours.

Pour ce gilet auquel il manque un bouton, trouvez un autre bouton de même taille et recouvrez tous les boutons avec un fil de même teinte et voilà un gilet à allure nouvelle. Toutes les tailles seront ceintes cet automne: confectionnez des ceintures à la mode avec des anneaux.

### Jeu de boutons

Marche à suivre: (boutons recouverts) (Illustration No 1)



No 1

Monter une chaînette de 3 m. en l'air; attacher en anneau par une maille coulée.

1er tour: Faire 6 b.s. dans l'anneau, attacher.

2e tour: faire 2 b.s. dans chaque b.s. du rang précédent.

3e tour: faire 1 b.s. dans chaque b.s. du rang précédent.

Répéter ce 3e tour jusqu'à ce que le bouton soit couvert.

Derniers tours: Passer une b.s. du tour précédent, faire 1 b.s. toutes les deux b.s. du tour précédent.

Glisser le bouton à l'intérieur, bien fixer sous le bouton.

NOTE: ce travail se fait en m.s. également et de la même façon.

### Jeu d'anneaux

Ce travail se fait avec des anneaux de plastique ou de bois. On peut aussi se servir d'anneaux métalliques qui ne rouillent pas.

Marche à suivre: (anneaux recouverts)

Faire un tour de b.s. tout au tour d'un anneau; attacher par une m.

coulée dans la 1ère b.s. Se fait en b.s. ou en d.b.

1) Faites-en des boutons. (Illustration No 2)

## Jeu de crochet avec Angèle

Recouvrez un anneau, ne cassez pas le fil. Sur l'envers, croi-



No 2

sez quelques brins de fil que vous fixez aux bords de l'anneau. Ce faisceau de fils servira pour coudre le bouton au vêtement.

2) Faites-en des bijoux, des bijoux, des bijoux.

a) Seuls, petits, ils orneront l'oreille, gros, le bras. Recouvrez deux petits anneaux et fixez-les à une monture de



boucles d'oreilles. Les gros anneaux sont recouverts et glissés dans le bras.

b) Reliez-en plusieurs en rangée simple ou double, formez ainsi une ceinture, un bandeau, un collier ou un bracelet. Attachez-les les uns aux autres directement ou encore éloi-

gnez-les avec une chaînette plus ou moins longue entre chacun.

c) Transformez un gilet, un chandail, une robe, un manteau en ajoutant une rangée d'anneaux recouverts à l'encolure ou aux pattes des poches, à l'ourlet ou au bas des manches. (Illustration No 4). Quelle idée! Faites des bretelles d'anneaux à la tunique ou à la jupe de la petite ou à la robe de fin soir de la grande.

d) Amusez-vous à recouvrir vos coussins et même vos abat-jour défraîchis avec des rangées d'anneaux reliées les unes aux autres.

Ce jeu d'anneaux est si facile que toute la famille peut y participer. Rigolez bien.



No 4



## Mon nez dans votre cuisine

### Bleuets, myrtilles et bonne pâte

Le bleuët, ainsi appelé à cause de sa couleur, pousse dans des terrains tourbeux déboisés. Très souvent on le trouve là où un bois a brûlé, bien que ce ne soit pas une condition essentielle. Cependant, dans la région du Lac St-Jean, principale région pour la production industrielle du bleuët, les bleuëtiers sont brûlés tous les trois ans afin d'en augmenter le rendement.

Et qui ne connaît pas le bleuët du Lac St-Jean, si gros qu'il n'en faut qu'un pour faire une tarte?

#### BEIGNES ALLEMANDS

1 gâteau de levure fraîche  
 3/4 tasse de lait  
 2 c. table graisse  
 3 tasses ou plus de farine à pain légère  
 1/4 tasse eau tiède  
 2 c. table sucre  
 1 oeuf  
 1 c. thé sel

Dissoudre la levure dans l'eau tiède; mettre dans un plat de lait chaud, le sucre, le sel et la graisse. Quand le mélange est tiède, verser la levure dissoute; incorporer la moitié de la farine, battre avec une cuillère; ajouter l'oeuf; mélanger le reste de la farine, pétrir à la main. Laisser lever au double du volume. Pétrir légèrement. Abaisser et découper comme des beignes ordinaires mais sans trou. Couvrir et laisser reposer jusqu'à ce que la pâte recommence à lever. Cuire en pleine friture; égoutter. Couper en deux, mettre des bleuëts au milieu, presser légèrement; rouler dans le sucre en poudre ou sucre glace.

#### CRÊPES AUX BLEUËTS

1 1/2 tasse farine  
 2 1/2 c. thé poudre à pâte

3 c. table sucre  
 3/4 c. thé sel  
 2 oeufs  
 1 tasse lait  
 3 c. table beurre fondu  
 1 tasse bleuëts

Tamiser les ingrédients secs. Battre les jaunes d'oeufs, ajouter le lait et le beurre fondu. Incorporer aux ingrédients secs. Battre jusqu'à ce que lisse. Ajouter les bleuëts. Monter les blancs en neige, les faire entrer délicatement dans la première préparation. Cuire à la poêle et servir avec une sauce aux bleuëts.

#### POUDING AU PAIN AUX BLEUËTS

2 tasses bleuëts frais ou congelés  
 jus de 1 citron  
 1/2 tasse cassonade  
 4 tasses cubes de pain  
 1/4 tasse sucre  
 1 c. thé cannelle

Mélanger les bleuëts frais (s'ils sont congelés, les laisser à la température de la cuisine et égoutter), le jus de citron et la cassonade. Mettre la moitié dans une casserole qui va au four. Mélanger le pain, le sucre et la cannelle. Mettre la moitié de la préparation sur les

Le bleuët du Québec a son pareil dans certaines régions de France, mais on l'appelle alors myrtille.

Quelques-unes des recettes qui suivent ont été choisies dans la publication No 321 du ministère de l'Agriculture et de la Colonisation, intitulée "Recettes aux bleuëts". Il est possible de se procurer cette brochure en s'adressant au service de l'Information, Ministère de l'Agriculture, Québec.

bleuëts. Ajouter le reste des bleuëts et ensuite le pain. Cuire dans un four de 350°F, 25 à 30 minutes. Servir avec crème.

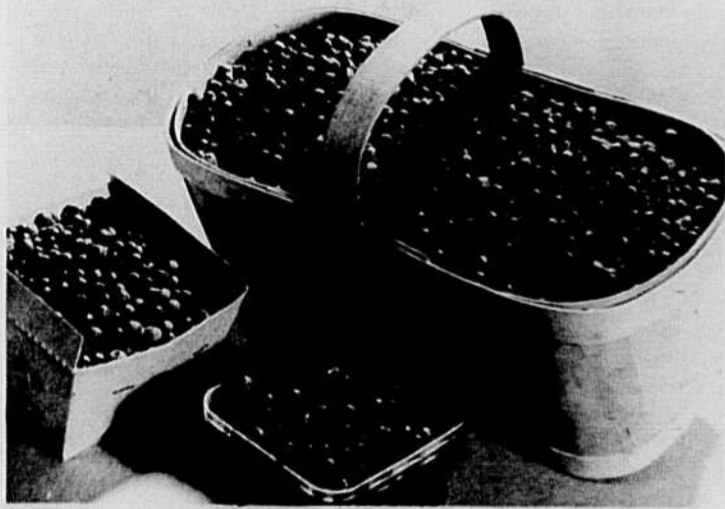
#### POUDING A L'ANCIENNE (CIPATE)

Préparer une pâte brisée. Recouvrir une terrine avec l'abaisse. Verser 1 1/2 à 2 pouces de bleuëts, sucrer au goût. Étendre une autre abaisse, des bleuëts et ainsi de suite jusqu'à ce que la terrine soit pleine, en finissant avec un rang de pâte. Avec un couteau, faire des incisions dans la pâte jusqu'au fond du chaudron. Ajouter 1/4 de tasse d'eau froide. Faire cuire 2 heures dans un four modéré.

#### DESSERT AUX BLEUËTS (MYRILLES)

1 tasse de lait  
 1 grosse c. tb. de beurre  
 2 c. table de sucre  
 1 tasse mie de pain rassis  
 2/3 livre de bleuëts  
 sucre fin, 3 jaunes d'oeufs battus  
 1 tasse crème fouettée  
 3 c. table de sucre

Faire chauffer le lait, y ajouter le beurre et le sucre et faire tremper la mie de pain dans ce mélange. Incorporer ensuite les jaunes d'oeufs. Mélanger le tout et verser dans un moule assez haut et préalablement bien beurré. Faire cuire à four moyen pendant 20 minutes environ. Démouler sur un plat profond, couvrir le gâteau de bleuëts macérés dans du sucre. Verser dessus la crème fouettée sucrée et garnir de bleuëts.



## Meubles en bois verni

Essuyer avec un chiffon très souple en coton ou en soie. Éviter la laine. Si le vernis a perdu son brillant, imprégner un chiffon de laine d'un mélange de deux parties d'huile pour une d'essence de térébenthine. Frotter vigoureusement la surface à polir en décrivant de petits cercles et en n'opérant que sur une petite surface à la fois.

Taches d'eau provenant de récipients contenant des fleurs: frotter légèrement l'emplacement avec un linge imbibé d'huile d'olive, puis essuyer.

Taches de vin, d'alcool, d'eau de Cologne et de parfums liquides: les taches produites par les liquides alcoolisés ne peuvent disparaître qu'après un vernissage de la partie atteinte; c'est une opération

très délicate, à faire exécuter par un spécialiste.

Taches d'encre: pour réussir l'enlèvement de ces taches, il faut tenir compte de la composition de l'encre et de l'essence des bois atteints. Si la tache est fraîche, un lavage avec de l'eau chaude et du jus de citron peut suffire.

Dans tous les cas, il est nécessaire après chacune de ces opérations de passer un corps brillant (huile) ou de la popote, qui non seulement nettoie, mais redonne au vernis son aspect de neuf.

L'alcool et l'essence ne produisent pas de tache sur les meubles dont les surfaces sont recouvertes d'un vernis cellulosique.

(Extrait du LAROUSSE MÉNAGER).



Jacques deBroin, président du Salon International de l'Agriculture et de l'Alimentation, rencontre les représentants des ministères du gouvernement central, qui participeront au programme féminin du Salon du 31 octobre au 8 novembre 1970, à la Place Bonaventure, à Montréal. De gauche à droite: Mme Pauline Klosevych, économiste ménagère, ministère de la pêche;

Mlle Nancy Downing, conseillère, ministère des consommateurs et des corporations; Jacques deBroin; Mlle Monique St-Hilaire, Service de l'éducation, aliments et drogues ministère de la Santé Nationale et du Bien-Etre; Mlle Francine Forest, économiste ménagère, ministère de l'Agriculture.

(Photo Office du film du Québec)

## Belles et bonnes dents

De belles dents sont aussi de bonnes dents aussi est-il absolument nécessaire de ne pas négliger les soins à leur apporter et de les apporter à bon escient.

Les bonnes dents font les bons estomacs puisque la nourriture correctement mastiquée est un gage de bonne digestion. Les bonnes dents sont aussi un signe de bonne santé et de mauvaises dents indiquent souvent des troubles ou des déficiences de l'état général.

### Dix commandements pour avoir des bonnes et belles dents

1. Brossez-les régulièrement non seulement une fois par jour mais ce qui est préférable soir et matin. Brossez-les systématiquement en tournant la brosse (et non en la frottant sur la face avant et arrière des dents de devant) et sur les trois faces des molaires, pendant deux minutes au moins.
2. Brossez vos dents après les repas et non pas avant, pour retirer les traces d'aliments qui peuvent y rester accrochés et fermenter (cause fréquente de mauvaise haleine). Donc après le petit déjeuner et après le dîner.
3. Utilisez une brosse de bonne qualité en bon état dont les poils ne sont ni trop durs, ni trop mous et jamais affaiblis et usés.
4. Rincez toujours soigneusement votre brosse à dents après usage afin qu'il n'y reste plus aucune trace d'aliments qui pourraient fermenter.
5. N'utilisez jamais de métal (aiguille, épingle) pour retirer un morceau d'aliment coincé entre deux dents ou dans une dent creuse. N'employez que des cure-dents de bois ou de plastique et mieux, un fil que vous faites glisser dans l'interstice entre deux dents.
6. Ne donnez jamais de sucreries aux enfants avant de s'endormir et n'en prenez pas vous-même. Donnez le bonbon du soir avant qu'ils se lavent les dents. Ainsi il ne restera pas de sucre entre les dents.
7. Évitez les "chauds et froids" qui font éclater l'émail, par exemple boisson chaude sur une glace, boisson glacée sur un plat chaud...
8. N'utilisez pas vos dents à la place de ciseaux ou de tout autre instrument coupant: elles sont faites pour mastiquer les aliments et cela leur suffit.
9. Un détartrage annuel, fait par le dentiste est nécessaire, surtout pour les fumeurs dont les dents "s'encrassent" plus vite que celles des autres.
10. Consultez le dentiste régulièrement et sans attendre d'avoir mal, une carie peut être décelée avant qu'elle ne commence à vous faire souffrir. Traitée à temps, elle sera bénigne, le traitement plus rapide (et moins cher) et moins douloureux. Vous éviterez aussi les extractions toujours regrettables en vous permettant de conserver des dents saines.

### La dentition des enfants

Il vous faut d'abord savoir que la carie dentaire est reconnue par l'Organisation Mondiale de la Santé comme le troisième fléau mondial après le cancer et les maladies de coeur. La carie non soignée est en effet la source de nombreux troubles de l'appareil digestif avec tous les inconvénients graves que cela peut finalement comporter.

\* Ne croyez pas qu'une dent de lait sous prétexte qu'elle va tomber ne doive pas être soignée. Ne laissez jamais un enfant souffrir d'une dent de lait: le dentiste saura s'il faut soigner sa dent ou la retirer.

\* Si l'enfant présente une dentition mal plantée, et peut-être même des défauts ou des malformations de la mâchoire n'attendez pas que ses dents d'adulte poussent pour consulter le dentiste. Celui-ci doit, pour aider les nouvelles dents à bien pousser, surveiller régulièrement la mâchoire pendant toute la période où tombent les dents de lait, soit pour prévoir un traitement ou la pose d'un appareil soit dans des cas extrêmes très rares, une opération. Parfois il peut être nécessaire de retirer une dent pour que les autres poussent sans gêne dans le cas d'enfants dont les dents s'avèrent trop grandes pour la mâchoire.

\* Attention aux enfants qui sucent leur pouce: cela peut être la cause d'une déformation dentaire.

\* Apprenez aux enfants à brosser eux-mêmes leurs dents tout petits avec une brosse à leur taille (chacun doit avoir la sienne). On n'acquiert jamais trop tôt les bonnes habitudes.

# Le courrier de

## Marie-Josée

CONDITIONS DU COURRIER. Se présenter - âge, sexe, situation - Lettre courte précise, lisible, détails essentiels - pas plus de 3 pages - Pseudonyme court et original - pas de service d'échange - Si on récrit, mentionner pseudonyme et date de publication de la réponse précédente

Adresser vos lettres à: COURRIER DE MARIE-JOSÉE  
LA TERRE DE CHEZ NOUS, 515 ave VIGER, MONTRÉAL 132

*"Il me semble que j'ai cela  
marqué sur le front..."*

Q. Je suis une ménagère de 41 ans, je lisais dans un récent courrier un conseil que vous donniez à une lectrice "Personne n'est à l'abri du doute et de l'angoisse, il faut savoir porter son masque". Cela suffit pour m'inciter à nouer la conversation. Voulez-vous m'aider à retrouver la sérénité et la confiance en moi? A cause d'un concours de circonstances, je me suis retrouvée, il y a bientôt quatre ans, dans un hôpital psychiatrique en repos pour un mois. Je sors à peine de l'obligation de prendre des médicaments qui ralentissent toutes les facultés; je dois me répéter que maintenant je suis "correcte" le psychiatre m'a donné un congé définitif l'an dernier. Je l'ai revu ces derniers temps et il m'a assurée que tout en continuant à faire des efforts, je dois me débarrasser des médicaments et oublier... Etait-ce dû à un certain complexe de supériorité, mais je disais toujours aux autres qui faisaient une dépression "voyons, on ne choisit pas la place où l'on a mal, ce n'est pas plus honteux que d'avoir mal à une jambe..." Maintenant, j'essaie cela sur moi, mais ce n'est plus aussi convaincant. Il me semble que j'ai cela marqué sur le front et que si parfois j'ai un blanc de mémoire, l'interlocuteur pense "cette personne-là..."

J'ai sept enfants. Nous avons connu des difficultés financières, mon mari commence seulement à me comprendre. Heureusement nos sept enfants nous font honneur, ils sont tous aux études; c'est ma plus grande consolation, même si ça coûte "les yeux de la tête" comme dit mon mari. Il n'y a pas grande distraction par ici, cependant, je sais que si je savais mieux organiser tout ce que j'ai à faire, il y aurait moyen de trouver la vie plus intéressante. Dites-moi comment vaincre la sensiblerie que je déteste, c'est si beau la sensibilité bien contrôlée. Comment vaincre la tristesse? Je commence à mieux me connaître, je sais que je suis idéaliste, je voudrais "emmagasiner" des notions de sagesse, de bonheur et essayer de me les dire quand les moments de dépression viendront.

Personne n'est à l'abri des idées noires? Je suis redevenue normale, dites-le moi! Mon entourage a oublié ma dépression, pourquoi pas moi? Je m'intéressais aux associations féminines, mais moins aujourd'hui, les gens sont si amorphes et tellement peu cultivés. A quoi bon?

Claire Fontaine

R. Les tempêtes les plus violentes et les ouragans les plus dévastateurs ne sont point ceux que la nature déchaîne, mais bien les remous et les tremblements qui affectent le cœur et la tête des êtres humains. A voir agir la plupart d'entre nous, rien ne laisse deviner les doutes, les inquiétudes et les angoisses qui se tapissent au plus profond de l'âme. Vous avez vécu l'expérience pénible de la dépression nerveuse. En cela, rien de bien extraordinaire. Des milliers d'hommes et de femmes qui jusque là avaient réussi à conserver un équilibre serein en dépit des difficultés quotidiennes se retrouvent soudain sans ressort et sans appui. Vous avez réussi à sortir de ce trou noir. Le médecin vous le confirme. Mais c'est vous qui devez maintenant acquiescer la certitude et la conviction.

Rien de ce qui vous affecte intérieurement ne transparait en noir et blanc sur votre front. Rien ne transparait dans votre lettre à l'écriture soignée et élégante. Les gens de votre entourage ne sont probablement pas aussi sensibles à ce qui vous est arrivé, que vous l'êtes vous-même. La plupart ont oublié votre maladie passagère et sont bien trop préoccupés par leur personne, leurs difficultés, leurs propres troubles pour scruter à la loupe votre vie. Il faut apprendre à ne pas attacher d'importance à l'opinion d'autrui. C'est un des secrets de la sagesse. Probablement que vous êtes assez perfectionniste et soucieuse d'afficher en tout et partout une façade enviable, cela se révèle assez quand vous parlez de vos étudiants "qui vous font honneur"... Bien sûr que la respectabilité, le rang social, la réussite sont des buts à atteindre, mais cela ne doit pas primer sur l'équilibre intérieur, le repos nécessaire que l'on doit accorder à son corps et à son esprit. Essayez de vivre le plus possible dans le moment présent, sans prévoir trop à l'avance tout ce qui pourrait arriver. N'entreprenez chaque jour que la tâche adaptée à vos capacités. C'est une richesse que de pouvoir s'évaluer soi-même et ne pas surmener ses facultés. Avec sept enfants, vous avez des "distractions" toutes trouvées. Vous savez probablement utiliser les talents et la collaboration de chacun et chacune d'eux pour vous ménager des zones de repos dans la journée. Accordez-vous des heures de calme et laissez-vous aller à ne rien faire. Cela n'est pas paresse, mais sagesse. N'essayez pas de "vaincre" votre sensiblerie. Vous la chasserez sans vous en rendre compte en apprenant à rire, à rire de vous-même d'abord, à rire avec votre mari, vos enfants. Les enfants pardonneront un peu de poussière sur les meubles, un gâteau un peu sec, des vêtements moins empesés, mais ils ne peuvent oublier la mine renfrognée, l'allure accablée qui est trop souvent celle de leurs parents. Vous avez surmonté vos difficultés de santé, vous êtes prête à affronter la vie telle qu'elle est, le monde et les autres tels qu'ils sont. Ainsi pour votre participation

à des associations féminines, il ne sert à rien de rêver à un monde idéal où tout serait en conformité avec vos désirs et vos aspirations. C'est en acceptant les autres tels qu'ils sont que vous pouvez le mieux parvenir à les aider et aussi à vous aider vous-même. Ne voyez pas la vie en rose, c'est illusoire. Ne la voyez pas non plus en noir. Regardez-la telle qu'elle est et vous finirez par comprendre qu'il y a de "bons petits bouts".

Marie-Josée

GILLES DE MONT-LAURIER: Une pièce de 25c datant de 1904 peut valoir aujourd'hui entre \$2.50 et \$2.75, à condition qu'elle ne soit pas trop usée.

REGAIN DE VIE: Voici l'opinion d'un jeune homme de 22 ans sur l'attitude des jeunes gens et des jeunes filles les uns par rapport aux autres. "La femme et la jeune fille sont pour moi des êtres infiniment respectables. Je suis impressionné par la beauté physique comme n'importe quel homme, mais je ne crois pas qu'il faille se fier uniquement à cela. Il y a chez la femme des valeurs beaucoup plus importantes. Il n'est pas douteux que la jeunesse perd très souvent le sens des vraies valeurs, l'amour ne lui étant présenté un peu partout que sous de faux aspects. Le respect du corps n'est pas uniquement une question personnelle, c'est une affaire sociale aussi. Le corps a une mission à remplir, par l'union définitive que représente le mariage chrétien. Il est nécessaire d'y arriver pur, après avoir réussi à dominer ses sens."

Le service postal a repris passablement son cours normal. Nos lecteurs et lectrices peuvent en profiter pour renouer avec leurs habitudes d'alimenter le courrier en problèmes pratiques et en discussions intéressantes. Vous trouverez réponse à vos questions dans un délai très court.

JARRET NOIR: Voici quelques extraits du témoignage d'un lecteur à propos des commentaires de la correspondante qui signait Simone, dans le journal du 8 juillet dernier. "Dans votre courrier, j'ai apprécié les propos de Simone pour leur grande simplicité. Ils jurent avec ceux de la plupart des gens qui craignent tant les familles le moins nombreuses. Pour ma part, je suis un cultivateur dans la cinquantaine. Nous avons commencé ma femme et moi notre vie de ménage très pauvrement. L'hiver, il fallait coucher sur un matelas, près du poêle afin de ne pas avoir trop froid. Il nous fallait charroyer l'eau et nous contenter de l'attelage à boeuf pour nous rendre au village. Le premier petit devait dormir entre nous deux, pour ne pas avoir trop froid. Ce petit a aujourd'hui 30 ans et est capable de prendre ses responsabilités beaucoup mieux que plusieurs qui ont été couvés près de la fournaise à l'huile... Nous avons maintenant 8 enfants qui font notre joie. La famille ne nous a pas aigris ou fait vieillir plus vite. Dieu a veillé sur nous. A certains moments, ce sont nos enfants qui nous ont sauvés de situations critiques. Après 31 ans de ménage, ma femme et moi nous nous aimons plus que jamais. En dépit de la maladie et des épreuves inévitables, nous n'avons jamais perdu confiance. Ma cabane est devenue une maison confortable où il fait bon vivre. La famille agrandie s'y retrouve à l'occasion et nous partageons nos joies ensemble". Merci cher lecteur de vos remarques réconfortantes.

ALYSSE: Les nouvelles perruques en cheveux synthétiques sont faciles d'entretien et peu coûteuses. Vous les lavez à l'eau froide avec un shampoing doux. Nul besoin de les friser aux rouleaux, elles reprennent leur aspect initial en les brossant avec une petite brosse métallique. Il ne faut pas les porter trop longtemps, à la longue ce n'est pas bon pour les cheveux naturels, mais c'est une excellente solution d'appoint pour une sortie précipitée ou une soirée occasionnelle. Choisissez autant que possible une teinte se rapprochant le plus de votre teinte naturelle. Ne l'enfoncez pas trop profondément sur la tête autrement, cela fait un effet de casque de bain désastreux. Il n'en reste pas moins que ces perruques sont la plupart du temps un bon achat.

SOCRATE: Il est bien évident pauvre ami que vos nerfs sont à bout et que vous avez grandement besoin de vous faire traiter. Même je trouve pénible que vous soyez encore en classe. Peut-être que pour le moment, il n'y a pas d'autres solutions. Mais essayez de vous confier à quelqu'un près de vous qui vous aidera à surmonter cette crise et verra à vous faire traiter au plus tôt. Je regrette de ne pouvoir faire davantage pour vous.

SIMONE: Tu as raison de croire que les jeunes filles ne pourront remplacer les hommes sur la ferme, il y a évidemment des travaux que les filles ne peuvent accomplir, par manque de forces physiques. Mais de là à dire que les filles et femmes ne sont



### Une mode si jolie

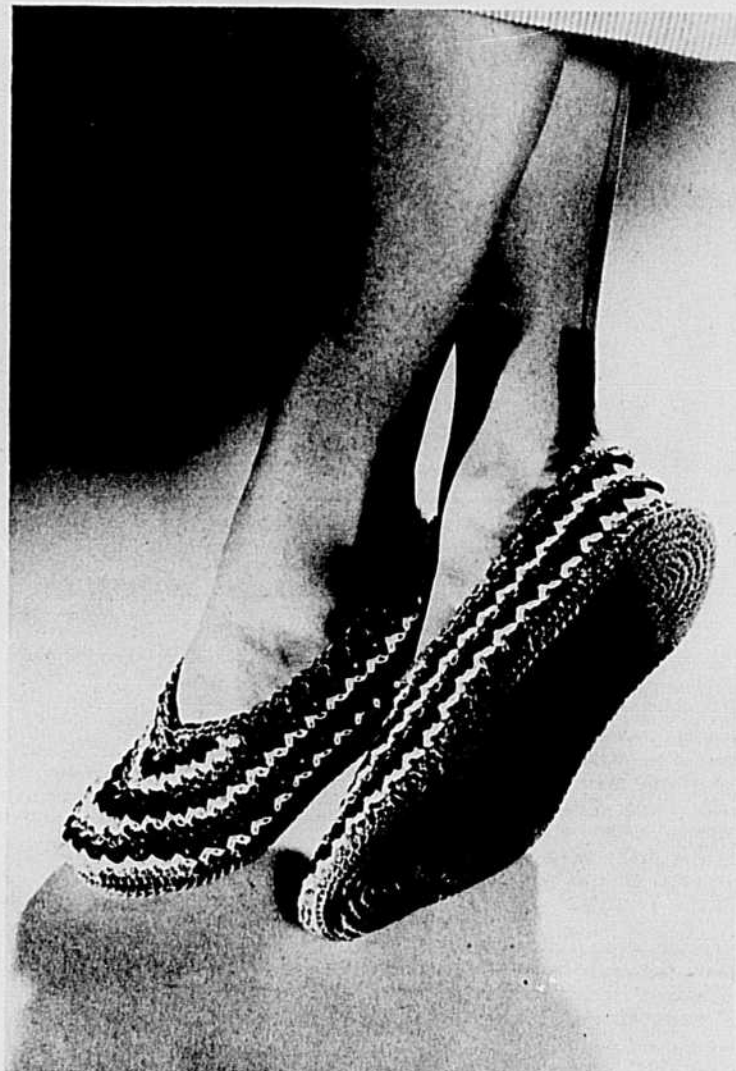
4844 — Robe classique pour toutes les occasions que vous pouvez égayer d'une écharpe. NOUVELLES DEMI-TAILLES: 10 1/2, 12 1/2, 14 1/2, 16 1/2, 18 1/2, 20 1/2. Prix: 85 cts

4848 — Robe princesse de belle coupe enjolivée de soutache ou biais contrastant. NOUVELLES DEMI-TAILLES: 10 1/2, 12 1/2, 14 1/2, 16 1/2, 18 1/2, 20 1/2, 22 1/2. La taille 14 1/2 buste 37 prend 1 vg 1/2 dans le 60 po. Prix: 85 cts

4682 — Version nouvelle d'un modèle apprécié, laccé zigzag du plus bel effet. NOUVELLES TAILLES DE DEMOISELLE: 8, 10, 12, 14, 16, 18. Prix: 85 cts

Adressez vos commandes à Service des Patrons, La Terre de Chez Nous, 515 ave Viger, Montréal 132. S.V.P. écrire en LETTRES MOULÉES, vos NOMS et ADRESSES. Les patrons ne sont disponibles que dans les tailles mentionnées, n'oubliez pas de spécifier le numéro. Nous ne sommes pas responsables de l'argent envoyé tel quel, dans les enveloppes. S.v.p. utiliser un bon ou un mandat de poste.

### PATRON A DIX SOUS



#### PANTOUFLES

Rien de mieux pour occuper les longues soirées et quel contentement on éprouve à crocheter ces pantoufles dernier cri! Modèle No. C. S. 434 F. Adressez vos commandes à PATRON A DIX SOUS, LA TERRE, 515 ave Viger, Montréal 132. Inscrivez bien vos NOMS et ADRESSE en LETTRES MOULÉES.



# RADIO-TÉLÉVISION pour les grands et les petits



## LES CAVALIERS DU CIEL

Ils enfourchent les constellations et partent à la rencontre des sorcières et des devins du Moyen-Âge, nos cavaliers du ciel modernes: Manolesco et Gazon, astrologues fort consultés de tous les Poissons avides de mordre à l'hameçon du charlatan. Ils subissent ces temps-ci, la charge de la brigade légère commandée par le Père Marcel-Marie Desmarais qui, pourfendant l'astrologie jusqu'au Conseil de la Radio et de la Télévision, demande purement et simplement que les astrologues-charlatans soient bannis des ondes, comme malfaiteurs publics.

Manolesco et Gazon se lavent les mains publiquement de tous les péchés qu'on leur impute. En effet, depuis quelques jours beaucoup d'émissions d'information, tant à la radio qu'à la télévision ont été remplies de la polémique de l'heure. A Format 60, de vendredi dernier, sur les ondes de Radio-Canada, on pouvait voir l'affrontement entre "Le Père des capsules d'optimisme" et les deux astrologues impliqués dans "l'Affaire": Manolesco et Gazon. Je ne pense pas que l'accusateur et les accusés soient sortis plus brillants les uns que les autres, du combat. Le Père Desmarais défend avec emportement et plutôt maladroitement

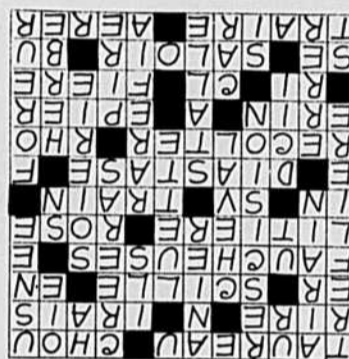
une cause bonne en soi, tandis que les astrologues ne se gênent pas pour utiliser toutes leurs ficelles de manipulateurs patentés, ne craignant pas de frapper en bas de la ceinture et révélant tous les défauts de la cuirasse, qu'ils veulent pourtant sauver. C'était suave d'entendre Gazon comparer le Père Desmarais à l'Évêque Cauchon qui fit condamner Jeanne d'Arc! En fait de pucelles, Gazon et Manolesco font plutôt du genre usagé... Les deux panelistes neutres, le psychiatre Jean-Baptiste Boulanger et un astrologue amateur firent davantage pour éclairer le grand public sur le fond de la question, que les tirades emportées des opposants.

L'astrologie est un mode qui connaît probablement son apogée à l'heure actuelle dans nos moyens de communication. Comme toutes les modes, elle va passer. De tout temps, la bêtise a été payante. MM. les astrologues-charlatans profitent de la crédulité et de la naïveté des auditeurs, comme certaines publicités le font depuis que l'art de promouvoir un produit a été inventé. J'ai peine à croire cependant que les directives très précises que donnent les astrologues comme "madame, votre mari ne vous convient pas... une sépa-

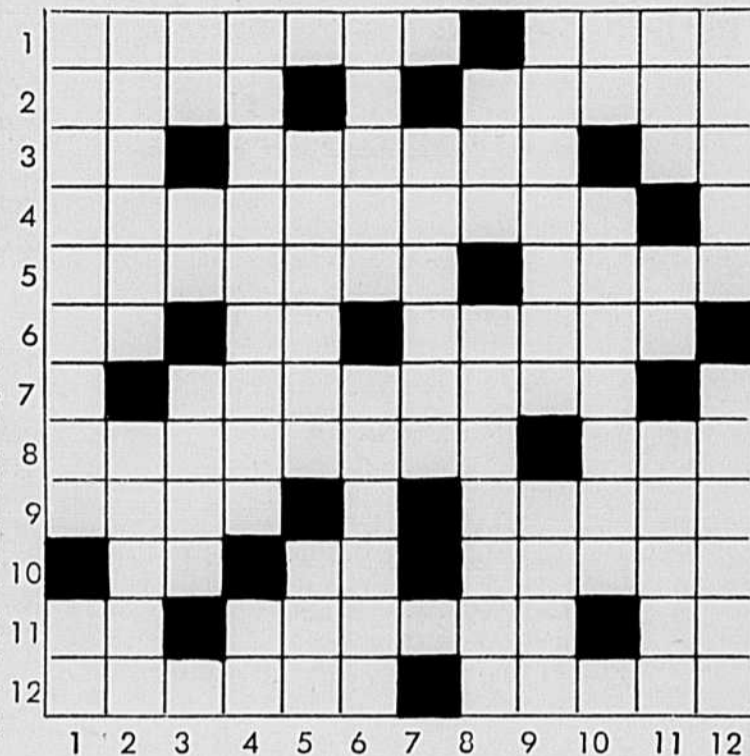
ration s'impose" soient suivies à la lettre par les auditeurs. Les gens ont besoin de se confier et d'être écoutés, mais on sait que même le meilleur conseil est habituellement fait pour ne pas être suivi... Tant que l'astrologie demeure un amusement, on peut en rire. J'ai l'impression qu'au fond, les gens n'y croient pas tellement. Ils sont parfois sidérés devant l'habileté et les coïncidences heureuses que les astrologues leur révèlent, mais j'ose croire qu'ils ne conformeront pas en tout point leurs agissements, aux prédictions.

Il est bon que le Père Desmarais ait porté le débat sur la place publique. Cela peut réveiller les trop crédules et amener les astrologues à plus de finesse et de prudence. Mais chasser les astrologues des ondes, comme on bannissait les sorcières du Moyen-Âge, pourrait signifier le début d'une razzia qui emporterait même les fabricants de pilules les plus convaincus du sérieux des remèdes qu'ils proposent. On ne chasse pas les maringouins à coups de canons. Les maringouins peuvent périr de cette façon, mais il y a danger qu'ensuite, il ne reste même plus personne pour se gratter...

Marie-Stéphane



## LES MOTS CROISÉS DE "LA TERRE"



HORIZONTALEMENT

12- Tirer le lait des vaches.- Changer l'air.

- 1- Mâle reproducteur de l'espèce bovine.- Plante potagère.
- 2- Verbe gai.- Te rendrais.
- 3- Erbium.- Plante bulbeuse de la famille des liliacées.- Dans.
- 4- Machines qui servent à faucher.
- 5- Paille qu'on répand dans les étables et sur laquelle se couchent les animaux.- Une fleur.
- 6- Préfixe privatif.- Saint Valentin.- Allure d'une bête de somme.
- 7- Enzyme.-
- 8- Faire une récolte.- Lettre grecque.
- 9- Irlande.- Observer secrètement.
- 10- D'un verbe gai.- Chlore.- Qui a des sentiments nobles, élevés (fém).
- 11- Sélénium.- Réceptif dans lequel on place les viandes, les poissons, etc., à saler.- Avalé.

VERTICALEMENT

- 1- Champ de trèfle.- Saint.
- 2- Cloche, dans le style poétique.- Se tromper.
- 3- Patrie d'Abraham.- Note de la gamme.- Six cent deux.
- 4- Annulation d'un acte pour cause de vice radical (dr).- Tellement.
- 5- Mammifère qui hennit.- Grande voiture automobile de transport en commun.
- 6- Personne qui conduit des ânes.- Dans une écurie, espace réservée à un cheval.
- 7- Appendice charnu qui pend à l'entrée du gosier.
- 8- Eux.- Rendit rare.
- 9- Tireras du néant.- Plus mauvais.
- 10- Interjection.- Fabrique de soie.
- 11- Personne sotté.- Etain.- Gazon.
- 12- Lichen filamenteux.- Ouvrier qui fore.

## Les films à l'affiche de la TV du 30 août au 5 sept. 1970

### Explications

La valeur humaine et chrétienne du film est indiquée après le dernier tiret. A la fin du texte s'ajoute, quand il y a lieu, la convenance pour les jeunes: (e) enfants; (a) adolescents.

Les chiffres placés immédiatement à côté du titre réfèrent à la valeur artistique: (1) chef d'œuvre; (2) remarquable; (3) très bon; (4) bon; (5) moyen; (6) médiocre; (7) minable.

### MONTREAL Canal 7 (CBFT)

#### DIMANCHE, 30 AOÛT

11h.30 a.m. — GARE AU PERCEPTEUR (4) — E.U. 1950. Comédie. L'heureux gagnant d'un concours connaît de multiples complications financières et matrimoniales.

2h.30 — LA GRANDE ÉPOQUE (4) — E.U. 1958. Anthologie de R. Youngson. Commentaires de René Clair. — Extraits des meilleurs comédies du temps du muet.

#### LUNDI, 31 AOÛT

11h.30 a.m. — LES DEUX GAMINS (5) — E. 1960. Mélodrame. — Des vagabonds utilisent deux enfants pour voler une villa. — Amitié.

2h. — DEUX MACCHABÉES DANS UN PLACARD (5) — Esp. 1961. Comédie. — Deux amis cherchent à se débarrasser du cadavre d'un maître chanteur.

#### MARDI, 1er SEPTEMBRE

11h.30 a.m. — JO LIMONADE (3) — Tch. 1964. Parodie. — Un redresseur de torts défend deux belles contre les entreprises d'un sombre individu.

2h. — CENT BRIQUES ET DES TUILLES (4) — Fr. 1964. Comédie policière. — Des bandits visent le fruit de leur vol tomber entre les mains de blousons noirs. — Ton de parodie. Toilettes osées.

7h.30 — LE GENTLEMAN DE CODY (5) — Fr. 1964. Film d'aventures. — Un attaché d'ambassade s'empare d'une jeune fille qui dirige une bande de voleurs.

#### MERCREDI, 2 SEPTEMBRE

11h.30 a.m. — DIEU SEUL M'ARRÊTERA (5) — It. 1957. Drame social. — Un prêtre fonde un village pour enfants abandonnés. Figure sympathique d'un prêtre. (e)

2h. — MOURIR À MADRID (3) — Film de montage de F. Rossif. — La guerre civile en Espagne, de 1931 à 1938. — Document de classe. Montage habile et ingénieux. Musique sobre.

#### JEUDI, 3 SEPTEMBRE

11h.30 a.m. — ESCAPADE (5) — Fr. 1957. Comédie policière. — Une jeune imprudente se laisse embarquer dans les activités d'un gang.

2h. — LE 17e CIEL (4) — Fr. 1965. Comédie. — Un laveur de carreaux se présente comme romancier à une jeune bonne qui se fait passer pour châtelaine.

Rh. — LE SAMOURAI (3) — Fr. 1967. Drame. — Pris dans l'engrenage du crime, un tueur à gages finit par se laisser abattre.

#### VENREDI, 4 SEPTEMBRE

11h.30 a.m. — L'ENFANT DU CIRQUE (6) — Mélodrame. — Un enfant fait son père qui le maltraite et se réfugie chez un clown.

2h. — LES DIABLES ROUGES FACE AUX SS (5) — Drame de guerre. — Des partisans yougoslaves réfugiés dans un massif boisé, soutiennent l'assaut allemand.

#### SAMEDI, 5 SEPTEMBRE

8h. — LA LOI DE LA PRAIRIE (4) — E.U. 1955. Western. — Un éleveur dur et impitoyable finit par reconnaître l'odeur de sa conduite.

#### DIMANCHE, 30 AOÛT

11h.30 — UN HÉROS DE NOTRE TEMPS (6) — It. 1964. Comédie dramatique. — Une veuve de guerre s'empare d'un adolescent qui profite d'elle.

4h.30 — UN SI DOUX VISAGE (6) — Drame. — Sous une physionomie agréable, une jeune fille cache une âme perverse.

#### LUNDI, 31 AOÛT

12h.15 — LE GRAND JEU (5) — Fr. 1954. Drame. — Un militaire croit retrouver en une prostituée sa maîtresse qui devait le suivre au Maroc.

2h. — BUNGALOW POUR FEMMES (6) — E.U. 1955. Drame de R. Walsh avec Jane Russell et Richard Egan. — Une jeune fille de moeurs faciles tente de faire fortune à Honolulu.

#### MARDI, 1er SEPTEMBRE

12h.15 — VACANCES À ISCHIA (5) — It. 1957. Comédie. — En Italie, diverses aventures de certains touristes.

2h. — LA FAUSSE MAÎTRESSE (5) — Fr. 1943. Comédie. — Un artiste de cirque accepte de jouer la comédie de l'amour pour couvrir la liaison d'un célibataire.

#### MERCREDI, 2 SEPTEMBRE

12h.15 — LES EXPLOITS DE PEARL WHITE (5) — E.U. 1947. Comédie. — Évocation romantique de la carrière d'une vedette du cinéma muet.

2h. — À CAUSE, À CAUSE D'UNE FEMME (4) — Fr. 1962. Comédie policière. — Un jeune don juan recherché par la police est caché par ses admiratrices.

7h.30 — PORTE DES LILAS (3) — Fr. 1957. Comédie dramatique de R. Clair avec Pierre Brasseur et Henri Vidal. — Un miséreur héberge quelques jours un bandit traqué par la police.

#### JEUDI, 3 SEPTEMBRE

12h.15 — LES TRAFIQUANTS DE LA MER (5) — Fr. 1947. Drame d'aventures. — Les mésaventures d'un gang de trafiquants d'opium aux prises avec la police.

2h. — À DEUX PAS DE L'ENFER (5) — E.U. 1957. Drame policier. — Un pauvre homme, devenu tueur professionnel, tente de se venger de ceux qui l'ont trahi.

7h.30 — J'AI ÉPOUSÉ UN FRANÇAIS (5) — E.U. 1959. Comédie. — Les mésaventures d'un Français et d'une Anglaise qui se sont épousés au cours de la dernière guerre mondiale.

#### VENREDI, 4 SEPTEMBRE

12h.15 — LE PIGEON QUI SAUVA ROME (4) — E.U. 1962. Comédie. — Des soldats américains cantonnés chez des Italiens font

parvenir leurs informations au moyen de pigeons-voyageurs.

2h. — ARIZONA BILL (6) — It. 1964. Western. — Un bandit abandonné par ses complices organise la défense de voyageurs qui lui sont venus en aide.

7h.30 — LES GRANDES MANOEUVRES (3) — Fr. 1955. Comédie dramatique. — Un lieutenant de dragons a parié qu'il séduirait en quinze jours la femme que le sort désigne.

12h.30 a.m. — ÉTRANGE HISTOIRE DU JUGE CORDIER (6) — E.U. 1962. Drame d'horreur. — Un juge devient la victime d'un être maléfique invisible.

#### SAMEDI, 5 SEPTEMBRE

8h.30 a.m. — GERONIMO (4) — E.U. 1962. Western. — Un chef apache se révolte contre le sort fait aux siens par les Blancs.

12h.30 — VOIR VENISE... ET CREVER (5) — Fr. 1964. Film d'espionnage. — Le fils d'un agent secret est à la recherche d'un ami de son père disparu à Venise.

2h. — TEMPÊTE SUR LES MAUVENTS (5) — Fr. 1951. Drame. — Un père et son fils s'emparent tous deux de la même jeune fille.

8h. — TARAS BULBA (5) — E.U. 1962. Drame d'aventures. — Au XVe siècle, un épisode de la lutte des Cosaques contre les Polonais.

12h.30 a.m. — L'HOMME QUI N'A JAMAIS EXISTÉ (4) — G.B. 1965. Drame de guerre. — Les services secrets britanniques montent une supercherie pour tromper les Allemands.

5h. — LES DERNIERS JOURS D'UN EMPEREUR (6) — It. 1962. Film d'aventures. — Un consul offre la liberté aux Chrétiens si un de leur gladiateurs triomphe dans l'arène.

7h.30 — LES CONDUCTEURS DU DIABLE (5) — E.U. 1952. Film de guerre. — Un officier est chargé de conduire une colonne de camions de ravitaillement en France, en 1944.

5h. — À PIED, À CHEVAL ET EN SPOUTNIK (5) — Fr. 1958. Comédie. — Un brave Français atteint d'amnésie est amené à faire un voyage en spoutnik à la suite d'une méprise.

7h.30 — LES PIONNIERS (5) — Fr. 1959. Drame. — Un Français possédé par le désir de vengeance est transformé au contact d'une population pauvre.

12h.30 — LA LÉGION DU SAHARA (6) — E.U. 1953. Film d'aventures. — Un légionnaire découvre une ville étrange dans les montagnes du désert.

5h. — ROBINSON CRUSOE (6) — Fr. 1950. Film d'aventures. — A force d'ingéniosité, un naufragé réussit à survivre sur une île déserte.

5h. — LE JOYEUX CORSAIRE (5) — E.U. 1950. Comédie. — Les aventures d'un timide employé enlevé par des pirates.

9h. a.m. — LA DAME DE L'OUEST (5) — It. 1942. Drame passionnel. — Ariane part refaire sa vie dans l'Ouest mais tous les hommes qui en sont amoureux meurent assassinés et elle reste seule.

### TROIS-RIVIERES Canal 13 (XTM TV)

#### LUNDI, 31 AOÛT

5h. — L'HOMME QUI N'A PAS D'ETOILE (3) — E.U. 1955. Western. — Deux amis sont mêlés à une querelle entre propriétaires de ranches.

#### MARDI, 1er SEPTEMBRE

9h.30 a.m. — LA ROUTE DE CORINTHE (4) — Fr. 1967. Comédie d'espionnage. — La femme d'un agent secret assassine poursuit l'enquête de son mari.

12h.30 — LES DIEUX SAUVAGES (6) — It. 1966. Drame musical. — Un jeune bohème anglais connaît des aventures sentimentales en Italie.

5h. — L'ORCHIDÉE NOIRE (4) — E.U. 1958. Drame. — La fille d'un veuf s'oppose au mariage de son père.

#### MERCREDI, 2 SEPTEMBRE

12h.30 — L'HOMME QUI N'A JAMAIS EXISTÉ (4) — G.B. 1965. Drame de guerre. — Les services secrets britanniques montent une supercherie pour tromper les Allemands.

5h. — LES DERNIERS JOURS D'UN EMPEREUR (6) — It. 1962. Film d'aventures. — Un consul offre la liberté aux Chrétiens si un de leur gladiateurs triomphe dans l'arène.

#### JEUDI, 3 SEPTEMBRE

12h.30 — LES CONDUCTEURS DU DIABLE (5) — E.U. 1952. Film de guerre. — Un officier est chargé de conduire une colonne de camions de ravitaillement en France, en 1944.

5h. — À PIED, À CHEVAL ET EN SPOUTNIK (5) — Fr. 1958. Comédie. — Un brave Français atteint d'amnésie est amené à faire un voyage en spoutnik à la suite d'une méprise.

#### VENREDI, 4 SEPTEMBRE

9h.30 a.m. — LES PIONNIERS (5) — Fr. 1959. Drame. — Un Français possédé par le désir de vengeance est transformé au contact d'une population pauvre.

12h.30 — LA LÉGION DU SAHARA (6) — E.U. 1953. Film d'aventures. — Un légionnaire découvre une ville étrange dans les montagnes du désert.

5h. — ROBINSON CRUSOE (6) — Fr. 1950. Film d'aventures. — A force d'ingéniosité, un naufragé réussit à survivre sur une île déserte.

#### SAMEDI, 5 SEPTEMBRE

5h. — LE JOYEUX CORSAIRE (5) — E.U. 1950. Comédie. — Les aventures d'un timide employé enlevé par des pirates.

### QUEBEC Canal 4 (CFQM TV)

#### DIMANCHE, 30 AOÛT

9h.45 a.m. — LES PETITS MATINS (5) — Fr. Comédie. — Les aventures d'une jeune fille faisant de l'auto-stop.

12h. — RÉVOLTE DANS LA JUNGLE (6) — Film d'aventures. — Jungle Jim doit vaincre des indigènes d'évacuer une île sur laquelle doit être lancée une bombe atomique.

9h.30 — LE RENARD DU DÉSERT (4) — Film biographique. — La carrière du général Rommel et sa mésaventure avec Hitler.

#### LUNDI, 31 AOÛT

9h. a.m. — DONATELLA (5) — It. 1956. Comédie sentimentale. — Une jeune fille du milieu modeste s'empare d'un jeune homme riche.

#### MARDI, 1er SEPTEMBRE

9h. a.m. — À COUTEAUX TIRÉS (6) — Fr. 1963. Drame policier. — Des aventuriers repêchent des documents secrets immergés par les nazis.

#### MERCREDI, 2 SEPTEMBRE

7h.30 — LES TERREURS DE L'OUEST (6) — It. 1965. Comédie bouffe. — Quatre héritiers d'une entreprise de pompes funèbres ont maille à partir avec un criminel et des Indiens.

#### JEUDI, 3 SEPTEMBRE

9h. a.m. — AMOUR SANS LENDEMAIN (5) — It. 1963. Drame psychologique. — L'épouse d'un homme d'affaires s'empare d'un ingénieur futile et instable.

7h.30 — C'EST ARRIVÉ À NAPLES (5) — E.U. 1960. Comédie. — Un homme dispute la garde de son neveu à une parente danseuse de cabaret.

#### VENREDI, 4 SEPTEMBRE

9h. a.m. — ALIBI POUR UN MEURTRE (6) — Fr. 1960. Film policier. — Un policier tente d'éclaircir une histoire de chantage.

7h.30 — ADORABLES CRÉATURES (4) — Fr. 1952. Comédie satirique. — Le jour de

son mariage, un jeune homme revit les nombreuses aventures amoureuses qu'il a eues au paravant.

#### SAMEDI, 5 SEPTEMBRE

9h. — LE TRÉSOR DE LA SIERRA MADRE (2) — E.U. 1948. Drame. — Trois aventuriers cherchent un gisement d'or au Mexique.

### AUTRES CANAUX

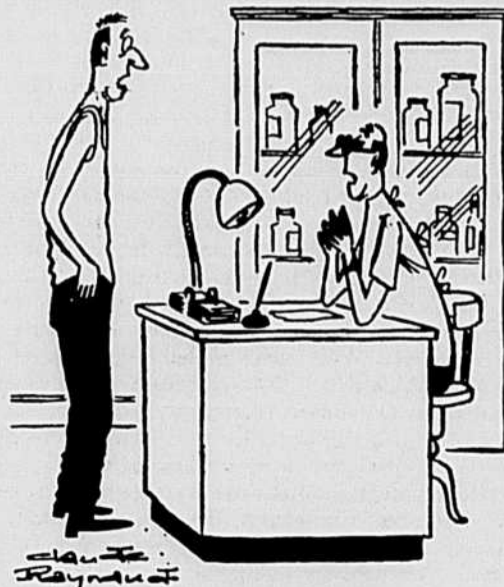
#### ROUYN-NORANDA — Canal 4 (CKRN-TV)

OTTAWA — Canal 9 (CBOFT)  
Les films présentés au canal 4 (CKRN-TV) et au canal 9 (CBOFT) sont les mêmes que ceux présentés au canal 2 (CBFT, Montréal).

#### MATANE — Canal 9 (CKBL-TV)

RIMOUSKI — Canal 3 (CJBR-TV)  
RIVIÈRE-DE-LOUP — Canal 7 (CKRT-TV)  
CARLETON — Canal 5 (CHAU-TV)  
MONCTON — Canal 11 (CBAFT)

Les films présentés à ces canaux sont les mêmes que ceux du canal 11 (CBVT, Québec) de réseau Radio-Canada. Cependant, pour les canaux 5 et 11, il faut tenir compte d'un décalage d'une heure dû au changement de fuseau horaire.



— Ce que vous avez? ... Je n'en sais rien du tout. Nous verrons ça à l'autopsie ...

ANNONCES CLASSÉES

COUT DE L'INSERTION, 12 cents le mot. Prix minimum \$2.40. Titre en 8 points noirs capitales; \$2.00 Annonces classées commerciales avec ou sans cadre. 80 cents la ligne agate. CASE 50 cents. RABAIS de 20% pour 5 insertions consécutives ou plus du même texte. DONNEZ CLAIREMENT vos instructions: nom, adresse, nombre d'insertions, etc. Les annonces classées sont STRICTEMENT PAYABLES D'AVANCE. Le paiement et les textes doivent être rendus aux bureaux de la TCN au plus tard à 11h a.m. le lundi. Toute lettre ou toute demande de renseignements doivent être adressées comme suit.

LES ANNONCES CLASSÉES LA TERRE DE CHEZ NOUS 515, ave. Viger, Montréal 132, Qué. Tél.: 288-6141

AGENTS DEMANDES

BONS revenus vendant vêtements sur mesures, directement au client. Compagnie établie depuis 1934. Échantillons attrayants se vendant facilement. Plein temps ou partiel. Bonnes commissions, bas prix, complets bonus gratuits. Expérience non requise. Écrivez pour échantillons. DAVENTRY TAILORS, DEPT. T., CASIER 3014, MONTRÉAL.

AIGUISAGE

CULTIVATEURS! — A notre ATELIER faisons un aiguisage parfait. 75c set (vaches, moutons). Réparons correctement votre tondeuse électrique "CLIP MASTER" si nécessaire, charge raisonnable. Ouvrage garanti, retour rapide. Épargnez... faites comme nos centaines de clients bien satisfaits. Ne confiez donc pas vos réparations et aiguisages à tout hasard. Ne prenez pas de risques ailleurs. Adressez toujours: ATELIER RÉPARATION STEWART ENR. ÉLECTRIQUE OFFICE 156, PIERREVILLE, CTÉ YAMASKA, QUE.

ANIMAUX À VENDRE

Le seul commerçant de la Province qui achète directement des mêmes éleveurs de l'Ontario depuis 40 ans et NON PAS DES ENCANS. Nous avons toujours un vaste choix de croisés et pur sang. Échanges acceptés. Conditions de paiement — jusqu'à 24 mois. De plus, nous avons 200 vaches et taures qui vèleront au printemps. Livraison gratuite. Pour plus amples détails: LOUIS PINSKY, 54, CÔTE SUD, STE-THERÈSE DE BLAINVILLE, TÉL.: (514) 435-0220. LES PLUS IMPORTANTS VENDEURS AU QUÉBEC DE VACHES ÉPROUVÉES.

VACHES et taures Holstein vèlant en tout temps, provenant du Québec et de l'Ontario. DENIS TRUDEAU, STE-JULIE, CTÉ VERCHÈRES. TÉL.: 649-1169.

A VENDRE — Trues et verras HAMPSHIRE et YORKSHIRE (Large White) croisés. Verras garantis pour le service. Trues croisées Hampshire X Large White et Landrace X Large White. PORCHERIE IDEALE INC., C.P. 3, ST-BARNABÉ NORD, CTÉ ST-MARC, QUÉ. Tél.: 819-264-2118 ou 264-5311.

VACHES laitières, très bonne qualité, prix raisonnables. ROBERT DE GRANDPRÉ, 820, GRANDE CÔTE, R.R.2, BERTHERVILLE, CTÉ BERTHER. Tél.: 836-4809.

VACHES et taures Holstein pur-sang ou croisées, venant d'Ontario, vèlant septembre, octobre, novembre aussi animaux à boeuf. Bonnes conditions. S'adresser: CHOUINARD & FRÈRES, STE-FLAVIE, CTÉ MATANE, TÉL.: 775-7018.

PORCS Yorkshire, mâles et femelles, à vendre. Primes d'achats. Prix raisonnable. HENRI PAUL LAHAYE, BATISCAN, CTÉ CHAMPLAIN, TÉL.: 362-2923.

AYRSHIRE — Pour devenir membre de l'Association ou faire l'acquisition de bons sujets, communiquez avec: LA SOCIÉTÉ AYRSHIRE DU QUÉBEC, a/s CLEMENT BEAU-CHEMIN, Propagandiste, VERCHÈRES, QUÉ. Tél.: 514-583-6533.

TROUPEAU: 18 vaches type à boucherie, Charolais et ShortHorn; Taureau Charolais pur-sang. EMILIE PARIS, ST-PIERRE-LES-BÉCQUETS, (NICOLET), TÉL.: 263-2812.

80 BREBIS et 80 Agnelles Rambouillet Dorset, à vendre. H. d'HAUTERIVE, R.R.2, FRELIGHSBURG, TÉL.: 514-298-5194.

HEREFORD, taureau pur-sang, 3 ans, taureau 1 an — 22 vaches — 8 veaux du printemps. BOSSETTO GIOVANNI, RANG 8, ST-GERMAIN (DRUMMOND), 395-4449.

HEREFORD pur-sang et croisés, veaux et vaches; Charolais 1/2 et 3/4; M. LAFOND, LONGUEUIL, TÉL.: 674-7735 ou 679-0547.

VACHES et taures Holstein vèlant en septembre et en octobre. ROLLAND RIENDEAU, 452 BAS DES TERRES NOIRES, VERCHÈRES, TÉL.: 583-3708.

VACHES LAITIÈRES

Un des plus importants vendeurs de vaches laitières du Québec. Toutes ces vaches proviennent des meilleurs éleveurs de l'Ontario. Vaches de choix vendues au plus bas prix. OMER MAISONNEUVE & Fils, 521, BOUL. LA-COMBE, ST-PAUL L'ÉRMITE, CTÉ L'AS-SOMPTION, ROUTE 48, TÉL.: Ferme, de 7h a.m. à 6h p.m., 581-5670 — Résidence: 722-0956.

JERSEYS — Moins coûteuses d'achat — moins sujettes aux maladies — produisent à meilleur compte. Pour renseignements et achat, écrivez à: CLUB ÉLEVEURS JERSEYS, C.P. 1288, LENNOXVILLE, QUÉ.

15 BELLES taures Holstein 2 1/2 ans, devant vèler 15 août à fin septembre. LAURENT ROBERT, RANG ST-OURS, ST-CÉSaire, TÉL.: 469-2695.

HEREFORD — Boeufs, génisses, 6 mois à 3 ans, enregistrés, primables. Porcs Tamworth, tous âgés. Verras prêts pour le service. Trues saillies. AIME LABONTÉ, ST-GILLES, CTÉ LOTBINIÈRE, TÉL.: 888-3395.

HOLSTEIN — 20 taures pur-sang, enregistrées, vèlant en septembre et octobre; aussi jeunes taureaux Charolais. HENRI GRUTMAN, ST-MATHIAS, TÉL.: 658-8675.

NOS "SWEDISH LANDRACE" importés ont bonnes pattes et bonne longueur. Si vous voulez les meilleurs Landraces et de lignées entièrement nouvelles, commandez une de ces bêtes. Aussi English Large Black enregistrés, Duroc, Hampshire, Chester White, Landrace, Tamworth, Berkshire, American, English et Canadian Yorkshire, Hybrides Tachées Bleues. Tous âgés, trues saillies, verras prêts service. Catalogue, TWEDDLE FARMS, FERGUS, ONTARIO.

MAGNIFIQUE taureau Charolais, âgé de 15 mois, à vendre. S'adresser à: FERME MAURICE GOHIER, ST-TELESOPHORE, TÉL.: 269-2246 ou à MONTRÉAL, 747-0451.

8 HOLSTEIN devant mettre bas sous peu. S'adresser après 6 p.m. ou fin de semaine: FLORIAN POISSANT, ROUTE 9A, NAPIERVILLE, TÉL.: 245-7108.

HEREFORD, vaches, taures, enregistrées, et non enregistrées, et taureaux et génisses, 6 et 24 mois, primables. LAURENT FLUET, STE-HELENE (BAGOT), — 791-2164.

CHAROLAIS, taureau pur-sang, génisses et vaches 1/2 et 3/4. Recevez gratuitement "Le Secret du Charolais". Écrivez: Élevage CHAROLAIS ALOUETTE, C.P. 211, SILLERY, QUÉBEC 6, P. QUÉ.

PORCS Landrace ou demi-sang, mâles ou femelles, provenant de sujets enregistrés, de haute qualité; à prix raisonnable. TÉL.: 469-3184 (ST-CÉSaire).

HOLSTEIN enregistrés, 2 taureaux prêts pour service, à vendre; aussi quelques génisses. LESLIE ROBINSON, 545 RIVIÈRE SUD, ST-EUSTACHE, TÉL.: 473-6633.

ANIMAUX MORTS

ACHÉTIONS animaux morts ou vivants, payons le meilleur prix possible, acceptons charges téléphoniques. DE SMET & FRÈRES, RANG FLEURY, ST-JUDE, CTÉ ST-HYACINTHE, TÉL.: 792-3834.

TUYAUX de béton armé toutes grandeurs de 9" dia. à 84" dia., avec légère imperfection. MAURICE DESROSIERS, ST-AMÉ, CTÉ RICHELIEU, 514-788-2217.

A VENDRE - DIVERS

PISCINE "Musikine" 25 pi., avec filtreur — Skidoo "Skiviss" 19 forces — Table de Pool Gendron 4 x 8; peu usagés. Tél.: 625-5955 (soir) 625-9740.

EXTRACTEUR de jus de tomates — 112 — Sérieuse à l'égarage, \$15. Le tout en bon ordre et manuel. Téléphoner: DUVERNAY, 661-7393.

2 SILOS en bois 14 x 28, en très bon état: \$300 chacun. MAURICE TÊTREAU, 2601 SAVANE, RICHELIEU, CTÉ ROUVILLE, TÉL.: 658-2583.

Le "DESTROYER" est destiné à être utilisé dans les cabinets d'extérieur, détruit intégralement les maîtres, épargnant ainsi une tâche désagréable. Instruction détaillée. Des milliers d'utilisateurs dans tout le pays. Commandez le vite: \$1.60 la boîte, port payé. LOG CABIN PRODUCTS, BOITE 771, GUELPH, ONTARIO.

Béton Étanche Armé Unique Durable Remarqué Y...est un peu là!

Diam. - 16-18-20-24-30 - vide silo "PATZ" Nouvelles formes 1969 - Joints invisibles et sûrs. SILOS BEAUDRY Jean-Paul Beaudry St-Marc, Cté de Verchères 514-584-2348

BOIS USAGE — BOIS DE CHAR

ACHÉTEZ DU BOIS DE CHARS

PLANCHES emb. 1" x 6" x 8'1/2" à \$60.00 du mille. Madriers emb. 1 3/4" et 2 1/2" épaisseur. 5" à 9" largeur, 9' longueur, à \$60.00 du mille — Plywood neuf et usagé. Achetez bois de sciage, pin, épinette, bois franc — MAGNAN LUMBER CO. INC 2461 RUE MANUFACTURES, POINTE ST-CHARLES, MONTRÉAL 104, TÉL.: 931-2561.

EDUCATION

ATTENTION! Filles et Garçons... Apprenez le métier de coiffeur pour hommes. Pour renseignements et prospectus, s'adresser à: ÉCOLE DE BARBIERS LABROSSE LIMITÉE, 2241 STE CATHERINE EST, MONTRÉAL, TÉL.: 522-0059.

EMPLOIS DEMANDES

INSTITUTRICE possédant Brevet "A", méthode cursive, recherche emploi dans l'enseignement. Bilingue et spécialisée, enseignement à l'élémentaire. JOCELYNE BOURGAILL, LEEDS VILLAGE (MÉGANTIC).

ENCANS PUBLICS

ATTENTION CULTIVATEURS LAITIERS! En septembre 1945 était tenue la première vente par encan, de vaches laitières, organisée par Paul Bernard de Saint-Pie. Pour célébrer ces 25 ans dans la vente d'animaux, 3 grandes ventes seront tenues dans le local des Encans de la Ferme Inc., sur la route Trans-Canada, à St-Hyacinthe.

1ère Vente: 21 août 1970, à 1 hre p.m. — Seront vendues 100 jeunes vaches et taures, 1er veau, croisées Holstein et prêtes à vèler. 2ème Vente: 28 août 1970, à 1 hre p.m. — Seront vendues 100 taures Holstein enregistrées, 1er veau. Ces taures proviennent de vaches contrôlées et ayant B.C.A. jusqu'à 200%. Il y a plusieurs filles de Sealing Rockman, Lassie Leader, etc. 3ème Vente: 4 septembre 1970, à 1 hre p.m. — Seront vendues 75 Ayrshires enregistrés, 50 sont prêtes à vèler. Il y a 30 filles et petites filles de Betty's Commander.

Toutes ces consignations d'animaux ont été faites avec soin et sont de très grande qualité. Bienvenue à tous nos clients et amis. VEUILLEZ noter qu'avec l'achat d'une ou plusieurs bêtes, à chacune de ces trois ventes, vous pourriez vous procurer 250 lb. de gras, quota industriel fédéral.

Informations et catalogues: PAUL BERNARD, SAINT-PIE, CTÉ BAGOT, TÉL.: 772-2259 ou 772-2492.

ENCAN PUBLICS

ENCAN FLEUR DE LYS, sur le terrain d'Exposition Provinciale de Québec, tous les jours après les jugements de chaque race d'animaux, dans le Pavillon de la Jeunesse. Voici l'horaire de ces ventes à l'Échiquier: Lundi 7 septembre, Jersey et Holstein; Mardi 8 septembre, Hereford; Jeudi 10 septembre, Aberdeen Angus, ShortHorn — et Chevaux Belges; Vendredi 11 septembre, Ayrshires, Canadiennes — et Chevaux Clydesdales.

Les porcs et bouvillons de marché de toutes races. Les porcs et agneaux de race seront tous vendus le même jour, soit Vendredi le 11 septembre. Il n'y aura pas de vente Samedi, le 12 septembre. Dimanche soir le 13 septembre, il n'y aura pas de vente. S'adresser à: GEORGE GOGGIN, Encanleur Licencé, Bilingue de PLESSISVILLE, QUÉ. Tél.: 362-7585. Propriétaire de la FERME BARILÉE ENR., ou à Jacques Lavoie, Secrétaire de l'Exposition de Québec. Notez bien, Messieurs les éleveurs, qu'il est encore temps de consigner des bêtes à ces Ventes. Toutefois il ne faudrait pas tarder.

ÉLEVEURS désirant bonnes taures Holstein enregistrées, race pure, haute production lait et gras, sujets d'exposition — Sera vendu à l'Encan Club de Lotbinière tenu à la Ferme Barilée de Plessisville, mardi, le 22 septembre 1970; 10 taures première lactation, fraîche vèlées ou vèlant bientôt, parentes de vaches étoilées, classées "Très Bonnes", "Bonnes Plus", etc., Mères B.C.A. jusqu'à 177%, descendantes d'Insemination Artificielle. DANIEL LEBLANC, FORTIÈREVILLE (LOTBINIÈRE), TÉL.: 819-287-4506.

POUR tous genres d'Encans — Acheteur de troupeaux et roulants de ferme. JACQUES MONDOR, ST-THOMAS, CTÉ JOLIETTE, TÉL.: 756-2354.

ATTENTION!! Cultivateurs qui avez l'intention de vendre... Léo Dastous est acheteur de troupeaux et roulants de ferme... Léo Dastous est à votre entière disposition pour tous genres d'Encans... Léo Dastous a la meilleure organisation du Québec... Léo Dastous vous assure d'avance une entière satisfaction, à un prix très raisonnable. Pour tous genres d'Encans: LÉO DASTOUS, ENCANTEUR LICENCIÉ BILINGUE de PLESSISVILLE, CTÉ MÉGANTIC, TÉL.: 362-7585.

ENCAN pour M. JEAN GUY PILON, Route 7, entre Sabrevois et à 1 mille de IBERVILLE, Mardi, le 1er septembre, 1970, à 1:30 hre p.m. précise.

SERA VENDU: 60 bonnes taures HOLSTEIN de CHOIX, toutes claires au test fédéral et dont plusieurs vaccinées avec certificats. Ce troupeau comprend 48 bonnes taures PUR SANG enregistrées avec papiers dont plusieurs têtes provenant de l'élevage de M. Jean-Guy Pilon et les autres provenant toutes de très bons troupeaux laitiers, 12 bonnes taures croisées de Choix, âgées de 26 à 32 mois et pesant 1050 à 1400 lb. Toutes ces taures sont fraîches vèlées avec veaux ou dues pour vèler sous peu et les génisses provenant de taures PUR SANG sont toutes enregistrables.

Voici une occasion exceptionnelle pour les éleveurs et producteurs de lait. NE MANQUEZ PAS CET ENCAN! CONDITIONS: Jusqu'à 3 mois de crédit sur billet avec endosseur à la satisfaction du vendeur. Intérêt de 9%.

Pour information, s'adresser à l'encanleur: JULES CÔTÉ ENCANTEUR BILINGUE LICENCIÉ 1274 rue SUD, COWANSVILLE, QUÉ. TÉL.: 263-0670 ou 263-1434.

ENCAN SAMEDI, le 29 août, 1970, à 1 hre p.m. précise, chez M. DONAT BRODEUR, au No 126, RANG des 60, STE-MADELEINE, Cté St-Hyacinthe.

Sera vendu un excellent troupeau d'animaux HOLSTEIN croisés, comprenant 40 têtes; 13 bonnes vaches, 3 sont fraîches vèlées, 10 vèleront à différentes dates, ressaillies; 13 taures de choix, de 2 ans, vèlant à l'automne; 9 taures de 1 1/2 an dont 1 est saillie; 8 non saillies; 4 génisses d'élevage; 1 taureau de choix de 1 1/2 an. Ce troupeau est descendant d'Insemination Artificielle. "Bulk Tank" Jamestown, capacité 29 bidons, 2 ans d'usage; Fauscheuse New Holland semi-portée; Râteau de côté, sur pneu et beaucoup d'autres articles trop long à énumérer. Sera aussi vendu: un chien berger allemand. CAUSE DE VENTE: AUTRE CULTURE. CONDITIONS: ARGENT COMPTANT. Pour information, s'adresser à M. Donat Brodeur, Tél.: 795-3340, ou à: GEORGES ÉTIENNE LEBLANC, ENCANTEUR LICENCIÉ, ST-BARNABÉ SUD, Cté St-Hyacinthe, TÉL.: 792-3595. ILY AURA CANTINE SUR LES LIEUX N.B.: SI VOUS DÉSIREZ FAIRE ENCAN, RÉSERVEZ VOTRE DATE TÔT! IL ME FERA PLAISIR DE VOUS OFFRIR MES SERVICES.

ENCAN SAMEDI, le 5 septembre, 1970, à 12:30 hres précises, chez M. CLÉMENT CARRIÈRE, Rang Côte St-Louis, STE-SCHOLASTIQUE, Cté Deux Montagnes.

Sera vendu: 7 vaches ABERDEEN ANGUS pur-sang enregistrées avec papiers — Boeuf de 2 ans, Boeuf de 1 an, pur-sang, enregistrés, avec papiers — 4 vaches à lait HOLSTEIN — 3 taures de 1 an, HOLSTEIN — 2 vaches HEREFORD — Taure de 1 an, Hereford — 2 veaux de 9 mois, Hereford — 7 veaux Aberdeen-Angus dont 3 éligibles à une prime de 125. Trayeuse Chore Boy, 2 chaudières, avec installation pour 24 vaches. MACHINERIE: Tracteur Ford 3000, seulement 1000 hrs d'ouvrage, avec chargeuse Malco, cylindre pour le "bucket"; Presse à foin Allis Chalmers No 303, 2 ans d'usage; Faucheuse Int. 3 pts.; Fendeur Acrobate, 3 pts.; Neuf; Monte Balles 20 pi. Neuf; 2 Wagons doubles sur pneus avec plate-forme; Charrue 3 raies Ford, 14 po., déclenchement automatique; Herse à rouleaux, 28 disques, hydraulique; Massey-Ferguson, neuve; Herse à finir; Niveleuse; Camion Chevrolet, 1 tonne, roues doubles, modèle 1962, boîte fermée; 4,500 balles de foin; 150 sacs d'avoine; 50 sacs d'orge; 25 cordes de bois de chauffage; Scie mécanique Pioneer, 1 an d'usage; Pompe à eau avec réservoir; tous les articles du hangar et beaucoup d'autres articles, trop long à énumérer. LA TERRE EST AUSSI À VENDRE. CAUSE DE L'ENCAN: ACHAT D'UN COMMERCE. Pour information, s'adresser à: MARCEL LAMBERT, ENCANTEUR LICENCIÉ, ST-GERMAIN, CTÉ DRUMMOND, TÉL.: 395-4409.

ENCAN pour M. FERNAND RODRIGUE, 3ème RANG, STE-CÉCILE DE MILTON, Cté Shefford, à 1/2 mille du Village, vers Roxton Pond, Samedi, le 5 septembre, 1970, à 1 hre p.m. précise.

SERA VENDU: 38 têtes d'animaux; ce troupeau comprenant 18 vaches à lait; 6 taures de 2 1/2 ans devant vèler cet automne; 5 taures de 2 ans, 2 vèleront cet automne et 3 au printemps prochain; 3 taures de 1 an; 4 génisses du printemps et 1 boeuf de 1 1/2 an; aussi un très beau poulin poney, couleur café, âgé de 4 mois. MACHINERIE: Tracteur International 414 avec 3 pelles; Tracteur Ford '48, en très bon condition; Presse à foin John Deere T14; Fendeur Cockshutt 311; Monte Balles 28 pi.; Moulin à faucher Cockshutt 7 pi. avec courroies 332; Voiture à foin sur pneus, 4 roues; Voiture à foin sur pneus, 6 roues; Remorque à 2 roues; Épandeur d'engrais Massey-Ferguson, 90 minots; Charrue à 2 raies Cockshutt; Charrue à terre, neuve, 1 raie (défonceuse); Herse à rouleaux Cockshutt 12 x 14; Herse à ressort Cockshutt; Charrue traînée 2 raies Massey-Harris; Set chaînes à tracteur; Autres articles; Nettoyeur d'étable Vincent; Silo en bois 12 x 22; 4 portes d'ensilage; environ 80 tonnes de foin. ÉQUIPEMENT DE LAITIÈRE: Bulk Tank Kennebec, cap. 250 gallons; Trayeuse Chore Boy 2 chaudières; Compresseur, pipage, Lava-bo; Réservoir à eau chaude, Couloir à lait; Événail, Chauffe-eau électrique. Aussi un très beau set de salle à dîner, set de salon et tous les articles du hangar. CAUSE DE L'ENCAN: SANTÉ. CONDITIONS: COMPTANT. Pour information, s'adresser au propriétaire M. Fernand Rodrigue, ou à: STANISLAS LECLERC, ENCANTEUR LICENCIÉ, 24 RUE PRINCIPALE OUEST, FARNHAM, P.QUÉ. Tél.: 293-5511 (CANTINE SUR LES LIEUX).

ENCAN SAMEDI, le 5 septembre, 1970, à 12:30 hres précises, chez M. CLÉMENT CARRIÈRE, Rang Côte St-Louis, STE-SCHOLASTIQUE, Cté Deux Montagnes.

Sera vendu: un excellent troupeau d'animaux HOLSTEIN croisé, clair de test, comprenant 54 têtes, 31 bonnes vaches dont 3 vèlant en octobre, 2 en novembre, 2 en décembre, 6 en janvier, 2 en février, 5 en mars, 5 en avril et 1 en mai; 5 fraîche vèlées; 8 taures de 2 ans avec veaux; 5 taures de 1 1/2 an, 10 taures de 1 an; 1 taureau de Choix de 2 1/2 ans; 2 chevaux pesant 1600 lb chacun.

ÉQUIPEMENT LAITIÈRE: "BULK TANK" Dari Kool, capacité de 45 bidons, très peu usagé; Réservoir à eau chaude, cap. 40 gallons; Bassin de lavage — Couloir; Trayeuse Surge 3 chaudières et Compresseur — Moteur; Chauffe-eau électrique; Séparateur DeLaval, électrique; 8 bidons à lait. MACHINERIE: Tracteur Massey Harris Ferg. 65 Diesel, servo-direction, très bon état. Tracteur Ford avec loader, broie à terre et à fumier, pelle à neige, poule, chaînes à tracteur, Charrue Massey-Ferguson hydraulique à 3 raies; Charrue Ford à 2 raies; Herse à rouleaux International 24 disques, traînée; Herse à ressorts Intern. 3 panneaux; Cultivateur à 11 dents; Semoir à 13 disques Massey-Harris, combiné; Charrue à rigoles, hydraulique; Niveleuse hydraulique Ford, 2 ans d'usage; Râteau de côté Ford No 503; Râteau International Pressé de foin John Deere 14-T, à corde; Monte Balles Malco 24 pi. avec moteur; Lieuse à grain International; Bateau Forano 22 x 32 avec table; Épandeur Intern. en bon état; Fourrageur Ford 612 avec nez à blé d'Inde, très peu usagé; Voiture automatique Dion, 3 rabatteurs, 16 pi. de longueur; Neuf; Projecteur Dion 40 pi., tuyau de 9 po.; Voiture sur pneus avec plate-forme de 16 pi.; Remorque à 2 roues; Échelle de 24 pi.; 2 tondeuses à animaux; 2 paires de sleighs; 6000 balles de foin; 1000 balles de paille; 2 charriots à fumer avec rail; toutes les stalles de l'étable avec abreuvoirs; Attelages de toutes sortes; tous les outils du hangar. ÉQUIPEMENT DE SUCRIÈRE: 1500 chaudières galvanisées, de grandeur différentes avec couvercles; Chalumeaux en aluminium, petit poêle à finir le sirop; Réservoir, cap. 1000 gallons; Tonneau Dominion, cap. 175 gallons. TOUT DOIT ÊTRE VENDU SANS RÉSERVE. CAUSE DE L'ENCAN: FUTUR AÉROPORT CANTINE SUR LES LIEUX. Conditions: ARGENT COMPTANT OU PRÊT DE BANQUE ACCEPTÉ D'ACHÉTEURS QUALIFIÉS. Pour information, s'adresser à: M. CLÉMENT CARRIÈRE, TÉL.: 258-3688 ou à: GEORGES ÉTIENNE LEBLANC, ENCANTEUR LICENCIÉ, ST-BARNABÉ SUD, CTÉ ST-HYACINTHE, TÉL.: 792-3595.

ENCAN SAMEDI, le 5 septembre, 1970, à 12:30 hres précises, chez M. CLÉMENT CARRIÈRE, Rang Côte St-Louis, STE-SCHOLASTIQUE, Cté Deux Montagnes.

Sera vendu: un excellent troupeau d'animaux HOLSTEIN croisé, clair de test, comprenant 54 têtes, 31 bonnes vaches dont 3 vèlant en octobre, 2 en novembre, 2 en décembre, 6 en janvier, 2 en février, 5 en mars, 5 en avril et 1 en mai; 5 fraîche vèlées; 8 taures de 2 ans avec veaux; 5 taures de 1 1/2 an, 10 taures de 1 an; 1 taureau de Choix de 2 1/2 ans; 2 chevaux pesant 1600 lb chacun.

ÉQUIPEMENT LAITIÈRE: "BULK TANK" Dari Kool, capacité de 45 bidons, très peu usagé; Réservoir à eau chaude, cap. 40 gallons; Bassin de lavage — Couloir; Trayeuse Surge 3 chaudières et Compresseur — Moteur; Chauffe-eau électrique; Séparateur DeLaval, électrique; 8 bidons à lait. MACHINERIE: Tracteur Massey Harris Ferg. 65 Diesel, servo-direction, très bon état. Tracteur Ford avec loader, broie à terre et à fumier, pelle à neige, poule, chaînes à tracteur, Charrue Massey-Ferguson hydraulique à 3 raies; Charrue Ford à 2 raies; Herse à rouleaux International 24 disques, traînée; Herse à ressorts Intern. 3 panneaux; Cultivateur à 11 dents; Semoir à 13 disques Massey-Harris, combiné; Charrue à rigoles, hydraulique; Niveleuse hydraulique Ford, 2 ans d'usage; Râteau de côté Ford No 503; Râteau International Pressé de foin John Deere 14-T, à corde; Monte Balles Malco 24 pi. avec moteur; Lieuse à grain International; Bateau Forano 22 x 32 avec table; Épandeur Intern. en bon état; Fourrageur Ford 612 avec nez à blé d'Inde, très peu usagé; Voiture automatique Dion, 3 rabatteurs, 16 pi. de longueur; Neuf; Projecteur Dion 40 pi., tuyau de 9 po.; Voiture sur pneus avec plate-forme de 16 pi.; Remorque à 2 roues; Échelle de 24 pi.; 2 tondeuses à animaux; 2 paires de sleighs; 6000 balles de foin; 1000 balles de paille; 2 charriots à fumer avec rail; toutes les stalles de l'étable avec abreuvoirs; Attelages de toutes sortes; tous les outils du hangar. ÉQUIPEMENT DE SUCRIÈRE: 1500 chaudières galvanisées, de grandeur différentes avec couvercles; Chalumeaux en aluminium, petit poêle à finir le sirop; Réservoir, cap. 1000 gallons; Tonneau Dominion, cap. 175 gallons. TOUT DOIT ÊTRE VENDU SANS RÉSERVE. CAUSE DE L'ENCAN: FUTUR AÉROPORT CANTINE SUR LES LIEUX. Conditions: ARGENT COMPTANT OU PRÊT DE BANQUE ACCEPTÉ D'ACHÉTEURS QUALIFIÉS. Pour information, s'adresser à: M. CLÉMENT CARRIÈRE, TÉL.: 258-3688 ou à: GEORGES ÉTIENNE LEBLANC, ENCANTEUR LICENCIÉ, ST-BARNABÉ SUD, CTÉ ST-HYACINTHE, TÉL.: 792-3595.

ENCAN pour M. FERNAND RODRIGUE, 3ème RANG, STE-CÉCILE DE MILTON, Cté Shefford, à 1/2 mille du Village, vers Roxton Pond, Samedi, le 5 septembre, 1970, à 1 hre p.m. précise.

SERA VENDU: 38 têtes d'animaux; ce troupeau comprenant 18 vaches à lait; 6 taures de 2 1/2 ans devant vèler cet automne; 5 taures de 2 ans, 2 vèleront cet automne et 3 au printemps prochain; 3 taures de 1 an; 4 génisses du printemps et 1 boeuf de 1 1/2 an; aussi un très beau poulin poney, couleur café, âgé de 4 mois. MACHINERIE: Tracteur International 414 avec 3 pelles; Tracteur Ford '48, en très bon condition; Presse à foin John Deere T14; Fendeur Cockshutt 311; Monte Balles 28 pi.; Moulin à faucher Cockshutt 7 pi. avec courroies 332; Voiture à foin sur pneus, 4 roues; Voiture à foin sur pneus, 6 roues; Remorque à 2 roues; Épandeur d'engrais Massey-Ferguson, 90 minots; Charrue à 2 raies Cockshutt; Charrue à terre, neuve, 1 raie (défonceuse); Herse à rouleaux Cockshutt 12 x 14; Herse à ressort Cockshutt; Charrue traînée 2 raies Massey-Harris; Set chaînes à tracteur; Autres articles; Nettoyeur d'étable Vincent; Silo en bois 12 x 22; 4 portes d'ensilage; environ 80 tonnes de foin. ÉQUIPEMENT DE LAITIÈRE: Bulk Tank Kennebec, cap. 250 gallons; Trayeuse Chore Boy 2 chaudières; Compresseur, pipage, Lava-bo; Réservoir à eau chaude, Couloir à lait; Événail, Chauffe-eau électrique. Aussi un très beau set de salle à dîner, set de salon et tous les articles du hangar. CAUSE DE L'ENCAN: SANTÉ. CONDITIONS: COMPTANT. Pour information, s'adresser au propriétaire M. Fernand Rodrigue, ou à: STANISLAS LECLERC, ENCANTEUR LICENCIÉ, 24 RUE PRINCIPALE OUEST, FARNHAM, P.QUÉ. Tél.: 293-5511 (CANTINE SUR LES LIEUX).

ENCAN SAMEDI, le 5 septembre, 1970, à 12:30 hres précises, chez M. CLÉMENT CARRIÈRE, Rang Côte St-Louis, STE-SCHOLASTIQUE, Cté Deux Montagnes.

Sera vendu: un excellent troupeau d'animaux HOLSTEIN croisé, clair de test, comprenant 54 têtes, 31 bonnes vaches dont 3 vèlant en octobre, 2 en novembre, 2 en décembre, 6 en janvier, 2 en février, 5 en mars, 5 en avril et 1 en mai; 5 fraîche vèlées; 8 taures de 2 ans avec veaux; 5 taures de 1 1/2 an, 10 taures de 1 an; 1 taureau de Choix de 2 1/2 ans; 2 chevaux pesant 1600 lb chacun.

ÉQUIPEMENT LAITIÈRE: "BULK TANK" Dari Kool, capacité de 45 bidons, très peu usagé; Réservoir à eau chaude, cap. 40 gallons; Bassin de lavage — Couloir; Trayeuse Surge 3 chaudières et Compresseur — Moteur; Chauffe-eau électrique; Séparateur DeLaval, électrique; 8 bidons à lait. MACHINERIE: Tracteur Massey Harris Ferg. 65 Diesel, servo-direction, très bon état. Tracteur Ford avec loader, broie à terre et à fumier, pelle à neige, poule, chaînes à tracteur, Charrue Massey-Ferguson hydraulique à 3 raies; Charrue Ford à 2 raies; Herse à rouleaux International 24 disques, traînée; Herse à ressorts Intern. 3 panneaux; Cultivateur à 11 dents; Semoir à 13 disques Massey-Harris, combiné; Charrue à rigoles, hydraulique; Niveleuse hydraulique Ford, 2 ans d'usage; Râteau de côté Ford No 503; Râteau International Pressé de foin John Deere 14-T, à corde; Monte Balles Malco 24 pi. avec moteur; Lieuse à grain International; Bateau Forano 22 x 32 avec table; Épandeur Intern. en bon état; Fourrageur Ford 612 avec nez à blé d'Inde, très peu usagé; Voiture automatique Dion, 3 rabatteurs, 16 pi. de longueur; Neuf; Projecteur Dion 40 pi., tuyau de 9 po.; Voiture sur pneus avec plate-forme de 16 pi.; Remorque à 2 roues; Échelle de 24 pi.; 2 tondeuses à animaux; 2 paires de sleighs; 6000 balles de foin; 1000 balles de paille; 2 charriots à fumer avec rail; toutes les stalles de l'étable avec abreuvoirs; Attelages de toutes sortes; tous les outils du hangar. ÉQUIPEMENT DE SUCRIÈRE: 1500 chaudières galvanisées, de grandeur différentes avec couvercles; Chalumeaux en aluminium, petit poêle à finir le sirop; Réservoir, cap. 1000 gallons; Tonneau Dominion, cap. 175 gallons. TOUT DOIT ÊTRE VENDU SANS RÉSERVE. CAUSE DE L'ENCAN: FUTUR AÉROPORT CANTINE SUR LES LIEUX. Conditions: ARGENT COMPTANT OU PRÊT DE BANQUE ACCEPTÉ D'ACHÉTEURS QUALIFIÉS. Pour information, s'adresser à: M. CLÉMENT CARRIÈRE, TÉL.: 258-3688 ou à: GEORGES ÉTIENNE LEBLANC, ENCANTEUR LICENCIÉ, ST-BARNABÉ SUD, CTÉ ST-HYACINTHE, TÉL.: 792-3595.

ENCAN SAMEDI, le 5 septembre, 1970, à 12:30 hres précises, chez M. CLÉMENT CARRIÈRE, Rang Côte St-Louis, STE-SCHOLASTIQUE, Cté Deux Montagnes.

Sera vendu: un excellent troupeau d'animaux HOLSTEIN croisé, clair de test, comprenant 5

**ENCAN**

Juudi, le 3 septembre, 1970,  
à 12.30 hres précises,  
chez M. AIMÉ BIGRAS,  
213 St-Jean-Baptiste,  
VILLAGE STE-SCHOLASTIQUE,  
Cité Deux-Montagnes.

Sera vendu: un excellent troupeau HOLSTEIN croisé, clair de test, comprenant 45 têtes de Choix: 31 bonnes vaches, 6 fraîches vées; 2 vèlerons en septembre; 2 en octobre 2 en novembre; 3 en décembre; 4 en janvier; 4 en février; 3 en mars; 1 en avril; 2 en mai et 2 en juin. 10 taurins de 1 1/2 à 2 ans dont 6 sont saillies pour l'autome. 2 génisses d'élevage de 10 mois; 1 taureau de 8 mois, provenant de l'insémination artificielle; CE TROUPEAU EST DE TRÈS BON TYPE LAITIÈRE.

EQUIPEMENT LAITIÈRE: "Bulk Tank" de marque Mueller, cap. 300 gallons; Traceuse Surge 2 chaudières avec compresseur; Bassin de lavage double, DeLaval; Eventail électrique de 20 po.; neuve; Réservoir à eau chaude McClary Cascade 40.

MACHINERIE: Tracteur Ford Super Delta Diesel, très peu usagé, avec loader et pelle à neige; Épandeur à fumier Ford, 250 minots, 6 mois d'usage; Chariot à fumier avec 175 pi. de rail; Boîte automatique Dion, 3 rabatteurs, 16 pi. de longueur, avec voiture neuve; Videur de silo Patz, modèle 98, 1 an d'usage seulement; Nettoyeur d'étable idéal et 275 pi. de chaîne, très peu usagé; Épandeur d'engrais Dearborn de 1000 lb; Batteuse Case 6 pi. avec prise de pouvoir; Charrue 2 raies hydraulique; Charrue à rigoles, à tracteur; Souffleur avec 35 pi. de tuyau de 8 po.; Rése à l'huile, cap. 300 gall.; Pompe à l'huile Peatly; Chaines à tracteur 12 x 32; Echelle 40"; Réservoir de 800 gallons; 100 tonnes de bon foin; 31 carcans et abreuvoirs; tout l'engrais de la ferme, de 2 ans; Tondeuse à animaux; tous les outils du hangar. TOUT SERA VENDU SANS RÉSERVE.

CAUSE DE L'ENCAN: FUTUR AÉROPORT.  
CONDITIONS: Argent comptant ou prêt de banque accepté d'acheteurs qualifiés.  
CANTINE SUR LES LIEUX.  
Pour information, s'adresser à: M. AIMÉ BIGRAS, Tél.: 258-2406 ou à: GEORGES ÉTIENNE LEBLANC, ENCANTEUR LICENCIÉ, ST-BARNABÉ SUD, CTÉ ST-HYACINTHE, Tél.: 792-3595  
N.B.: Si vous désirez faire encan, réservez votre date tôt. Il ne fera plaisir de vous offrir mes services; une visite vous convaincra.

**ENCAN**

Mercredi, le 2 septembre, 1970,  
à 1 hre p.m. précise,  
chez MME JOSEPH LARRAIN,  
au No 138, Rang St-Marguerite,  
STE-ANTOINE DES LAURENTIDES,  
Cité Terrebonne.

SERA VENDU: un troupeau d'animaux HOLSTEIN croisé, clair de test, comprenant 30 têtes dont 22 bonnes vaches, 15 vées au printemps; 3 vèlerons en novembre, 2 en janvier; 2 en février; 6 taurins de 1 1/2 à 2 ans; 2 saillies, 4 non saillies; 1 taureau de 2 ans HOLSTEIN; 1 taureau de 5 mois, de Choix, HOLSTEIN. TOUTS CES ANIMAUX SONT DE TRÈS BON TYPE LAITIÈRE.

EQUIPEMENT LAITIÈRE: Traceuse, Frig., dare 8 bidons, 3 chaudières Surge, avec compresseur; 23 bidons; Couloir, chaudières. Tondeuse à animaux.  
MACHINERIE: Tracteur Oliver 550 au gaz avec loader no 59A, baquet à fumier, pelle à neige, chaînes à tracteur, Charrue à 3 raies, hydraulique, International; Herse à roulettes 28 disques, trainante; Herse à finir à 4 panneaux; Cultivateur sur roues; Semoir Massey Harris à 13 disques, en très bon état; Semoir à engrais; Sarcleur à patates; Faucheuse hydraulique Oliver, très peu usagée; Râteau de corde de marque Pollard, comme neuf; Presse à corde Oliver TW No 620; Voitures sur pneus, 4 roues, 14 pi. de plate-forme; Épandeur 90 minots; Charrue à balles de marque Oliver, comme neuf; Monte-Balles de 20 pi., avec moteur; Échelle extensible de 28 pi.; Bois de sciage de toutes sortes; Nettoyeur d'étable de marque T; 240 pi. de chaîne en très bon état; Banc de scié; 2 fileuses à trous; Moteur; Séparateur électrique et beaucoup d'autres articles, trop long à énumérer.

CAUSE: EXPROPRIATION.  
CONDITIONS: Argent comptant ou prêt de banque accepté d'acheteurs qualifiés.  
CANTINE SUR LES LIEUX.  
Pour information, s'adresser à: MME JOSEPH LARRAIN, Tél.: 438-7144 ou à: GEORGES ÉTIENNE LEBLANC, ENCANTEUR LICENCIÉ, ST-BARNABÉ SUD, CTÉ ST-HYACINTHE, Tél.: 792-3595  
N.B.: Si vous désirez faire encan, réservez votre date tôt. Il ne fera plaisir de vous offrir mes services; une visite vous convaincra.

**CAUSE AÉROPORT**

LES ENCANS AGRICOLES P.G.L. LITEÉ présente chez M. MAURICE LALANDE, 2780, Rang Côte des Saints, STE-SCHOLASTIQUE, Cité Deux-Montagnes, Lundi, le 7 septembre, 1970, à 12.30 p.m. hre P.M.  
UN GROS ENCAN PUBLIC

Très bon troupeau de 20 têtes HOLSTEIN, clair de test; 6 fraîches vées, 1 vèleron en décembre, 3 vèlerons en janvier '71, 1 en février, 3 en mars, 1 en avril, 3 en mai, 2 en juin; 1 taureau de 2 ans et un cheval pesant 1800 lb.  
MACHINERIE: Tracteur International Diesel 250; Tracteur Int., 300 au gaz avec pelle, servo-direction; Fourrière Ford avec nez à bête d'Inde, neuve; Wagon avec bolle à grain; Remorque avec pompe P.T.O.; Charrue 3 versoirs International; 2 Charrues à 2 versoirs International; Herse à pacage Ottopic, 16", neuve; 2 Joux de chaînes à tracteur 12 X 28, à anneaux; Balance de 500 lb; Rouleau à 2 sections; Tondeuse électrique Stewart, neuve; Eventail électrique 16" thermostat; Bassin de lavage, Réservoir à eau chaude, électrique; Chauffe-eau électrique, 1500 watts; Boule de feu; Réservoir à l'huile cap. 250 gall.; 25 bidons à lait; Moteur à gaz, 7 1/2 Briggs Stratton; Bassin à eau avec flotte, pour vaches; Tuyau plastique, 450 pi.; Traineau double; Équipement de chambre à lait au complet — Réservoir citerne DeLaval 27 bidons; Nettoyeur d'étable Patz; 265 pi. de chaîne avec grosse transmission, moteur 3 c.v.; neuf; Équipement d'étable au complet pour 29 têtes; carcans et bôles; Chariot à fumier; 3 bat

teries électriques de 2 ans; Engrais de ferme; 2000 balles de beau foin; 600 balles de paille.  
L'ENCAN AURA LIEU, BEAU OU MAUVAIS TEMPS.

CONDITIONS: Argent comptant ou lettres de références de votre banque.  
LES ENCANS AGRICOLES P.G.L. LITEÉ, ENCANTEURS LICENCIÉS, 38 BELLE RIVIÈRE, STE-SCHOLASTIQUE, Cité Deux-Montagnes, Gilles Lalonde, Associé de Noël Lalonde, crieur, Tél.: 258-2842 ou 258-2151.  
CANTINE SUR LES LIEUX. NOUS SOMMES AVEC VOUS POUR VOUS RENDRE SERVICE.

**EXTERMINATION**

RATS — Souris — Coquerelles — Punaies, etc. ... Ouvrage garanti. Estimation gratuite. Discretion absolue. MAHEU EXTERMINATION ENR., 3128 MASSON, MONTRÉAL, Tél.: 725-6489 — 319 DUPONT, MONT-LAURIER, Tél.: 623-1429 — 31 BOURGET, JOLIETTE, Tél.: 753-9311.

**FEMMES FILLES DEMANDEES**

AIDE générale, aimant enfants 5-11-14; famille médecin. Chambre privée TV — devra parler un peu anglais. Avons femme de ménage. MME B. DAVIS, 4371 CIRCULAR ROAD, MONTRÉAL (248) 731-2421.

AIDE MÉNAGÈRE demandée pour entretien général de maison. Chambre privée, 4 enfants d'âge scolaire. MME P. BOURRET, 3645 BERNE, VILLE BROSSARD, (Banlieue Montréal).

**FILS TISSUS COUPONS**

LIÈRES À TISSER  
A QUI LA CHANCE? Lisères blanches pour teindre. Ne se déchirent pas. 1" de largeur, \$6.00/100 lb. Les plus bas prix dans toutes sortes de lisères à tisser. Demandez notre circulaire. BERTROY TEXTILES INC., 535 ST-PIERRE, DRUMMONDVILLE, QUÉ.

LAINE à tricoter: Orlon, Poly-On, Taslan, Viscose. Fil à tisser; Lisères à tapis; Échantillons et Catalogue. L. THERRIEN INC., C.P. 131, VICTORIAVILLE, P.Q.

FIL À TISSER, Jersey pâle et foncé, en lisère. Fil bouclé et de fantaisie. Polyon. G. LE GAULT, 5960, ALPHONSE, BROSSARDVILLE.

**HOMMES DEMANDES**

JEUNE homme de 25 à 40 ans, possédant permis de conduire, aimant les animaux, demandé pour l'élevage des chiens et autres travaux; salaire de \$40. à \$60. par semaine selon les aptitudes et l'expérience. Position à l'année, logé, nourri sur les lieux. Pas d'impaticions, pas de sacrés... Installation de plus modernes. 4505 RANG ST-ÉLZÉAR, DUVERNEY, VILLE LAVAL, tél.: 661-7974 — Demandez ÉTIENNE PESANT.

JEUNE homme dans la vingtaine, pour récolte de légumes; expérience sur tracteur. S'adresser à: LIONEL CORBEIL, 681, 25e AVE. NUE, ST-EUSTACHE, TEL.: 473-2360.

HOMME demande pour entretien général de ferme et petite industrie. Loyer fourni. ROLAND CODERRE, ST GERMAIN DE GRANTHAM, (DRUMMOND), TEL.: 395-4575.

JEUNE homme, travail sur ferme laitière, à l'année. Logé, nourri, bon salaire. GUY HALDE, BELOEIL, TEL.: 467-2017.

HOMME pour travail sur ferme laitière. Logé, nourri; salaire à discuter. ANDRÉ LEDUC, 5705 ST-FRANCOIS, ST-LAURENT, TEL.: 336-4272.

HOMME sobre demandé, à l'année, sur ferme bien mécanisée; sachant traire les vaches. ACHILLE DUQUETTE, ST-AUGUSTIN (DEUX-MONTAGNES), TEL.: 258-2719.

JEUNE homme demandé pour travail sur ferme laitière, à l'année. LAURENT CORDEAU, STE MADELEINE, CTÉ ST-HYACINTHE, TEL.: 584-2738.

**MACHINES OUTILLAGE**

TRACTEURS — Massey-Ferguson 35 et 65 Diesel — Massey-Ferguson 35 avec pelle — John Deere 40 avec pelle — Ford avec pelle — McCormick 340 — Oliver 550 et Ford — Fourrière McCormick avec nez à bête d'Inde et Pick-Up — "Choppers" 5 et 6 pi. — Souffleur à ensilage — Moissonneuses-Batteuses 35 Massey-Ferguson, trainantes et automotrices avec dévidoir ou Pick-Up — International No 91 avec dévidoir ou Pick-Up — Batteuses Dion et Forano avec voiturier automatique — 22 x 32, Lieuses à grain, 7 pi. et 8 pi. avec prise de force — Cultivateur hydraulique — Bulk Tank 35 bidons — Épandeur d'engrais de toutes grosseurs, de 90 à 160 minots et de 205 minots. — Toutes ces machines agricoles sont usagées et en très bon ordre. J.-B. GÉRARD, 194 rue ST-DENIS, SAINT-DENIS-SUR-RICHELIEU, COMTE ST-HYACINTHE, P.Q. Tél.: 787-2013.

INTERNATIONAL 460 Diesel, servo-direction — International 434 Diesel — International 414 Diesel — Cocksuit 50, servo-direction, Diesel, loader, pépène, cab, hydraulique — Ford 3 vitesses — Fordson Diesel Super — Ajour — Souffleur Dion — Fourrière Dion — Andaineuse International 201 — Moissonneuse-Batteuse Oliver No 25 — Loader pour tracteur 624 — Loader Ford Ferguson — Niveleuse Fast Hitch — Charrues 3 raies, de toutes marques. — B. & D. EQUIPEMENT ENR., ST-DENIS-SUR-RICHELIEU, CTÉ ST-HYACINTHE, TEL.: 787-2105.

ATTENTION CULTIVATEURS! Combine Massey-Ferguson 300 avec cab et pick-up — International 105, légèrement usagé, pick-up et reel — Andaineuse International 201; Fourrière Massey-Harris, nez à bête d'Inde et barre de faux; International 624 Standard et Agricola; — B-414 gaz, 1900 hres — B-414 Diesel — B-275 Diesel avec loader — B-250 Diesel — Case 830 Diesel — International 300 avec loader — John Deere 50 avec loader — Farmall "H" — Massey-Harris 22 et 30 — Moulin à faucher — Fileur — Presse à foin — Charrue — Roulettes — Semoir et une foule d'autres articles. Le tout en bon ordre. Plan sans intérêt. Livraison gratuite. CLAUDE JOYAL, ST-GUILAUME, CTÉ YAMASKA, TEL.: 819 — 396-2161 — AGENT AUTORISÉ INTERNATIONAL-HARVESTER et SNO-JET.

COUPEUSE d'oinons, 4 rouleaux, pouvoir du tracteur, \$225. — Semoir à jardinage, double, avec rouleau, att. sur tracteur, \$185. — Tél.: 669-7884.

ÉVENTAIL et TURBINE pour sécher foin ou patates, à vendre. TÉLÉPHONER: CHOMÉ-DEY — 667-0784.

TRACTEURS — "Bull Doser" T.D. 14 International, moteur remis à neuf, pelle arrière — Oliver O.C. 12, pelle arrière. Parfaite condition. MAURICE DESROSIERS, ST-AIME, CTÉ RICHELIEU, 514-788-2217.

TRACTEUR 1800 "Oliver" D 80 C.V. et cabine — Batteuse automotrice "Oliver" No 25 avec pick-up et cabine — Presse à foin "Oliver" à corde — Conditionneur à foin Massey-Ferguson 1969 — Fourrière "Dion" avec tête à bête d'Inde aussi Gehl avec tête à bête d'Inde et barre de coupe — Aussi Fourrière New Holland 616 avec tête à bête d'Inde et barre de coupe — Souffleur à table longue, de marque "Dion", GÉRARD BRAULT & FRÈRE, 582 RUE ST-JACQUES, ST-JEAN, P. QUÉ., TEL.: 346-3910.

MOISSONNEUSE BATTEUSE John Deere 45, en bonne condition, à vendre. JOSEPH BERNARD, SABREVOIS, CTÉ IBERVILLE, LE TEL.: 514 — 346-4982.

MOULINS à battre Dion 22 x 32 et 22 x 38, un Spécial avec grande table pour boîte automatique; Machines agricoles de toutes sortes; Puits de ferme, toutes grandeurs. PAUL-ÉMILE JETTÉ, STE-SCHOLASTIQUE (DEUX-MONTAGNES).

ARRACHEUR International, betteraves à sucre, monté sur tracteur M, aussi Farmhand 1 et 2 rangs. Casseur et Éplucheur à bête d'Inde. Tél.: 365-1220.

BATTEUSE à grain Dion 22 x 32 — Lieuse à grain Massey-Harris — Lieuse à bête d'Inde McCormick sur pneus, marchant sur P.T.O. et chargeur automatique — Toute cette machinerie est en parfaite condition. ANDRÉ LE COMTE, ST-ÉTIENNE, ROUTE No 7, CTÉ IBERVILLE, TEL.: 244-3765.

ENSELÉUR Fox incluant Pick-Up à foin et Pick-Up à bête d'Inde; Enselleur ordinaire Dion; Voiture Dion; Souffleur New Holland avec tuyau; Déchargeur à voiture; Équipement de 3 ans. Le tout en excellente condition. S'adresser à: JEAN-GUY TRUDEAU, STE-JULIE, CTÉ VERCHÈRES, TEL.: 649-1122 ou 649-1110.

"BULK TANK" usagés, toutes grandeurs; aussi équipement agricole, usagé. COMPTOIR AGRICOLE (SABREVOIS), SABREVOIS, CTÉ IBERVILLE, P. QUÉ., TEL.: 514 — 346-4982.

MOISSONNEUSE-BATTEUSE John Deere No 45, 10 pi. de faux, avec pick-up — Épandeur d'engrais, 120 minots — Arroseuse avec pompe, sur prise de force. Le tout en très bonne condition. ST-JEAN CHRYSOSTOME, CTÉ LEVÉS, TEL.: 839-6378.

LIEUSES à grain 6 et 7 pi. ordinaires et 8 pi. à prise de force — Batteuses Dion et Forano, 22 x 32, en très bon ordre. LÉO BÉUBÉ, R.R. No 2, MONT-JOLI, CTÉ MATANE, TEL.: 775-3108.

TRACTEUR Graveley avec Souffleur à neige, Tondeuse, Rouleau, Charrue Rotovator, etc. TEL.: (LONGUEUIL) 677-1796.

MOISSONNEUSE-BATTEUSE Massey-Harris Clipper, automotrice, en bonne condition. Facilité de paiements. GASTON ST-JACQUES, 28, ST-ÉTIENNE, ST-BENOIT (DEUX-MONTAGNES) — 258-2259.

**MAISONS À VENDRE**

MONTEBELLO, 14 rue Papineau, Tél.: 819 423-6282 ou 427-5778 — Maison à vendre, 5 chambres à coucher plus salon, salle à dîner, cuisine et chambre de bain. Chauffage central à l'huile. Garage spacieux attaché. Grand terrain privé tout en pelouse, entouré de haie de cèdres. Si pas de réponse, communiquez: H.O. SAINT-JACQUES, 1 RUE NICHOLAS, OTTAWA, ONTARIO, TEL.: 232-5055.

**MOUCHES**

EXTERMINATION des mouches 24 heures par jour, sans surveillance, par appareil automatique "AIR GUARD". Très efficace et peu dispendieux. MAHEU EXTERMINATION ENR., 3128 MASSON, MONTRÉAL, TEL.: 725-6489 — Acceptons frais d'appels téléphoniques.

**PNEUS D'AVION**

PNEUS d'avion très larges et puissants pour wagons, tracteurs, avions, etc. Sont fournis avec roues agricoles s'adaptant sur toutes les marques d'équipement. Prix imbattables!! H. DUBOIS & FILS LITEÉ, VILLE ST-REMI, P.Q. TEL.: 454-2442.

**POUSSINS POULETTES**

POUSSINS, dindonneaux, canetons, chapons de 4 semaines, poulettes plus âgées, de tous âges. Catalogue. TWEDDLE CHICKS, FERGUSON, ONTARIO.

**PROPRIÉTÉS À VENDRE**

PROPRIÉTÉS COMMERCIALES — 5 Logis — 6 Magasins, modernes, eau chaude — Rapportant \$18.000. — Bungalow neuf, 1 an, 11 pièces, chauffage électrique, avec 5 arpents de terre, si désiré. — Magasin Meubles — Chaussures — \$25.000. d'Inventaire — Local 4.000 pi., avec préférence du loyer, AUTEUIL, VILLE LAVAL, TEL.: 625-5955 — (soir) 625-9740.

PROPRIÉTÉ à vendre avec bâtiments et 2 garages; 5 arpents de terre, 2310 ST-GÉ-RARD MAGELLA, CTÉ L'ASSOMPTION, TEL.: 832-2085.

**SERVICES**

NOUS vous les pièces et réparons avec garantie toutes machines à coudre industrielle ou domestique. WALTER BIBEAU, 254, ST-GEORGES, TROIS-RIVIÈRES.

MEUNIER: Nous réparons les machines à repriser et à coudre les poches. WALTER BIBEAU, 254, ST-GEORGES, TROIS-RIVIÈRES.

**TERRES À VENDRE**

VOULEZ-VOUS vendre votre ferme laitière avec quota lait nature pour Montréal? Écrivez à: H. POLL, Courrier Spécialisé, 1533 MCGREGOR, MONTRÉAL 109.

BELLE TERRE, avec lac, 440 arpents, 210 en culture, 2 granges, maison, laiterie neuve. ROSAIRE BIRON, ST-AGAPIT, LOTBI-NIÈRE.

BONNE terre, 310 arpents, un mille du village; bonnes bâtisses; 53 têtes d'animaux. OSCAR LECOURS, PRINCEVILLE, R.R. 1, CTÉ ARTHABASKA.

FERME 200 acres, 185 en culture, Village St-Urie; quota lait industriel. Très bien équipée. NARCISSE LAGACE, ST-ULRIC, (MATANE), TEL.: 737-4570.

FERME avicole à vendre. Revenu net: \$20.000 annuellement. Comptant: \$20.000. — Écrire à: CASE 330, 515 VIGER, MONTREAL 132.

FERME, 226 arpents, située sur la Route 9B, à Lacolle; avec roulant complet, 80 têtes d'animaux, lait nature, quota 36.000 par mois. PAUL-ÉMILE LEVREULT, LACOLLE (ST-JEAN), TEL.: 246-3379.

FERME, 180 arpents dont 150 en culture. Quota de lait nature. Avec ou sans roulant. Maison neuve, 7.500 balles d'excellent foin. Située à 10 milles de Québec, Comté Lévis, TEL.: 839-8354.

VALLÉE DU RICHELIEU — 200 acres cultivables, égoutement naturel; 60 têtes; quota Montréal; équipement complet. Maison 7 pièces. Cause: décès. MME EMILIE PARÉ, Agent. CLARENCEVILLE, TEL.: 294-5730.

FERME 260 arpents, 210 cultivables, 50 boises, à Ste-Justine de Newton; bien bâtie, avec étableur équipée. Tél.: 764-3421.

FERME 182 arpents, 165 en culture, bâtiments, maison, avec ou sans roulant. GEORGES-HENRI LEMIRE, ROUTE 3, BAIE-VILLE, CTÉ YAMASKA, TEL.: 783-6248.

TERRE, 120 arpents, 85 cultivables, très bien bâtie; avec ou sans roulant. S'adresser à: RAOUIL JANSON, 41e RANG, ST-BERNARD DE MICHAUDVILLE, CTÉ ST-HYACINTHE, TEL.: 792-6301.

TERRE 46 arpents, en très bon ordre, avec ou sans roulant. STE ÉLISABETH DE JOLIETTE — TEL.: 756-2091.

STANSTEAD, Route 5. — Ferme 230 acres, bien équipée, silo en béton, nettoyeur d'étable, 12 taures, seule, avec quota ou avec roulant, 365.000 lb lait nature; bonne maison de 8 pièces. Tél.: 819 — 838-4558.

LAVALTRIE, 1 mille du Village, terre de 100 arpents; maison hiver et été, bâtiments; avec une offre pour le coupe de bois de \$4.000. — Prix total \$20.000. Conditions faciles. TEL (MONTRÉAL) 645-4793.

**A VENDRE DIVERS**

BLE — 20 tonnes de blé d'autome pour semence, à vendre. A. NARBONNE, STE-JULIE (VERCHÈRES), TEL.: 649-1147.

**ENCANS PUBLICS**

ENCAN pour M. ANDRÉ LAPALME, RANG SÉRAPHIN, L'ANGE GARDIEN, Cité Rouville, Vendredi, le 4 septembre, 1970, à 2 hres p.m. précises.  
SERA VENDU: 38 bonnes têtes d'animaux de Choix dont 30 HOLSTEIN et 8 JERSEY, toutes claires au test fédéral.  
Ce troupeau comprend 21 bonnes têtes de 30 mois soit fraîches vées ou devant mettre bas en septembre et en octobre; 3 taures de 18 mois (ouvertes); 6 bonnes vaches devant mettre bas en septembre et 8 belles taures Jersey dont 3 fraîches vées avec veaux et les autres saillies.  
CECI EST UN TRÈS BON LOT D'ANIMAUX LAITIERS.  
CONDITIONS: comptant ou prêt de banque.  
Pour information ou demande de crédit, s'adresser à l'encan.

**JULES CÔTÉ**

ENCANTEUR BILINGUE LICENCIÉ, 1274 rue SUD, COWANSVILLE, QUÉ., TEL.: 263-0670 ou 263-1434.

**AVIS**

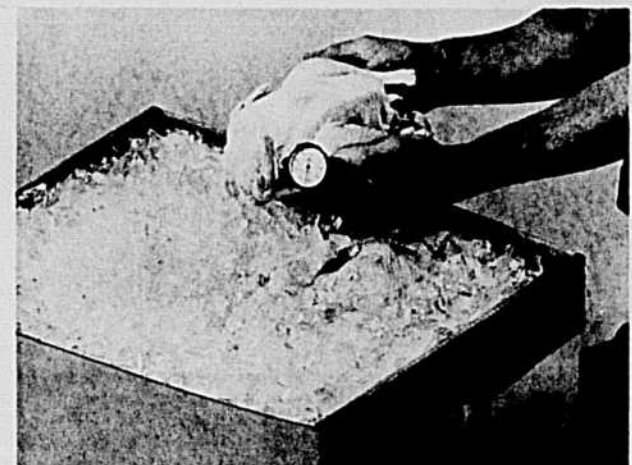
ATTENTION... Pour des raisons incontrôlables, surtout à cause de la grève des Postes et du manque d'espace dans les étables de l'Exposition, dû à la démolition des étables et aux nombreuses entrées des exposants, TOUTES LES VENTES PAR ENCAN qui devaient avoir lieu sont annulées et les consignataires seront avisés par téléphone et par maille afin de ne pas leur occasionner des dépenses inutiles. MERCI tout de même pour votre amicale collaboration, de la part de l'organisation de l'Expo et de l'encan.

GEORGE GOGGIN, ENCANTEUR LICENCIÉ BILINGUE DE PLESSISVILLE PROPRIÉTAIRE DE LA FERME BARILEE ENR., TEL.: 362-2195.

**MACHINES OUTILLAGE**

BATTEUSE Massey-Ferguson 35, automotrice, en parfaite condition à vendre. STE-THÉ-RÈSE, CTÉ TERREBONNE, TEL.: 435-3104.

LIEUX à blé d'Inde — Coupe ensilage McCormick — 2 Wagons à foin Massey-Harris, sur pneus — 2 Traceuses Chare Boy — 2 Traceuses Surge — 3710 CÔTE VERTU, ST-LAURENT, TEL.: 336-6380.



Pour garder le poulet frais et ferme jusqu'aux comptoirs de viande locaux, la caisse Ice-Pak de CIP exige moins de glace que les emballages précédemment utilisés. (—)

# Nouveaux emballages en carton ondulé

La prochaine fois que vous mangerez une bonne salade fraîche, pensez aux cartonnages CIP qui en gardent les ingrédients frais, crostillants et sains depuis la ferme jusqu'au supermarché et à votre cuisine.

Mais comment et pourquoi une compagnie de papier est-elle ainsi intervenue dans le commerce des produits alimentaires?

Soulignons que la volaille, ainsi que les fruits et légumes, sont des produits alimentaires frais, de haute qualité, dont l'expédition et le maniement exigent les plus grandes précautions.

Depuis toujours, les abattoirs de volaille et les producteurs de fruits et légumes utilisent les paniers d'un boisseau et les cageots assemblés au fil métallique pour expédier leurs marchandises. Ils ont néanmoins plusieurs bonnes raisons de remplacer ces récipients par des emballages en carton ondulé.

Les cageots en bois pour volailles sont souvent revendus, puis réutilisés pour les fruits et légumes. Le plus grave inconvénient de cette pratique réside dans le fait que ces caisses sont très difficiles à nettoyer une fois qu'elles ont servi au transport de la volaille, et qu'il y a toujours danger que des bactéries adhérentes au bois se multiplient par ensuite se transmettent aux fruits et légumes frais.

C'est pourquoi le ministère fédéral de l'Agriculture applique

**Plus de haricots et moins de pois**

Les étendues de légumes cultivées cette année sous contrat pour les conserveries canadiennes offrent quelques variantes par rapport à celles de l'an dernier.

**Variété nouvelle de tubercules**

Ainsi les surfaces semées en haricots ont augmenté dans l'ensemble du pays tandis que celles consacrées aux pois verts ont diminué d'environ 10.000 acres.  
Il y a peu de changement aux superficies consacrées au maïs sucré et aux tomates, mais le Bureau fédéral de la statistique rapporte une réduction de la demande du volume d'asperges.  
Les provinces atlantiques ont agrandi leurs étendues sous contrat de haricots, mais diminué leurs cultures de pois verts.

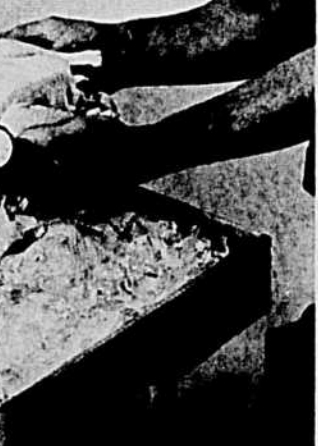
**Mais et tomates**

Au Québec, on constate également des surfaces accrues de haricots, mais moindres de maïs sucré et de pois. Les plantations sous contrat de tomates sont à peu près les mêmes que l'an passé.  
Les conservateurs de l'Ontario signalent un agrandissement des cultures de maïs sucré mais une réduction des pois et des haricots. Quant aux plantations de tomates, elles atteignent cette année près de 20.000 acres.

Les établissements des provinces des Prairies ont aussi contracté moins d'acres de pois et de haricots tandis qu'on rapporte peu de changement aux surfaces de pois et de tomates en Colombie-Britannique.

"BULK TANK" Houde, 55 bidons, 4 ans d'usage, \$1.600. — S'adresser à: STEWART MONTGOMERY, HAWKESBURY, ONTARIO. Tél.: 613 — 632-6173.

LIEUX à blé d'Inde — Coupe ensilage McCormick — 2 Wagons à foin Massey-Harris, sur pneus — 2 Traceuses Chare Boy — 2 Traceuses Surge — 3710 CÔTE VERTU, ST-LAURENT, TEL.: 336-6380.



Pour garder le poulet frais et ferme jusqu'aux comptoirs de viande locaux, la caisse Ice-Pak de CIP exige moins de glace que les emballages précédemment utilisés. (—)



Sept premiers comités consultatifs de la région économique No 7 ont été mis sur pied pour composer la nouvelle Commission de formation professionnelle de la main-d'oeuvre, qui comprend les comités de Pontiac, Hull, Gatineau, Papineau et Labelle. Sur notre photo, le C.C.R. de l'Agriculture de la région de l'Outaouais: de gauche à droite, MM. Marcel Bergeron du Ministère du Travail et de la Main-d'Oeuvre; Eugène Coursol (employeurs — Union Cath. des Cultivateurs), Mont-Laurier; G. Lajeunesse (employeurs — S.C.A. de la Vallée de la Lièvre), président et délégué, Mont-Laurier; J.M. Desmarais (employeurs — Ass. des Prod. de pommes de terre du Québec) Mont-Laurier; Réal Caron (salariés — Cultivateur) vice-président, Rapide L'Original; Armand Brault (employeurs — S.C.A. de Ferme Neuve) Ferme Neuve (Labelle); Jérôme Patry (employeurs — S.C.A. de Gracefield) Gracefield (Gatineau); Eugène J. Blais (salariés — Cultivateur) délégué, Masson (Papineau); Marcel Thibodeau employeurs — Union Cath. des Cultivateurs délégué, Thurso (Papineau); Adrien Boudreau du Ministère du Travail et de la Main-d'Oeuvre. Fait également partie de ce comité: G.R. Boutin (salariés — S.C.A. de Papineau) délégué, Papineau Ville.

(Photo Office du film du Québec)

## Transport outre-mer d'ovules fécondés

Trois porcelets bien portants viennent de naître en Grande-Bretagne de parents qui sont au Canada.

Cette naissance est l'aboutissement d'un transfert transatlantique d'ovules de truie, fécondés ici et implantés dans l'utérus d'une truie en Angleterre.

Bien que des ovules fécondés aient déjà été transplantés d'une femelle à une autre, l'opération cette fois bat le record de distance puisqu'elle eut lieu à 3.250 milles du point de départ.

La vie de nos porcelets commença le 16 mars 1970 à l'Institut de recherches vétérinaires de Hull

(Québec), qui relève du ministère de l'Agriculture du Canada.

A la même époque, à Weybridge, en Angleterre, des truies étaient préparées à leur rôle de mères adoptives.

Cette transmission d'ovules marque le commencement de ce qui pourrait devenir une vaste et importante entreprise internationale.

L'application pratique la plus probable de cette technique serait le transfert d'ovules fécondés provenant de bovins de boucherie de race européenne, pour implantation chez des animaux nord-américains.

Présentement, les éleveurs canadiens paient des milliers de dollars pour importer d'Europe des animaux vivants, sans compter les milliers de dollars en frais supplémentaires de quarantaine imposée pour éviter la propagation de maladies. Et ils doivent attendre

près d'un an pour entrer en possession de leurs animaux.

Les vétérinaires anglais pensent que le transfert d'ovules fécondés pourrait se faire à bien meilleur compte.

L'équipe des chirurgiens canadiens était sous la direction du Dr Douglas Mitchell et du Dr K. J. Betteridge, de l'Institut de recherches vétérinaires.

Les ovules fécondés ont été prélevés chez de jeunes truies canadiennes, placés dans un milieu de culture stérile contenant des antibiotiques, puis insérés, pour le vol vers l'Angleterre, dans des tubes transparents en caoutchouc de silicones.

Il s'agit du second essai de ce genre entre le Canada et l'Angleterre; le premier avait échoué. Un autre essai d'Angleterre vers le Japon avait aussi fait échec.

L'avantage principal de cette technique est sans contredit l'occasion qu'elle fournit à des parents génétiquement supérieurs de produire un nombre de descendants infiniment supérieur à celui qu'on peut obtenir dans les cas de gestation normale.

## Les agriculteurs du Québec et l'interdiction du DDT

Il ne semble pas que l'interdiction du DDT affecte plus qu'il ne faut les cultivateurs du Québec. Les responsables de l'U.C.C. ne peuvent faire écho à des plaintes fondées venant des principales régions agricoles. Les producteurs québécois s'étaient sûrement tournés depuis quelques années, comme ceux des autres Provinces, vers des produits de remplacement.

On note en beaucoup de régions une prolifération anormale de maringouins et autres insectes, mais la chaleur et l'humidité excessives peuvent tout aussi bien être tenues responsables que l'interdiction du DDT. Une enquête menée récemment par la Presse Canadienne, à travers le pays, révèle que les agriculteurs conscients des dangers de la pollution se tournent volontairement vers les produits de remplacement. Ceux-ci coûtent plus cher et grèvent les frais de production, puisque leur efficacité est moins durable que le DDT et qu'il faut donc en utiliser de plus grandes quantités à des intervalles plus rapprochés.

Pendant ce temps on note qu'en Europe, l'idée d'une agriculture biologique qui bannit complètement les engrais chimiques et les anti-parasites continue de faire son chemin. Partant du principe qu'une plante bien cultivée est capable de résister seule à la plupart de ses ennemis naturels, les partisans de l'agriculture biologique prétendent que l'emploi généralisé des substances chimiques a fait perdre aux plantes leurs facultés de résister aux parasites. Car, disent les tenants de la culture biologique, seul un sol ayant une bonne activité biologique et recevant une fertilisation équilibrée peut fournir aux plantes les éléments qui leur sont nécessaires.

Assurances U.C.C. est heureuse de vous présenter Monsieur Maurice BILLETTE qui s'est particulièrement signalé par la qualité de ses services à la clientèle. Ses bureaux sont situés à: C.P. 40 17 Bridge, Ormstown, P.Q.

### AVIS D'AUDIENCE PUBLIQUE

Avis est par les présentes donné que la Régie des marchés agricoles du Québec a reçu de Laiterie de Chez Nous Limitée une demande de permis pour la fabrication de crème chantilly surgelée, de fromage à pâte molle type boursin, de fromage en grains et de fromage cheddar, dans son usine située à Saint-Raymond, comté de Portneuf, et qu'une audience publique sera tenue conformément à la loi le 2 septembre 1970, à 11:30 heures du matin, au no 201 est, Crémazie, à Montréal, afin d'entendre ladite demande.

Toute personne intéressée devra alors se présenter pour être entendue.

Montréal, ce 20 août 1970.

RÉGIE DES MARCHÉS AGRICOLES DU QUÉBEC,

par: Me Gilles Le Blanc, secrétaire.

# NOUVELLES

# 11<sup>e</sup> HEURE

### OEUFS: variantes de prix

Comportement variable du marché des oeufs la semaine dernière, suivant les catégories et les régions. Ainsi, les prix au producteur des deux premières catégories manifestaient une tendance à la hausse ici et là tandis que c'était l'inverse pour les A moyens et petits. Quelques modifications seulement à la cote des B et des C.

Prix moyen pondéré des A gros en cartons lors de la fermeture, du gros au détail: 57.3c à Montréal et 44.5c à Toronto, soit des hausses de 1.1c dans le premier cas et de 0.4c dans le deuxième.

Les prix au producteur des oeufs non classés à Montréal — tout comme aux autres grands marchés du Québec — reflétaient assez bien la tendance générale: les A extra gros et les A gros se vendaient 47 et 43c la douzaine, soit des hausses de 2 et de 1c respectivement; par contre les A moyens ont perdu 2c et les A petits 3c à 23 et 15c respectivement. Les B et les C ont continué de s'écouler à 15c.

Mêmes tendances, mais à un échelon inférieur, sur la plupart des marchés de l'Ontario: seule l'offre des A extra gros correspondait de près à une demande plutôt calme. L'offre des A moyens et petits était excédentaire de sorte que les prix ont fléchi; une faible quantité de A moyens a pris le chemin des États-Unis.

Provinces atlantiques: après une baisse généralisée durant la semaine antérieure, presque tous les marchés sont demeurés soutenus la semaine dernière. Les arrivages courants suffisaient pour répondre à une demande variant de passable à bonne.

### VOLAILLE: quelques baisses

La très grande majorité des diverses classes et catégories de volaille rapportaient la semaine dernière des prix soutenus au producteur, à l'exception de deux cas signalés au rapport officiel.

Volaille vivante: à Montréal, Toronto et London, offre de poulets à griller supérieure à une faible demande, ce qui a provoqué une baisse de prix de 1/2c la livre pour la deuxième semaine consécutive; à London également, bon nombre de commerçants ont réduit leurs prix de 1c la livre pour jeunes dindons pesant 20 livres et plus.

Prix au producteur des poulets de moins de 5 livres, catégorie No 1, poids vif, en date du 18 août, dans les principales villes canadiennes: Halifax et Fredericton, 20 1/2c à la ferme; Montréal, 17c à la ferme; Toronto et London, 18c et Winnipeg, 18 1/2c, à la ferme; Régina et Edmonton, 19 1/2 et 20c respectivement au poste d'abattage; Vancouver, 20 1/2c à la ferme. Du début de l'année jusque vers la mi-août, les placements de poussins de type à griller ont augmenté de 9 à 78% dans toutes les provinces — d'au-delà de 16% dans l'ensemble du pays.

### PORCS: baisse généralisée

Tendance plus ou moins marquée à la baisse de tous les principaux marchés aux porcs la semaine dernière.

Le prix de base de porcs d'un indice moyen (100) était descendu à \$28.90-\$30.05 à Toronto; Montréal, aucune cote au rapport officiel; Winnipeg, baisse d'environ 50c les cent livres à \$26.65-\$27.45, les dernières transactions s'effectuant à \$27.40; tous les marchés de l'Alberta ont perdu \$1 en moyenne, soit \$25.80-\$27.05 à Calgary; \$25.80-\$28.65 à Edmonton, et \$25.85-\$26.70 à Lethbridge; Saskatoon en baisse également à \$25.55-\$26.10.

Volume des classements dans les abattoirs sujets à l'inspection fédérale pendant la semaine terminée le 15 août: 160.667 au total, soit presque 24.000 têtes de plus que durant la semaine correspondante de l'an dernier. Le Québec et la Colombie accusaient l'augmentation la plus faible tandis que le Manitoba, la Saskatchewan et l'Alberta montraient les hausses les plus fortes.

Proportion des porcs admissibles à la prime de \$1.50 à la qualité: 12.1% dans l'ensemble du pays; 21.9% dans les provinces atlantiques; 12.7% au Québec; 12.1% en Ontario, 9.3% au Manitoba; 11.1% en Saskatchewan; 11.2% en Alberta et 14.2% en Colombie.

### VEAUX: gain de 50c à Montréal

Ton ferme ou affermi du marché des veaux la semaine dernière. A Toronto, les Bons et De choix ont continué de se vendre \$32-\$42; les catégories inférieures, bien que difficiles à écouler, ont réussi à conserver leurs prix de la semaine précédente; Montréal, généralement en hausse de 50 c. les cent livres à \$38.50-\$41.50; Winnipeg, gain de \$3 à \$42-\$50.

### AGNEAUX: plutôt à la baisse

Les bons agneaux, de poids voulu, se vendaient \$31-\$33.50 à Toronto la semaine dernière, environ \$1 de moins les cent livres; Montréal, aussi en baisse à \$28-\$30; Winnipeg, perte de \$1 à \$24-\$25; Calgary, peu de changement à \$23.50-\$24.10 tandis qu'à Edmonton le gros des ventes s'effectuait à la perte. Importations de 618 têtes au cours de la semaine.

### BOVINS: une faible reprise

Arrivages un peu réduits de bovins. Une certaine reprise du marché si on le compare à ceux des semaines antérieures. Hausses de prix plutôt rares attribuables à un ralentissement des arrivages, surtout en fermeture et en quelques régions; ailleurs, cote moindre que durant la semaine antérieure.

Exportations aux États-Unis durant la semaine: 336 têtes.

# REVUE DES MARCHÉS



## PRODUITS AVICOLES

Les commentaires et les prix des volailles nous sont fournis par le Ministère Fédéral de l'Agriculture. Section des renseignements sur les marchés et Division de l'aviculture.

MARDI, LE 25 AOÛT 1970

Le marché du poulet de grillé a continué d'être faible car les offres sont demeurées généreuses. Les prix de la poule vivante et du dindon lourd éviscéré ont fléchi en raison des approvisionnements plus que suffisants.

### VOLAILLES ÉVISCÉRÉES (A)

En caisses régulières  
Prix du gros au détail à Montréal

POULETS	
6 lb et plus	43c - 45c
5 lb et moins de 6	43c - 44c
4 lb et moins de 5	36c - 37c

Poulets à griller et à frire (sous glace)	
Moins de 4 lb	30c - 31c
surtout 30c	

POULES	
6 lb et plus	38c - 41c
5 lb et moins de 6	38c - 41c
4 lb et moins de 5	38c - 39c
Moins de 4 lb	31c

JEUNES DINDONS	
Moins de 10 lb	35c - 36c
10 lb et moins de 16	39c - 41c
16 lb et plus	45c
Canards	62c - 64c

### VOLAILLES VIVANTES No 1

Prix aux producteurs à Montréal

POULETS	
7 lb et plus	23c
6 lb et moins de 7	21c
5 lb et moins de 6	19c

Poulets à griller et à frire	
Moins de 5 lb	17c

POULES	
7 lb et plus	17c - 18c
6 lb et moins de 7	14c
5 lb et moins de 6	10c
Moins de 5 lb	7c - 8c

JEUNES DINDONS	
Moins de 12 lb	23c - 24c
12 lb et moins de 20	nil
20 lb et plus	25c

## OEUF

Prix payés aux producteurs  
Le 18 août 1970

Ces prix sont publiés par  
Le Ministère Fédéral  
de l'Agriculture

Winnipeg Toronto

A-Extra-Gros	27c - 31c	34c - 37c
A-Gros	26c - 30c	33c - 36c
A-Moyens	11c - 16c	18c - 21c
A-Petits	04c - 07c	09c - 12c
A-Pee-Wee	02c - 05c	05c - 08c

Prix des oeufs  
aux distributeurs  
en vigueur  
du 24 au 30 août 1970  
inclusivement

Ces prix sont publiés par  
la Fédération des Producteurs  
d'oeufs du Québec.

A-Extra-Gros	59c
A-Gros	54c
A-Moyens	35c
A-Petits	25c
A-Pee-Wee	20c

A-1: 3c de plus. B, C et fêlés (prix aux postes de décoquillage: .25c la douzaine F.A.B. postes de classification.

## BEURRE, LAIT EN POUDRE, FROMAGE

SEMAINE TERMINÉE  
LE 22 AOÛT 1970

Sur le marché de Montréal, le prix du beurre pour les arrivages courants no 1 pasteurisé, admissible 92, 64c, 93, 65c. Prix de vente de la Commission Canadienne du lait, en 56 lb. 65c.

F.A.B. MONTRÉAL

Poudre de lait écrémé; ventes de 25 sacs ou plus. Pulvérisé, Canada 1ère catégorie, sacs, 20c à 22c. Cylindre, Canada 1ère catégorie, sacs, 19c à 20½. Aliments du bétail, sacs, 17c à 17½c.

Poudre de lait de beurre, bétail 15c.

Poudre de petit lait .03½c à .03¾c.

Caséine 30 mailles 32c à 33c. Lait évaporé, caisse 48/16 8.30. Crème douce la livre, matière grasse (en bidon) 94c.

Du 12 au 18 août 1970 inclusivement: Prix du fromage blanc classé no 1 47½c, coloré .47.8c (lait cru).

## POMMES DE TERRE

Le 24 AOÛT 1970  
Ventes par les grossistes.

Québec, nouv.	50 lb	1.35 - 1.50
Québec, lavées	50 lb	2.50 - 3.00
Louis, sucrées	50 lb	8.50 - 8.75

## MAÏS-GRAIN

Prix publié comme guide et basé sur la fermeture du marché de Chicago, le 21 août 1970.

TRACK MONTRÉAL  
PAR WAGON COMPLET

Jaune américain, no 3	en vrac	100 lb	3.36
-----------------------	---------	--------	------

## PORCS ABATTUS

Prix payés à TORONTO,  
lundi le 24 août 1970

Porcs	29.05 - 29.70	(moyenne) 29.60
Truies		(moyenne) 18.75

## FRUITS ET LÉGUMES

Prix payés au marché central métropolitain pour les produits de première qualité jusqu'à 9 heures a.m.  
LE 24 AOÛT 1970

Ventes par les producteurs

### FRUITS

POMMES: Transparente 2¼ et plus 1.50 - 2.00, Melba 2.25 - 2.50, Duchess 1.25 - 1.50, Lebo 3.75 - 4.00/ boisseau.

BLEUETS: 3.25 - 3.50/ 12 chop., 5.00 - 5.50/ 11 pintes.

### LÉGUMES

AUBERGINES: 2.75 - 3.00/ boisseau.

BETTERAVES: 0.25 - 0.35/ ½ doz., 1.50 - 1.75/ 50 lb.

BLÉ D'INDE: 0.20 - 0.25/ doz. BROCOLI: 2.50 - 3.00/ doz.

CAROTTES: 0.50 - 0.65/ doz., 1.50 - 1.75/ 50 lb, 2.00 - 2.25/ 24 cellos de 2 lb.

CÉLÉRI: 2.50 - 2.75/ 24.

CHICORÉE & SCAROLE: 1.00 - 1.25/ doz.

CHOUX: Verts 1.00 - 1.50/ 16, Rouges 1.75 - 2.00, Savoy 2.00 - 2.25/ 12.

CHOUX BRUXELLES: 4.00 - 4.50/ 16.

CHOUX CHINOIS: 2.00 - 2.50/ 12.

CHOUX-FLEURS: 2.00 - 2.50/ 12.

CIBOULETTES: 0.90 - 1.00/ doz.

CONCOMBRES: 0.20 - 0.30/ doz.

ÉPINARDS: 2.00 - 2.25/ minot, 2.00/ 12 cellos de 10 oz.

FÈVES: Jaunes 2.75 - 3.50/ 20 lb, Vertes 2.50 - 3.00/ 20 lb.

LAITUE: Frisée 1.50 - 1.75/ 24, Boston 1.50 - 1.75/ 16, Iceberg 2.00 - 2.75/ 18, Romaine 1.50 - 2.00/ 20.

MARROW: 1.00 - 1.25/ boisseau.

OIGNONNETS: 2.00 - 2.25/ 3 doz.

OIGNONS: 1.00 - 1.25/ doz. de paquet, 1¼ à 3 po. 1.65 - 2.00 jumbo 3.00 - 3.25/ 50 lb, petits 1.25 - 1.50/ 50 lb, 2.50 - 2.75/ 24 cellos de 2 lb.

PERSIL: 0.50 - 0.60/ doz.

PIMENT: 1.25 - 1.50/ boîte, 3.00/ boisseau.

POIREAUX: 0.90 - 1.00/ doz.

RADIS: 0.60 - 0.75/ doz, 2.25/ 30 cellos de 6 oz.

RUTABAGA: 1.50 - 1.75/ 50 lb, 0.40 - 0.50/ paquet de 6, 1.75 - 2.00/ boisseau.

TOMATES: Rouges 1.00 - 1.25/ 20 lb, 0.75 - 0.90/ 15 lb, roses 1.00 - 1.50/ 20 lb, 0.90 - 1.25/ 15 lb.

ZUCCHINI: 1.00 - 1.50/ 20 lb.

PATATES: Nouvelles 1.35 - 1.50/ 50 lb, lavées 2.50 - 3.00/ 50 lb, 3.00 - 3.50/ 10 cellos de 5 lb.

Prix payés à TORONTO  
la semaine dernière

Porcs	(moyenne) 29.21
Truies	(moyenne) 19.34

Les prix ci-dessus sont fournis par le Plan Conjoint des Producteurs de Porcs de l'Ontario. A noter que les informations habituelles sur les marchés de l'Est et de l'Ouest ne sont pas disponibles.



## ANIMAUX VIVANTS

Renseignements fournis par le bureau du Ministère Fédéral de l'Agriculture, Service des Marchés, en collaboration avec les agents à commission (Montreal Livestock Exchange) des deux marchés à bestiaux et des différents acheteurs.

Les cinq vendeurs à commission du marché de l'Ouest, à la Pointe-St-Charles, sont Donovan M.G.; Maher W.H. Enr.; Mitchell & Beall; Ryan & Boyne; et Rodolphe Tassé.

Les vendeurs à commission du marché de l'Est sont: Coopérative Canadienne du Bétail; Maher W.H.; C. Dagenais; et Louis Levine.

Pour renseignements supplémentaires: tél.: 935-4638.

Les renseignements qui suivent s'appliquent aux transactions faites au marché de l'Ouest, à la Pointe St-Charles, lundi, le 24 août 1970. Les réceptions: 399 bovins, 370 veaux, 10 porcs, 53 agneaux et moutons.

Les réceptions de bovins, lundi, étaient moins nombreuses que celles de lundi dernier et se composaient de 96 bouvillons, 263 taures et vaches ainsi que de 40 taureaux. Toutes les classes et catégories étaient en assez bonne demande et le marché était actif. Tandis que les prix payés pour les vaches de qualité commune étaient de \$0.50 moins élevés, toutes les autres catégories offertes ont rapporté des prix stables comparés à ceux obtenus la semaine dernière.

Les réceptions de veaux, lundi, étaient plus nombreuses que celles de lundi dernier et se composaient pour la plupart de sujets de qualités commune et moyenne. Toutes les catégories étaient en demande et les transactions s'effectuaient activement. Les prix enregistrés étaient stables comparés à ceux de la semaine dernière.

Trop peu de réceptions de porcs pour établir des prix. Deux lots d'agneaux ont rapporté \$28.00 et \$31.00 les 100 livres selon la pesanture et la qualité. Les bons moutons se vendaient \$12.00 les 100 livres.

\*\*\*

Les renseignements qui suivent s'appliquent aux transactions faites au marché de l'Est, lundi, le 24 août 1970.

Les réceptions: 427 bovins, 543 veaux, 5 porcs, 40 agneaux et moutons.

Lundi, à l'ouverture du marché, les réceptions de bovins étaient plus nombreuses que celles de lundi dernier et se composaient surtout de vaches laitières de diverses qualités. La demande était assez bonne pour toutes les classes et le marché était modérément actif. Les quelques bouvillons et taures offertes en vente étaient surtout de qualités commune et moyenne et rapportaient des prix stables comparés à lundi dernier. Les prix payés pour les vaches et les taureaux variaient de stables à légèrement inférieurs.

Plus nombreux que ceux de lundi dernier, les arrivages de veaux se formaient en grande partie de sujets de qualités commune et moyenne. Le marché était actif et la demande bonne pour toutes les catégories. Comparés aux prix enregistrés lundi dernier, les diverses catégories offertes en vente rapportaient des prix stables.

Trop peu de réceptions de porcs pour établir des prix. Les bons agneaux se vendaient de \$27.50 à \$29.50 les 100 livres.

### MARCHÉ DE L'OUEST

#### BOUVILLONS

Choix	31.00 - 32.00
Bons	29.00 - 29.85
Moyens	27.25 - 28.75
Communs	23.00 - 26.25

#### VACHES

Les meilleures	23.50 - 24.75
Bonnes	22.75 - 23.25
Moyennes	21.00 - 22.25
Communes	19.50 - 20.75
Très communes	14.00 - 19.00

#### TAUREAUX

Bons	26.00 - 27.25
Ventes jusqu'à	nil
Communs et moyens	21.25 - 25.75

#### TAURES

Choix	27.00
Bonnes	26.00 - 26.50
Moyennes	24.00
Communes	20.00 - 23.75

#### VEAUX DE LAIT

Bons	39.00 - 42.00
Ventes jusqu'à	nil
Moyens	36.00 - 38.50
Communs	23.50 - 35.50

#### AGNEAUX

Bons	31.00
Lots mélangés	aucun
Pour l'abattage rituel	28.00
Communs	aucun

#### MOUTONS

Bons	12.00
Communs	aucun

### MARCHÉ DE L'EST

#### BOUVILLONS

Choix	aucun
Bons	aucun
Moyens	27.00 - 28.50
Communs	23.50 - 26.50

#### VACHES

Les meilleures	23.75
Bonnes	22.00 - 23.50
Moyennes	20.00 - 21.50
Communes	18.25 - 19.75
Très communes	14.00 - 17.75

#### TAUREAUX

Bons	25.00 - 27.50
Ventes jusqu'à	nil
Communs et moyens	21.00 - 24.50

#### TAURES

Choix	aucune
Bonnes	aucune
Moyennes	22.75 - 23.75
Communes	21.00 - 22.50

#### VEAUX DE LAIT

Bons	38.50 - 42.00
Ventes jusqu'à	45.00
Moyens	35.00 - 38.00
Communs	25.50 - 34.50

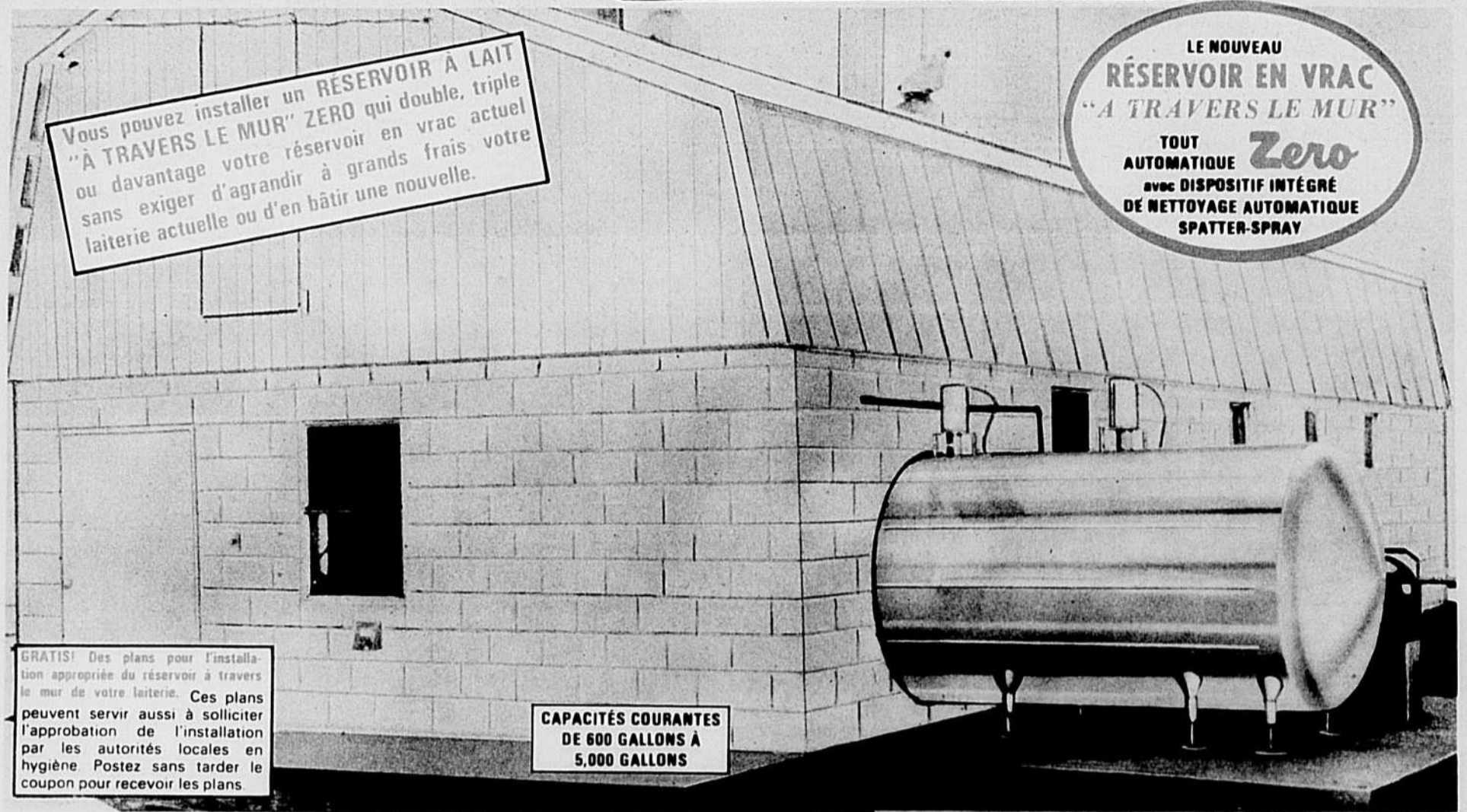
#### AGNEAUX

Bons	27.50 - 29.50
Lots mélangés	aucun
Pour l'abattage rituel	aucun
Communs	aucun

#### MOUTONS

Bons	aucun
Communs	aucun

# VOYEZ L'ESPACE QU'ÉCONOMISE LE NOUVEAU RÉSERVOIR À LAIT "À TRAVERS LE MUR" Zero



Vous pouvez installer un RÉSERVOIR À LAIT "À TRAVERS LE MUR" ZERO qui double, triple ou davantage votre réservoir en vrac actuel sans exiger d'agrandir à grands frais votre laiterie actuelle ou d'en bâtir une nouvelle.

LE NOUVEAU  
RÉSERVOIR EN VRAC  
"À TRAVERS LE MUR"  
TOUT  
AUTOMATIQUE **Zero**  
avec DISPOSITIF INTÉGRÉ  
DE NETTOYAGE AUTOMATIQUE  
SPATTER-SPRAY

GRATIS! Des plans pour l'installation appropriée du réservoir à travers le mur de votre laiterie. Ces plans peuvent servir aussi à solliciter l'approbation de l'installation par les autorités locales en hygiène. Postez sans tarder le coupon pour recevoir les plans

CAPACITÉS COURANTES  
DE 600 GALLONS À  
5.000 GALLONS

Rendu possible par le dispositif intégré et breveté à poussoir de LAVAGE AUTOMATIQUE SPATTER-SPRAY ZERO qui lave, rince et assainit de lui-même le réservoir au toucher d'un bouton.

Quel progrès dans la conservation et le refroidissement du lait! Le nouveau refroidisseur tout automatique "À TRAVERS LE MUR" ZERO vous permet d'avoir un refroidisseur deux fois, trois fois plus grand que votre refroidisseur en vrac actuel, même plus. C'est surtout avantageux pour le producteur laitier qui a déjà dépensé des milliers de dollars à bâtir une nouvelle laiterie appropriée et qui a maintenant besoin d'un plus gros refroidisseur.

Avec un refroidisseur "À TRAVERS LE MUR" ZERO, vous pouvez garder plus de laitières et augmenter avec grand profit la production. Et vous empochez l'économie de transport qu'assure la collecte du lait tous les deux jours. Et si vous êtes obligé de vous équiper pour la collecte tous les deux jours, ce réservoir est la solution rêvée.

De plus, vous économisez énormément de temps et de travail de nettoyage, en évitant le lavage du surcroît de plancher et de surface extérieure du réservoir. Grâce au dispositif intégré à poussoir de nettoyage et assainissement automatiques, breveté par ZERO, il suffit, une fois le réservoir vide, de remplir le bocal de détergent, de régler le minuteur, puis de pousser le bouton: le réservoir "À TRAVERS LE MUR" ZERO se lave, se rince et s'assainit alors tout seul, réduisant le brossage au minimum.

Et le SPATTER-SPRAY de ZERO nettoie mieux. La photo de droite le montre à l'oeuvre. Les hélices verticales, correctement espacées, propulsent contre toute la surface intérieure d'acier du réservoir un jet croisé de solution détergente, en tornade. Le réservoir rond n'a pas de coin difficile à nettoyer. Et les dossiers démontrent que le nombre des bactéries diminue grandement.

Remarque que la partie du réservoir à l'intérieur de la laiterie porte une ouverture au sommet pour l'inspection du lait et du refroidisseur. Rien n'entrave le travail normal du transporteur de lait qui examine le lait, prélève un

échantillon uniforme et vérifie la jauge - opérations essentielles pour le refroidissement et la conservation en vrac du lait à la ferme.

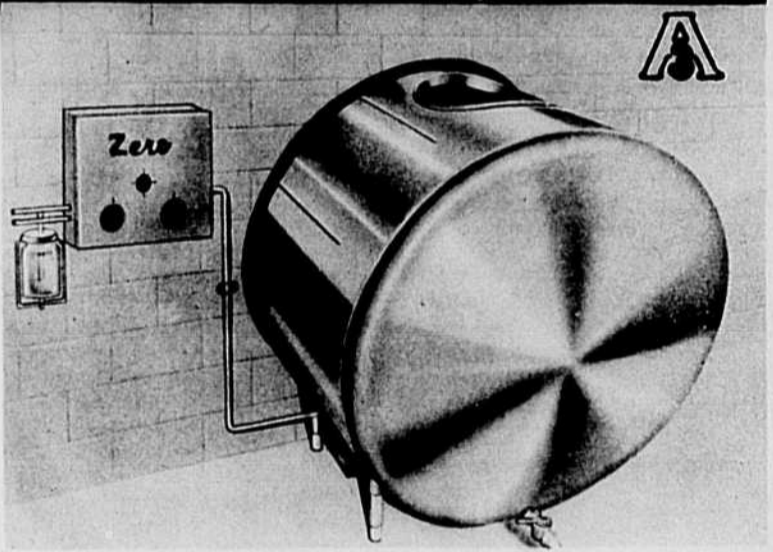
Selon les épreuves et recherches fouillées de ZERO, il faut espacer comme il faut l'agitation verticale et le nettoyage pour remuer efficacement le lait pendant les cycles de refroidissement et d'échantillonnage et pour projeter assez fort le détergent pendant le cycle de nettoyage. Cette conception accroît aussi l'espace de refroidissement, évitant le besoin d'un prérefroidisseur. Seul le SPATTER-SPRAY de ZERO permet de bien réaliser ces opérations.

Les règlements d'hygiène exigent que toute la surface extérieure soit complètement isolée. Or le réservoir ZERO est toujours isolé à fond. Son isolant de mousse d'uréthane maintient la bonne température en toute saison. Les règlements exigent aussi que toute ouverture soit bien scellée. ZERO a adopté un sceau détachable d'acier inoxydable entre le montage de l'agitateur et le réservoir, ce qui rend l'inspection et l'entretien des plus rapides.

Coût inférieur à ce qu'on pourrait prévoir. Les économies qu'assurent le format compact et la production en grande série permettent d'offrir le RESERVOIR "À TRAVERS LE MUR" ZERO à des prix comparables à ceux de réservoirs ordinaires moins efficaces et de moindre qualité.

Le réservoir "À TRAVERS LE MUR" ZERO est conforme aux règlements 3-A. Toutefois, avant de l'installer, repassez avec vos autorités en hygiène publique les plans suggérés d'installation que nous vous fournissons sur demande.

Rendez visite ou écrivez à la COOPÉRATIVE AGRICOLE DE GRANBY pour vous renseigner à fond, connaître les grosseurs et recevoir les plans suggérés GRATUITS pour le montage de ce refroidisseur à même le mur de votre laiterie. Adresse: C.P. 219, 10, rue Laval, Granby (Québec).



La photo de gauche montre le dispositif ZERO breveté et intégré de LAVAGE AUTOMATIQUE SPATTER-SPRAY à l'oeuvre A basse vitesse, il assure l'agitation voulue pour le refroidissement et l'échantillonnage.

RENSEIGNEMENTS COMPLETS ET PLANS GRATUITS DE MONTAGE. POSTEZ LE COUPON!

ZERO MFG. CO.; a/s LA TERRE DE CHEZ NOUS; Dépt. 776-H; 515, Avenue Viger; Montréal 132, Québec. Ou, LA COOPÉRATIVE AGRICOLE DE GRANBY; Dépt. 776-H; Case postale 219; 10, rue Laval; Granby, Québec.

Veillez m'envoyer des renseignements sur le refroidisseur à lait "À TRAVERS LE MUR" ZERO, tout automatique, les grosseurs disponibles et les plans suggérés GRATUITS pour le montage de ce réservoir à travers le mur de ma laiterie. Je suis intéressé à:

- Refroidisseur tout automatique "À TRAVERS LE MUR" ZERO
- Refroidisseur tout automatique ordinaire à vide ZERO
- Refroidisseur tout automatique ordinaire sans vide ZERO
- Système de traite complet à pipeline et à double vide ZERO CONCORD

Nom .....  
 Marque du réservoir actuel .....  
 Son âge .....  
 Dimensions de la laiterie ..... Nombre de vaches .....  
 Marque de la trayeuse actuelle ..... Son âge .....  
 Adresse ..... Tél. ....  
 Ville ..... Prov. ....

ZERO MANUFACTURING CO.,  
776-H Duncan Ave., Washington, Mo. 63090 U.S.A.

Zero - L'INNOVATEUR EN FAIT DE REFRIGÉRISEURS DE LAIT EN VRAC